

**Dr. Elias-Farakhan
Moussa Diomandé**

PhD, Président de la CPU-PMEs.CI, 1^{er} Vice-
Président de la Coalition des PMEs (ESBC)

Patricia Zoundi Yao

Présidente du Mouvement des Petites et
Moyennes Entreprises (MPMEs)

Dr. Kanigui OUATTARA

Président du Conseil d'Administration de la
Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes
Entreprises (FIPMEs).



« L'avenir économique de la Côte d'Ivoire repose sur ses PMEs »

Côte d'Ivoire's economic future lies in its SMEs

LA BMPA : Un levier stratégique pour moderniser et structurer l'agriculture ivoirienne

THE BMPA : A strategic lever for modernising and structuring Ivorian agriculture



30 ANS QUE VOUS ÊTES DANS NOS PLANS ET ÇA VA CONTINUER...

Depuis 30 ans, nous concrétisons vos projets immobiliers, étape par étape, grâce à un accompagnement et un suivi personnalisé de vos dossiers de financement.

La BHCI, c'est 30 ans d'expertise au service des clients.

🌐 www.bhci.ci ☎ 27 20 31 90 90 📩 info@bhci.ci

CCESP : ON TISSE LA TOILE

La toile d'araignée, par sa rigueur et sa complexité, illustre la puissance de la pensée collective. Chaque fil est une idée, une initiative, un engagement qui, reliés les uns aux autres, bâtiennent une architecture solide. C'est dans cet esprit que le Comité de Concertation Etat Secteur Privé (CCESP) tisse, patiemment mais stratégiquement, la toile du dialogue public-privé.

❖ Primo, par le déploiement stratégique dans les pôles économiques

Enraciné dans les bastions économiques que sont San Pedro, Bouaké et Korhogo, le CCESP ne se contente pas d'une présence symbolique. Ces implantations sont de véritables avant-postes de développement, où l'économie locale devient le socle d'une croissance nationale inclusive. Le dialogue public-privé est décentralisé et territorialisé, afin que chaque pôle économique joue pleinement sa partition dans la symphonie ivoirienne.

Ces pôles régionaux fonctionnant comme de véritables plateformes de gouvernance territoriale, assurent la remontée d'informations stratégiques sur les contraintes locales et favorisent l'intégration des chaînes de valeur régionales dans la dynamique nationale.

Cette territorialisation renforce l'efficience des politiques publiques, en alignant les réformes économiques sur les besoins réels des écosystèmes productifs locaux.

Nous en profitons pour saluer les autorités préfectorales de ces trois localités qui ont apporté un appui notable pour la mise en place et le bon fonctionnement de ces Comités Locaux.

Une mention spéciale est décernée à tous les membres des administrations pour leur engagement pour le traitement des préoccupations des opérateurs économiques, ainsi qu'aux démembrements du secteur privé pour leur participation active aux différents travaux.

❖ Deusio, par le renforcement des acteurs du dialogue

Pour un dialogue productif avec résultats concrets, le CCESP a investi dans la montée en puissance des organisations professionnelles (AOP) et des cadres paritaires sectoriels (CPS). Grâce à un programme de formation inédit, ces acteurs savent désormais formuler des demandes claires, adresser des solutions pertinentes et construire des compromis gagnants. Le CCESP fédère ainsi les énergies pour que tous regardent dans la même direction : l'efficacité et l'impact économique.

Pour ce faire, le CCESP, avec l'appui de la GIZ (à saluer), a mis en œuvre un programme structurant de renforcement des organisations professionnelles (AOP) et des cadres paritaires sectoriels (CPS).



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

Ce programme qui repose sur la professionnalisation des plaidoyers économiques par des formations ciblées, l'amélioration de la qualité technique des diagnostics sectoriels, et la consolidation de la capacité de proposition et de suivi des réformes, favorise une logique de redevabilité mutuelle et inscrit le dialogue public-privé dans une démarche de performance mesurable, fondée sur des résultats concrets et des indicateurs de suivi.

❖ Tertio, par le rayonnement continental

Le modèle ivoirien inspire déjà l'Afrique. Des pays comme le Togo et la RDC adoptent les fondements du CCESP, transformant une initiative nationale en référence continentale. La toile ivoirienne devient un réseau africain, amplifiant l'influence et la crédibilité de notre approche.

Ce positionnement renforce la diplomatie économique ivoirienne et crédibilise la Côte d'Ivoire comme pôle de référence en matière de climat des affaires en Afrique subsaharienne. En tissant ce réseau, le CCESP entend outiller le secteur privé pour être force de propositions et acteur de solutions et fournir à l'État des éléments de décision fiables pour la performance de notre économie. Plus qu'une toile, c'est une infrastructure partagée, au service d'une Côte d'Ivoire compétitive et d'une Afrique solidaire.

Ainsi, à travers cette architecture, le CCESP poursuit son engagement à améliorer la compétitivité nationale en réduisant les asymétries d'information entre acteurs publics et privés, à optimiser l'attractivité des investissements en produisant des données fiables et des recommandations opérationnelles au service de la décision publique et à accroître la résilience économique en intégrant les dynamiques locales et régionales dans une vision systémique de développement.

Au total, le CCESP ne se limite pas à un rôle consultatif : il s'affirme comme un instrument institutionnel de gouvernance économique, contribuant directement à la consolidation d'un cadre des affaires, transparent, prévisible et compétitif, condition sine qua non pour la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

Car au-delà de la toile, le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) se veut aujourd'hui un instrument d'intelligence économique au service de la compétitivité nationale. Son action vise à transformer le dialogue public-privé en mécanisme institutionnalisé de co-construction des politiques économiques, garantissant à la fois l'efficacité des réformes et l'attractivité du climat des affaires.

Ce TWINS 30, consacré aux PMEs, s'inscrit dans cette ligne. Merci de l'accueil que vous lui réserverez.

- P.3 MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
- P.4 SOMMAIRE
- P.6 EDITORIAL
- P.9 ACTU
- P.20 EVENT
- P.32 À LA RENCONTRE DE
- P.34 MODÈLE
- P.40 ZOOM SUR LES CLCESP
- P.44 FOCUS SUR LE CCESP
- P.58 A LA UNE
- P.82 PARTENAIRE
- P.90 GRAND ANGLE
- P.94 LUCARNE
- P.102 ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- P.108 SANTÉ DE L'ÉCONOMIE.



FOCUS SUR LE CCESP

La BMPA

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR MODERNISER ET STRUCTURER L'AGRICULTURE IVOIRIENNE



GRAND ANGLE

Douane Ivoirienne

PIVOT STRATÉGIQUE ENTRE FISCALITÉ, DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET INTÉGRATION RÉGIONALE



À LA UNE

Dr. Elias-Farakhan Moussa Diomandé PhD, Président de la CPU-PMEs.CI, 1^{er} Vice-Président de la coalition des PMEs (ESBC)

Patricia Zoundi Yao, Présidente du Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs)

Dr. Kanigui OUATTARA, Président du Conseil d'Administration de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPMEs)

« L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE REPOSE SUR SES PMEs »



SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

Budget 2025

LA CÔTE D'IVOIRE DÉPASSE LÉGÈREMENT SES OBJECTIFS À MI-ANNÉE

- P.5 FOREWORD
- P.7 EDITORIAL
- P.14 NEWS
- P.33 MEETING WITH
- P.36 MODEL
- P.41 ZOOM ON CLCESP
- P.45 FOCUS ON CCESP
- P.62 NEWS
- P.82 PARTNERSHIP
- P.92 SPOTLIGHT
- P.98 LOOKING AT
- P.106 BUSINESS ENVIRONMENT
- P.120 ECONOMIC HEALTH



FOCUS ON CCESP

The BMPA

A STRATEGIC LEVER FOR
MODERNISING AND STRUCTURING
IVORIAN AGRICULTURE



SPOTLIGHT

Ivorian Customs office

STRATEGIC HUB BETWEEN
TAXATION, INDUSTRIAL
DEVELOPMENT, AND REGIONAL
INTEGRATION



NEWS

Dr. Elias-Farakan Moussa Diomandé PhD, Chairperson of CPU-PMEs.CI,
1st Vice-President of the Coalition of SMEs (ESBC)

Patricia Zoundi Yao, President of the Small and Medium-sized Enterprises Movement (MSME)

Dr. Kanigui OUATTARA, Chairman of Board of the Ivorian Federation of Small and Medium-Sized Enterprises (FIPMEs)

“CÔTE D’IVOIRE’S ECONOMIC FUTURE LIES IN ITS SMEs”



ECONOMIC HEALTH

2025 Budget

CÔTE D’IVOIRE SLIGHTLY
EXCEEDS ITS MID-YEAR TARGETS



Par Charles ZOKO SÉBÉ
Rédacteur en Chef / zokosebe@gmail.com

« NOONNSSI TAGAMAN » : Le drame silencieux des PMEs ivoiriennes

« *Noonssi Tagaman* », en langue malinké, signifie « la démarche du caméléon ». Un pas en avant, deux pas en arrière. Philosophiquement, la démarche du caméléon, notamment celle décrite par le sage Amadou Hampâté Bâ, devrait symboliser la prudence, l'adaptabilité, la tolérance et l'observation minutieuse, ainsi que la nécessité d'assurer ses arrières, le tout pour une existence plus sereine et une œuvre durable.

Eh bien, dans le cas des PMEs ivoiriennes, c'est tout le contraire. Car justement, en Côte d'Ivoire, les PMEs incarnent, à la fois, l'espoir et la contradiction.

Elles sont le poumon invisible de l'économie (98 % du tissu entrepreneurial, près d'un quart des emplois modernes) et pourtant, elles avancent à **pas heurtés**, prisonnières d'un destin en demi-teinte.

La métaphore du « *Noonssi Tagaman* » traduit, malheureusement, ici, cruellement leur réalité : un pas en avant, deux pas en arrière... L'illusion du mouvement, mais la frustration de l'immobilisme. En effet, étranglées par une fiscalité jugée oppressante, asséchées par un accès quasi impossible au financement, fragilisées par des carences managériales et un environnement des affaires encore instable et avec une culture entrepreneuriale insuffisamment valorisée, le tout adossé à une digitalisation balbutiante, les PMEs peinent à libérer leur potentiel et sépuisent, dans une course où chaque élan se brise contre un mur.

Résultat : malgré leur importance sociale et économique, les PMEs ivoiriennes, encore fragiles et vulnérables aux crises, ne contribuent qu'à hauteur de 20 % du PIB, là où ailleurs dans le monde, elles vont bien au-delà des 40 %.

Et c'est là un paradoxe cruel : ces entreprises qui devraient être les ailes de l'émergence sont maintenues au sol. Leur fragilité n'est pas un détail, mais une tragédie collective. Car sans elles, il n'y a ni croissance durable, ni emploi de qualité, ni véritable prospérité. Ce paradoxe apparaît comme un drame national. Parce que sans un tissu de PMEs compétitives, dynamiques et innovantes, notre chère patrie ne pourra prétendre à un réel rayonnement.

Pourtant, l'histoire économique des nations est sans

équivoque : ce sont les PMEs qui bâissent la résilience et la prospérité, bien plus que les grands conglomérats.

Le temps n'est donc plus aux diagnostics répétés, mais aux réformes courageuses. La Côte d'Ivoire doit transformer ses PMEs en vecteurs puissants de croissance inclusive, en leur donnant les moyens d'accéder au financement par des solutions innovantes (fintech, garanties, capital-investissement), de se structurer, de renforcer leur gouvernance, d'exploiter la révolution numérique et d'évoluer dans un climat des affaires modernisé et équitable.

Une ambition claire doit guider cette transformation : porter la contribution des PMEs de 20 % à 40 % du PIB, créer plusieurs centaines de milliers d'emplois formels et propulser l'économie ivoirienne dans une nouvelle ère de compétitivité et d'innovation. Nos PMEs ne doivent plus avancer à la manière du caméléon, hésitantes et ralenties.

Elles sont appelées à devenir flèches qui percent l'avenir, piliers qui soutiennent la Nation, et flammes qui éclairent l'émergence.

C'est dans la vitalité des PMEs que se jouera la souveraineté économique de la Côte d'Ivoire. Et c'est l'entrepreneuriat national qui sera le socle de la souveraineté.

La Côte d'Ivoire ne peut et ne doit donc plus se contenter d'un caméléon hésitant : elle doit transformer ses PMEs en panthères, agiles, rapides, conquérantes.

Des PMEs qui doivent cesser d'imiter la prudence du caméléon, pour incarner la force de la panthère, l'élan de l'aigle, la persévérance du baobab.

L'ancien Président Américain, John F. Kennedy, disait que « Les petites entreprises ne sont pas de petites choses. Elles sont les grandes semences de toute prospérité ».

Et parce que toutes les nations qui ont écrit leur destin économique en lettres d'or l'ont fait avec l'encre de leurs petites et moyennes entreprises, TWINS magazine, dans sa 30^e édition a choisi de consacrer sa 'Une' aux PMEs, l'ossature invisible de notre économie, afin de leur donner puissance, c'est-à-dire écrire le chapitre décisif de l'émergence ivoirienne.

Bonne lecture et à très bientôt.

By Charles ZOKO SEBE,
Chief editor / zokosebe@gmail.com

The silent tragedy of the Ivorian SME

In Côte d'Ivoire, SMEs embody both hope and contradiction. They are the invisible lifeblood of the economy (98% of the entrepreneurial fabric, nearly a quarter of modern jobs), yet they move forward with faltering steps, trapped in a mixed destiny.

Indeed, strangled by a burdened taxation, dried up by almost impossible access to financing, weakened by managerial shortcomings and a business environment that is still unstable and with an entrepreneurial culture that is insufficiently valued, all backed by a faltering digitalization, SMEs are struggling to survive.

Result: despite their social and economic importance, Ivorian SMEs contribute only 20% of GDP, whereas elsewhere in the world they exceed 40%. These SMEs remain fragile, vulnerable to crises.

And this is a cruel paradox: these companies, which are supposed to lead the country to the emergence, are being held on the ground. Their fragility is a collective tragedy in the sense that there is no sustainable growth, no quality employment, and no true prosperity without strong SMEs.

Yet the economic history of nations is clear: SMEs build resilience and prosperity, far much more than large businesses.

Time has come for bold reforms. Côte d'Ivoire must transform its SMEs into powerful drivers of inclusive growth by allowing them to access financing through innovative solutions (fintech, guarantees, private equity), to structure and strengthen their governance, to develop digital revolution, and to operate in a modernized and equitable business climate.

A true and clear ambition must lead this transformation: increase the contribution of SMEs from 20% to 40% of GDP, create several hundred thousand formal jobs, and propel the Ivorian economy into a new era of competitiveness and innovation.

Former U.S. President John F. Kennedy said that "Small businesses are not small things. They are the great seeds of all prosperity."

And because every nation that has written its economic destiny has done so with the ink of its small and medium-sized enterprises.

The 30th edition of TWINS magazine is about SMEs, the invisible backbone of our economy.

Enjoy your reading and see you soon.

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
**le Comité de Concertation
État-Secteur Privé**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mme Mariam FADIGA FOFANA
RÉDACTEUR EN CHEF : Charles ZOKO SÉBÉ
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Georges COPRÉ
RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE : Hervé KOUTOUAN
SECRÉTARIAT DE LA RÉDACTION : Ébenisaire N'CHO
RÉDACTION : Patrice BAN / Jean Jacques DADIÉ / Mathieu ESSAUD / Pierrette KONAN /
Brice KOUDOU / David COULIBALY / Serge SÉKÉ / Ismaël COULIBALY / Yacouba CISSÉ /
Souleymane SANGARÉ / Kadiata FADIKA / Marius BOKA / Koné Pefoungo WANOGO /
Karamoko FADIGA / Nicodème SARAKA / Khadija ZOKO SEBE
TRADUCTION : Dr Yssouf TOURÉ
RÉVISION : F. E. Christopher
COLLABORATION : Mme Mariama Diarra Bakayoko / YEO Tchawa épse BOLI /
Souleymane OULAÏ / Mory FADIGA / COMBARY Benda Jean
RÉGIE / ÉDITION : Abm Consult
Email : info@abm-consult.com,
Site web : www.abm-consult.com
Contact : +225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31
INFOGRAPHIE : Le SAG (Séraphin Aoussi Gnonplegou)
Dépôt légal : N° 11407 du 18 août 2014
TIRAGE : 5 000 exemplaires

QU'EST-CE QUE L'OSEP ?

C'est l'organe national de veille et d'aide à la prise de décision, chargé :

- de surveiller et évaluer la qualité de la transformation du Service Public
- de surveiller et évaluer la qualité du Service Public offert aux usagers-clients
- d'évaluer la satisfaction des usagers-clients du Service Public
- d'alerter le gouvernement pour la prise de décision dans le sens de l'amélioration continue de la qualité du service public.



POURQUOI CONTACTER L'OSEP ?



COMMENT CONTACTER L'OSEP ?



Allô 101,
choisir l'option 3 : OSEP
27 22 40 98 98 - 800 000 07



www.milie.ci
milie@osep.gouv.ci

25 BP 1598 Abidjan 25
ou
Se rendre au siège de
l'OSEP



observatoire du service public-OSEP

OÙ TROUVER L'OSEP ?

31

Chefs-lieux de région

2

Districts Autonomes
Abidjan et Yamoussoukro

Le regard sur la Qualité du service public



Abidjan Cocody, Angré 7^e tranchée
Angle rues L40 et L169

Par Patrice Ban

IPS-CGRAE : BOUAKÉ ACCUEILLE UNE AGENCE MODERNE



Robert Beugré Mambé, Premier ministre de Côte d'Ivoire.

Le 18 septembre 2025, le Premier ministre Robert Beugré Mambé a inauguré la nouvelle agence de l'Institution de prévoyance sociale - Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS-CGRAE) à Bouaké. Située dans le quartier Commerce, entre le Centre culturel Jacques Aka et le Groupement des Sapeurs-Pompiers militaires, cette infrastructure illustre la volonté de modernisation et de proximité des services de retraite en Côte d'Ivoire. La circonscription couverte est particulièrement dense, avec près de 25 000 fonctionnaires en activité, plus de 5 600 retraités et une quinzaine

d'associations de retraités. En se relocalisant depuis le quartier Nimbo vers un site plus vaste et fonctionnel, l'IPS-CGRAE répond à la croissance des besoins d'accueil et d'accompagnement des assurés sociaux.

Le nouveau bâtiment, pensé selon les standards actuels, offre un hall d'accueil capable de recevoir 100 visiteurs simultanément, une salle polyvalente de 80 places dédiée aux associations de retraités et aux activités sociales et sanitaires, ainsi qu'une infirmerie moderne accessible au personnel, à leurs familles et aux assurés sociaux de passage. Selon le directeur général, Abdrahamane Berté, cette réalisation traduit « une trajectoire institutionnelle structurée, portée par une vision de protection sociale de proximité ». Elle s'appuie sur des normes architecturales et technologiques modernes pour renforcer la qualité du service et la célérité dans le traitement des dossiers.

Dans son allocution, le Premier ministre a rendu hommage aux retraités, qualifiés de « piliers du développement de la nation ». Il a rappelé le paiement

effectif, le 25 août 2025, de la prime exceptionnelle accordée par le Chef de l'État, un geste fort en faveur d'une retraite digne et sécurisée. Il a également salué les performances de l'IPS-CGRAE depuis 2011, marquées par la régularité des paiements et l'amélioration continue de la qualité du service.

Au-delà de son rôle social, cette nouvelle agence contribue aussi à la dynamique économique locale, en améliorant les conditions de travail du personnel et en renforçant les capacités d'accueil de la ville de Bouaké. « L'inauguration de cette agence constitue une nouvelle page dans le processus d'amélioration des services de protection sociale », a déclaré Robert Beugré Mambé, réaffirmant la détermination du gouvernement, sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, à poursuivre le développement économique et social du pays.

Avec cette ouverture, l'IPS-CGRAE consolide son ambition de rapprocher ses services des assurés, moderniser ses infrastructures et garantir aux fonctionnaires et retraités une prise en charge adaptée aux exigences actuelles.

BOUAKÉ ACCUEILLE LE CEPICI : UN GUICHET UNIQUE RÉGIONAL POUR BOOSTER L'INVESTISSEMENT

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) vient de franchir une nouvelle étape dans la régionalisation de ses services avec l'ouverture, le 17 septembre 2025, d'un Bureau régional à Bouaké. La cérémonie, organisée à l'Hôtel de ville, marque une avancée décisive dans la stratégie nationale visant à rapprocher l'investissement des territoires.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan National de Développement (PND 2021-2025), dont l'un des objectifs est de réduire les disparités territoriales, renforcer l'attractivité économique des régions et stimuler la création d'emplois durables. Avec cette implantation, Bouaké est appelée à jouer un rôle majeur comme pôle d'affaires influent en Afrique de l'Ouest.

Deuxième ville du pays et carrefour économique stratégique, Bouaké présente un potentiel considérable dans

des secteurs tels que l'agro-industrie, l'énergie, le commerce ou encore l'hôtellerie. Entre 2013 et 2022, la cité a déjà capté près de 87 milliards FCFA d'investissements, prouvant ainsi son dynamisme.

Le nouveau Bureau du CEPICI entend capitaliser sur cette dynamique. Il mettra à disposition des investisseurs des services d'information et de formalisation adaptés à leurs besoins. Il proposera également un accompagnement ciblé aux jeunes et aux femmes entrepreneurs, afin de renforcer leur accès aux opportunités et aux financements. Enfin, il jouera un rôle clé dans l'appui au développement des chaînes de valeur locales, contribuant ainsi à mieux intégrer les entreprises régionales dans l'économie nationale et sous-régionale.

Installé sur une superficie de 788 m², le site dispose d'infrastructures modernes pensées pour un service de proximité : un vaste hall d'accueil, des bureaux

cloisonnés, une salle de réunion, un cyberespace dédié aux démarches en ligne, sans oublier des espaces verts qui en font un cadre de travail agréable.

Avec ce Bureau, le CEPICI confirme son ambition de décentraliser l'investissement, en rapprochant les opportunités des porteurs de projets, tout en donnant aux régions les moyens de devenir des acteurs clés du développement économique national.



Coupe de ruban.

PRÉVOYANCE SOCIALE : LE GABON SÉDUIT PAR LE MODÈLE IVOIRIEN DE LA CNPS

Le modèle ivoirien de prévoyance sociale fait école en Afrique centrale. Le lundi 15 septembre 2025, à Libreville, le président gabonais, S.E. Brice Clotaire Oligui Nguema, a reçu en audience M. Denis Charles Kouassi, directeur général de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) de Côte d'Ivoire, pour un échange stratégique consacré à l'expérience ivoirienne et aux perspectives de coopération.

Au cœur de cette rencontre : les résultats spectaculaires enregistrés par la CNPS,

devenue en une décennie une référence continentale en matière de gouvernance financière et de protection sociale, figuraient au cœur de cette rencontre. En effet, l'institution est passée d'un excédent de 8 milliards FCFA en 2012 à 224 milliards FCFA en 2024, tandis que son portefeuille d'investissements a bondi de 94 milliards FCFA à plus de 1 480 milliards FCFA sur la même période. Une transformation rendue possible par la réforme paramétrique de 2012, qui a permis de passer d'un modèle

par répartition à un système hybride innovant, conciliant sécurité à long terme et performance économique.

Cette gestion prudente et socialement responsable confère aujourd'hui à la CNPS une double vocation : assurer la pérennité des régimes de sécurité sociale tout en soutenant l'économie nationale et régionale à travers des investissements stratégiques. Une dynamique qui suscite l'intérêt de nombreux pays africains en quête de solutions durables pour leurs caisses de retraite et de prévoyance.

S'inspirer de ce modèle d'excellence afin de moderniser sa propre caisse de pensions et garantir aux populations une meilleure protection sociale, est le principal objectif du Gabon en ce moment. Les deux pays entendent ainsi mutualiser leurs expériences et bâtir un partenariat solide au service du développement.

« La CNPS ivoirienne démontre qu'une gestion rigoureuse, transparente et tournée vers l'investissement peut transformer un système de prévoyance en véritable levier de croissance et de cohésion sociale », a confié Denis Charles Kouassi au sortir de l'audience.



Le président gabonais reçoit la délégation ivoirienne de la CNPS.

FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE : DEUX NOUVEAUX PARTENARIATS POUR SAUVER DES VIES

Le Fonds de Garantie Automobile (FGA) renforce sa stratégie de prise en charge des victimes d'accidents de la route avec deux nouvelles conventions clés signées à Yamoussoukro et Abidjan.

Le 12 septembre 2025, le FGA, dirigé par Noël Koffi Maïzan, a conclu un partenariat avec l'hôpital Saint Joseph Moscati de Yamoussoukro. Ce centre de niveau 3 devient le 15^{ème} bureau de liaison du FGA, assurant la prise en charge intégrale des frais médicaux, hospitaliers et pharmaceutiques pour les accidentés. Pour Dr Ombretta Pasoti, directrice de l'hôpital, ce dispositif constitue « une bouffée d'oxygène pour la population et les familles ».

Quelques jours plus tard, le 16 septembre 2025, le FGA a signé une convention similaire avec le CHU d'Angré à Abidjan, dans le cadre du décret n°2024-996 instituant la prise en charge immédiate et systématique des accidentés. Le directeur du CHU, Moussa Diabaté, souligne l'impact concret : « Grâce au FGA, nous avons pu soigner des patients sans ressources, et cette convention renforce un mécanisme déjà efficace ».

Pour Noël Koffi Maïzan, ces deux partenariats sont une étape majeure vers un système de santé plus réactif, humain et solidaire, avec l'objectif que plus aucune victime d'accident ne reste sans soins, et préfigurent de nouvelles collaborations avec d'autres hôpitaux publics à travers le pays.



Le président gabonais reçoit la délégation ivoirienne de la CNPS.

FIXATION DE SALAIRES : L'OIT RENFORCE LE DIALOGUE SOCIAL EN CÔTE D'IVOIRE

La question salariale, véritable levier de compétitivité et de cohésion sociale, était au cœur d'un atelier stratégique organisé par l'Organisation internationale du Travail (OIT) du 11 au 13 septembre 2025 à Dabou. Destinée aux membres de la Commission Indépendante Permanente de Concertation (CIPC), cette rencontre s'inscrit dans la perspective des négociations salariales de 2026 et traduit le soutien constant de l'OIT au monde du travail ivoirien.

A travers ses projets « Fixation de salaires adéquats » (SAW) et « SAW-Agriculture » (SAW-A), l'organisation internationale accompagne la Côte d'Ivoire dans l'amélioration de son système de négociation salariale. « Le pays dispose déjà d'un socle solide de dialogue social, reconnu dans la sous-région. Notre rôle est d'aider à perfectionner ce mécanisme pour qu'il reste un facteur de stabilité et de croissance inclusive », a rappelé Ulrich Djè, coordonnateur des projets, représentant la directrice du Bureau pays de l'OIT.

L'atelier de Dabou visait à doter les membres de la CIPC – organe bipartite



Ulrich Djè, coordonnateur des projets, représentant la directrice du Bureau pays de l'OIT

rassemblant employeurs et travailleurs – d'outils modernes pour proposer des grilles salariales crédibles et soutenables. Les participants ont ainsi été formés sur les principes internationaux, le cadre juridique national, les méthodes d'analyse statistique et les bonnes pratiques observées ailleurs.

Soutenue par les gouvernements des Pays-Bas et de l'Allemagne, cette initiative vise à instaurer un système de

fixation des salaires formalisé, équitable et fondé sur des données probantes. Une démarche essentielle dans un contexte où la croissance économique de la Côte d'Ivoire doit s'accompagner d'une meilleure redistribution et d'une amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs.

« La force du processus, c'est qu'aucune partie ne décide seule », a expliqué Ulrich Djè. « Employeurs et travailleurs négocient, puis soumettent leurs propositions au gouvernement qui, sur la base des indicateurs économiques, valide un consensus réaliste. »

Pour Mar Mao, président intérimaire de la CIPC, ce renforcement des capacités arrive à point nommé : « C'est une opportunité pour mieux nous préparer aux futures discussions salariales et progresser vers une fixation plus juste et équilibrée des salaires. »

En réunissant une vingtaine de membres de la CIPC, un consultant spécialisé et les experts de l'OIT, l'atelier de Dabou confirme que la question salariale n'est pas seulement un enjeu social. Elle est aussi un pilier de stabilité macroéconomique, de productivité et de climat des affaires.

PAIEMENT DES TAXES ET MISE AUX NORMES : LA CÔTE D'IVOIRE RENFORCE SON ÉCOSYSTÈME TOURISTIQUE

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs a lancé le 25 août 2025, à l'Hôtel des Armées d'Abidjan-Plateau, une campagne nationale de sensibilisation sur le paiement des taxes touristiques et de loisirs, ainsi que sur la mise aux normes des établissements du secteur. L'objectif étant d'assainir l'écosystème touristique, renforcer sa compétitivité et soutenir la croissance économique du pays.

Représentant le ministre Siandou Fofana, le Directeur de cabinet, Andi Leal Daniel, a souligné que le tourisme et les loisirs sont bien plus qu'une activité économique. Ils constituent un vecteur d'intégration sociale et culturelle et un instrument de rayonnement international pour la Côte d'Ivoire. Il a insisté sur le lien direct entre conformité, attractivité et rentabilité.

La campagne vise à responsabiliser les opérateurs sur leurs droits et obligations dans une logique de gouvernance public-privé participative. Elle cherche également à aligner le secteur ivoirien sur les standards internationaux pour soutenir l'ambition



La table de séance.

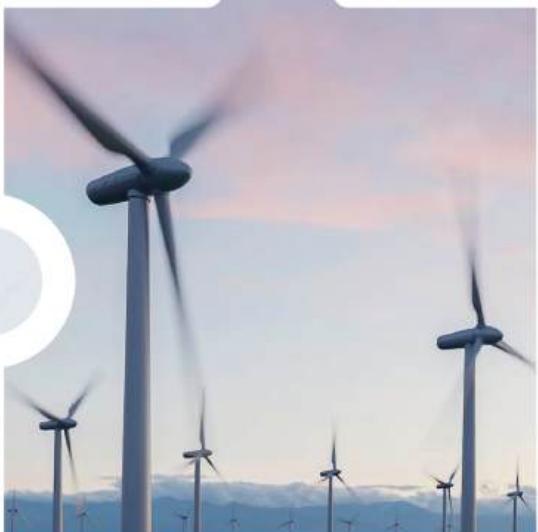
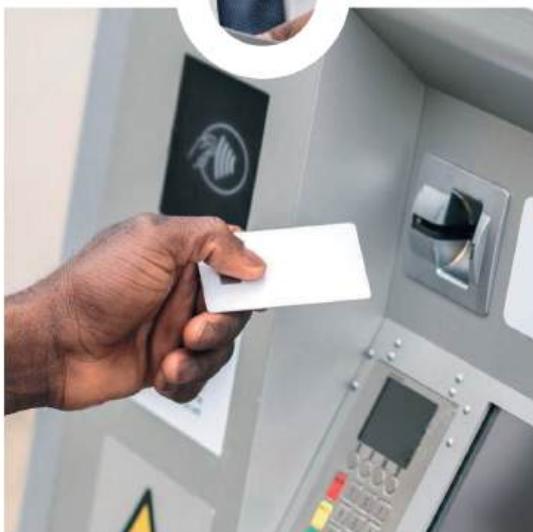
de la Côte d'Ivoire à devenir une destination leader en Afrique. Enfin, elle contribue à développer une économie touristique durable et compétitive, appelée à représenter plus de 10 % du PIB, contre 9 % actuellement.

Pour Isabelle Anoh, Directrice générale des Loisirs, la transformation du pays en hub régional du divertissement repose sur des infrastructures conformes et sécurisées. Selon Dr Fagama Klo, Directeur général de l'Industrie touristique et hôtelière, un civisme fiscal accru et une politique qualitative optimisée pourraient permettre au secteur de générer plus de 5 000 milliards FCFA de recettes.

Après Abidjan, le ministère déployera ses équipes dans les principales régions du pays : Man, Yamoussoukro, Korhogo, Abengourou, San Pedro, entre autres.



CNPS INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL



La CNPS, votre partenaire pour la vie.



01 BP 317 ABIDJAN 01 - Tel : 27 20 25 21 00 - web : www.cnps.ci - Email : info@cnps.ci



UNION DES ARCHITECTES D'AFRIQUE (UAA) : L'IVOIRIEN FRANCIS SOSSAH ÉLU PRÉSIDENT

L'architecte ivoirien Francis Sossah a été élu nouveau président de l'Union des Architectes d'Afrique (UAA) pour un mandat de trois ans. Sa candidature, soutenue par le Conseil National de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire, présidé par Joseph Amon, a été validée lors de l'Assemblée Générale Élective qui s'est tenue du 29 au 30 août à Kinshasa, en République Démocratique du Congo. Francis Sossah succède ainsi au Congolais Donatien Kasseyet Kalume à l'issue du 14e Congrès Triennal de l'UAA, devenant le 9e président de cette institution continentale.

Diplômé de l'École Spéciale d'Architecture de Paris en 1977 (DESA), Francis Sossah est inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes sous le numéro 1977/33/19. Il a enrichi son expérience en effectuant plusieurs stages dans des cabinets parisiens de renom tels qu'Agapitos, Gonthier et Henri Pottier, avant de fonder à Abidjan le cabinet privé Atelier d'Architectes Associés, en collaboration avec ses promotionnaires DESA, Raymonde Koffi Berthé et Frondo Ya.

Sa contribution à la publication de revues africaines sur l'architecture,



telles que Espace Africain et Papyrus, lui a ouvert les portes de la prestigieuse Howard University à Washington, où il a encadré de jeunes étudiants africains dans leurs thèses en architecture. De retour à Abidjan, il a dirigé des projets majeurs en tant qu'Architecte en chef des Cabinets ACA (Architectes Consultants et Associés), présents à Abidjan, Accra et Cotonou.

Membre du Conseil de l'Union Internationale des Architectes, vice-président de l'UAA avant son élection et membre actif du Conseil de l'Ordre des Architectes, Francis Sossah a également

contribué à la création de la première École d'Architecture d'Abidjan (EAA). Parmi ses projets emblématiques figurent le Palais de la Culture d'Abidjan, les logements économiques de la SIR, ainsi que ses fonctions de conseil auprès de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et du Ministère de la Culture et de la Francophonie. Très engagé dans la protection du patrimoine africain, il a été, en 2016, curateur du Pavillon de la Côte d'Ivoire à la Biennale internationale d'architecture de Venise.

L'UAA a été inaugurée le 23 mai 1981 au Nigéria par son Excellence Alhaji Shehu Shagari, ancien président du Nigéria, dans le but de fédérer les architectes africains sans distinction de nationalité, de race, de religion ou de doctrine. Initialement composée de délégations de 23 pays, l'UAA regroupe aujourd'hui les principales organisations professionnelles de 42 pays, représentant plus de 70 000 architectes à travers le continent.

Avec l'élection de Francis Sossah à sa tête, l'UAA renforce son engagement à promouvoir une architecture africaine de qualité, innovante et au service des besoins des sociétés africaines.

CMU ZÉRO COTISATION : ALASSANE OUATTARA PROLONGE LA MESURE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2025

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a annoncé la prorogation de la mesure exceptionnelle « CMU Zéro Cotisation » jusqu'au 31 décembre 2025. Cette initiative, lancée en mai dernier pour quatre mois, permet aux populations du secteur informel d'accéder à la Couverture Maladie Universelle (CMU) sans obligation de cotisation.

Face aux résultats encourageants et à l'engouement suscité, le Chef de l'État a choisi de prolonger la mesure afin de renforcer l'accès équitable aux soins dans le cadre de sa vision d'une « Côte d'Ivoire solidaire ».

Concrètement, les patients enrôlés à la CMU continueront de bénéficier d'importants avantages : dans les Centres de Santé Urbains (CSU), ils ne paieront que 30 % du ticket modérateur pour les consultations, soins infirmiers et médicaments ; dans les Centres de Santé

Ruraux (CSR), ces prestations resteront entièrement gratuites.

Avec près de 20,9 millions de personnes déjà enrôlées, la Caisse Nationale

d'Assurance Maladie (CNAM) table sur 24 millions d'assurés d'ici la fin de l'année grâce à cette prorogation.



CEPICI VISITS IN BOUAKÉ: A SINGLE POINT OF ACCESS TO BOOST INVESTMENT



The Centre for the Promotion of Investment in Côte d'Ivoire (CEPICI) has just taken a new step in the regionalisation of its services with the opening of a regional office in Bouaké on 17 September 2025. The ceremony, held at the Town Hall, marks a decisive step forward in the national strategy to bring investment closer to the regions.

This initiative is part of the National DevelopPMEnT Plan (PND 2021-2025), which objectives one to reduce regional disparities, strengthen the

economic attractiveness of the regions and stimulate the creation of sustainable jobs. With this new office, Bouaké is set to play a major role as an influential business hub in West Africa.

As the country's second largest city and a strategic economic hub, Bouaké offers considerable potential in sectors such as agribusiness, energy, trade and hospitality. Proof of its dynamism: between 2013 and 2022, the city has already attracted nearly 87 billion CFA francs in investment.

Covering an area of 788 m², the site has

modern facilities designed to provide local services: a large reception hall, partitioned offices, a meeting room, a cyber space dedicated to online procedures, not to mention green spaces that make it a pleasant working environment.

With this office, CEPICI is confirming its ambition to decentralise investment, bringing opportunities closer to project leaders, while giving regions the means to become key players in national economic developPMEnT.

IPS-CGRAE OPENS IN BOUAKÉ

On 18 September 2025, Prime Minister Robert Beugré Mambé opened the new agency of the Social Welfare Institution – General Retirement Fund for Civil Servants (IPS-CGRAE) in Bouaké. Located in the Commerce district, between the Jacques Aka Cultural Centre and the Military Firefighters Group, this infrastructure illustrates the desire for modernisation and proximity.

The district covered is particularly dense, with nearly 25,000 active civil servants, more than 5,600 retirees and some fifteen retiree associations. By relocating from the Nimbo district to a larger and more functional site, the IPS-CGRAE is responding to the growing needs of social security beneficiaries in terms of reception and support.

The new building, designed in accordance with current standards, offers a reception hall capable of accommodating 100 visitors at a time, a 80-seat multipurpose room dedicated to pensioners' associations and social and health activities, and a modern infirmary accessible to staff, their families and visiting social security beneficiaries.

According to Director General Abdrahamane Berté, this achievement reflects 'a structured institutional trajectory, driven by a vision of local social protection.' It is based on modern architectural and technological standards to enhance service quality and speed up the processing of files.

In his speech, the Prime Minister paid tribute to pensioners, describing them as 'the pillars of the nation's developPMEnT'. He recalled the effective payment, on 25 August 2025, of the exceptional bonus granted by the Head of State, a strong gesture in favour of a dignified and secure retirement. He also praised the performance of the IPS-CGRAE since 2011, marked by regular payments and continuous improvement in the quality of service.



SOCIAL SECURITY: GABON ATTRACTED BY THE IVORIAN CNPS MODEL

The Ivorian social security model is setting an example in Central Africa. On Monday 15 September 2025, in Libreville, Gabonese President Brice Clotaire Oligui Nguema received Denis Charles Kouassi, General Manager of the National Social Security Fund (CNPS) of Côte d'Ivoire. They discussed about the Ivorian experience and prospects for cooperation.

At the heart of this meeting were the spectacular results achieved by the CNPS, which in a decade has become a continental benchmark in financial governance and social protection. The institution has grown from a surplus of 8 billion CFA francs in 2012 to 224 billion CFA francs in 2024, while its investment portfolio has jumped from 94 billion CFA francs to more than 1,480 billion CFA francs over the same period. This transformation was made possible by the 2012 parametric reform, which enabled the transition from a pay-as-you-go model to an innovative hybrid system, combining long-term security and



economic performance. modèle à suivre. Gabon's main objective at present is to draw inspiration from this model of excellence in order to modernise its own pension fund and guarantee better social protection for its people. The two countries thus intend to pool their experiences and build a solid partnership

in the service of developPMEsnt.

'The Ivorian CNPS demonstrates that rigorous, transparent and investment-oriented management can transform a pension system into a real lever for growth and social cohesion,' said Denis Charles Kouassi after the meeting.

AUTOMOBILE GUARANTEE FUND: TWO NEW PARTNERSHIPS TO SAVE LIVES

The Automobile Guarantee Fund (FGA) is strengthening its strategy to support road accident victims with two new key agreements signed in Yamoussoukro and Abidjan.

On 12 September 2025, the FGA, headed by Noël Koffi Maïzan, entered into a partnership with the Saint Joseph Moscati Hospital in Yamoussoukro. This level 3 centre becomes the FGA's 15th

liaison office, providing full coverage of medical, hospital and pharmaceutical costs for accident victims. For Dr Ombretta Pasoti, director of the hospital, this arrangement is 'a breath of fresh air for the population and families'.

A few days later, on 16 September 2025, the FGA signed a similar agreement with the Angré University Hospital in Abidjan, under Decree No. 2024-996 establishing immediate and systematic care for accident victims. The director of the university hospital, Moussa Diabaté, emphasises the concrete impact: 'Thanks to the FGA, we have been able to treat patients without resources, and this agreement reinforces an already effective mechanism.'

For Noël Koffi Maïzan, these two partnerships are a major step towards a more responsive, humane and supportive healthcare system, with the aim of ensuring that no accident victim is left without care, and they herald new collaborations with other public hospitals across the country.



RÉSIDENCES LES JARDINS D'AHOUÉ

Programme Immobilier **CDC-CI** en partenariat avec Kaydan Groupe



Des logements abordables à partir de 22 millions de FCFA



Villa Duplex mitoyenne
3 pièces sur 99 m²



Villa Duplex mitoyenne
4 pièces sur 140 m²



Villa Duplex individuelle
4 pièces sur 201 m²

Pour plus d'informations :

Visitez le site internet www.cdc.ci/les-jardins-dahoue

Appelez au +225 27 22 55 92 05

[f](#) [in](#) [X](#) | www.cdc.ci

WAGE SETTING: ILO STRENGTHENS SOCIAL DIALOGUE IN CÔTE D'IVOIRE



The issue of wages, a key driver of competitiveness and social cohesion, was the focus of a strategic workshop organised by the International Labour Organisation (ILO) from 11 to 13 September 2025 in Dabou. Aimed at members of the Independent Permanent

Consultation Commission (CIPC), this meeting was held in the run-up to the 2026 wage negotiations and reflects the ILO's ongoing support for the Ivorian labour market.

Through its 'Setting Adequate Wages' (SAW) and 'SAW-Agriculture'

(SAW-A) projects, the international organisation is supporting Côte d'Ivoire in improving its wage negotiation system. 'The country already has a solid foundation for social dialogue, which is recognised in the sub-region. Our role is to help refine this mechanism so that it remains a factor for stability and inclusive growth,' said Ulrich Djè, project coordinator, representing the director of the ILO country office.

The workshop in Dabou aimed to provide members of the CIPC – a bipartite body bringing together employers and workers – with modern tools to propose credible and sustainable wage scales. Participants were trained in international principles, the national legal framework, statistical analysis methods and good practices observed elsewhere.

This initiative is supported by the governments of the Netherlands and Germany.

PAYMENT OF TAXES AND COMPLIANCE WITH STANDARDS : CÔTE D'IVOIRE STRENGTHENS ITS TOURISM ECOSYSTEM



On 25 August 2025, at the Hôtel des Armées in Abidjan-Plateau, the Ministry of Tourism and Leisure launched a national awareness campaign on the payment of tourism and leisure taxes, as well as on compliance with standards for establishments in the sector. The aim is to clean up the tourism ecosystem, strengthen its competitiveness and support the country's economic growth.

Representing Minister Siandou Fofana, Chief of Staff Andi Leal Daniel emphasised that tourism and leisure are much more than just an economic activity. They are a vehicle for social and cultural integration and a means of promoting Côte d'Ivoire internationally. He emphasised the direct link between compliance, attractiveness and profitability.

The campaign aims to support Côte

d'Ivoire's ambition to become a leading destination in Africa by helping to develop a sustainable and competitive tourism economy, which is expected to account for more than 10% of GDP, compared with 9% currently. Increased tax compliance and an optimised quality policy could enable the sector to generate more than 5 trillion CFA francs in revenue.



Union - Discipline - Travail

MFB
MINISTÈRE DES FINANCES
ET DU BUDGET
DGBF
DIRECTION GÉNÉRALE
DU BUDGET ET DES FINANCES



Cellule d'Information
des Opérateurs Économiques

Avec

eFournisseur

Plateforme informatique en ligne des Opérateurs Économiques et Fournisseurs de l'Etat

OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Rendez-vous sur le Portail « eFournisseur » pour suivre vous-même vos factures depuis la phase d'engagement jusqu'au paiement.

Engagement

Liquidation

Ordonnancement

Paiement



Vous informer, notre priorité!

📞 +225 27 20 242 460 / 27 20 242 456 - N° vert: 800 800 58

📍 Rez de chaussée de la Tour F de la Cité financière au plateau

🌐 www.dgbf.gouv.ci / accès à "e-fournisseur" en ligne

✉️ ceilope@budget.gouv.ci

UNION OF AFRICAN ARCHITECTS (UAA): FRANCIS SOSSAH OF CÔTE D'IVOIRE ELECTED AS THE CHAIRMAN

Ivorian architect Francis Sossah has been elected as the new president of the Union of African Architects (UAA) for a three-year term. His candidacy, supported by the National Council of the Order of Architects of Côte d'Ivoire, chaired by Joseph Amon, was validated at the Elective General Assembly held on 29-30 August in Kinshasa, Democratic Republic of Congo. Francis Sossah thus succeeds Congolese Donatien Kasseyet Kalume at the end of the 14th Triennial Congress of the UAA, becoming the 9th president of this continental institution. A graduate of the École Spéciale d'Architecture de Paris in 1977 (DESA), Francis Sossah is registered with the Order of Architects under number 1977/33/19. He gained further experience through several internships at renowned Parisian firms such as Agapitos, Gonthier and Henri Pottier, before founding the private firm Atelier d'Architectes Associés in Abidjan, in collaboration with his DESA classmates

Raymonde Koffi Berthé and Frondo. His contribution to African architecture journals such as Espace Africain and Papyrus opened the doors to the prestigious Howard University in Washington, where he supervised young African students in their architecture theses. Upon his return to Abidjan, he led major projects as Chief Architect of ACA (Architects Consultants and Associates), with offices in Abidjan, Accra and Cotonou.

A member of the Council of the International Union of Architects, vice-president of the UAA prior to his election and an active member of the Council of the Order of Architects, Francis Sossah also contributed to the creation of the first School of Architecture in Abidjan (EAA). His iconic projects include the Palais de la Culture in Abidjan and the SIR affordable housing project, as well as his advisory roles with the Regional Stock Exchange and the Ministry of Culture and Francophonie.



CMU ZERO CONTRIBUTION: ALASSANE OUATTARA EXTENDS THE MEASURE UNTIL 31 DECEMBER 2025

The President of the Republic, Alassane Ouattara, has announced the extension of the exceptional 'CMU Zero Contribution' measure until 31 December 2025. This initiative, launched last May for four months, allows people in the informal sector to access Universal Health Coverage (CMU) without having to pay contributions.

In light of the encouraging results and

the enthusiasm generated, the Head of State has decided to extend the measure in order to strengthen equitable access to healthcare as part of his vision of a 'Côte d'Ivoire based on solidarity'.

In practical terms, patients enrolled in the CMU will continue to enjoy significant benefits: in Urban Health Centres (CSUs), they will pay only 30% of the co-payment for consultations,

nursing care and medicines; in Rural Health Centres (CSRs), these services will remain completely free of charge. With nearly 20.9 million people already enrolled, the National Health Insurance Fund (CNAM) expects to have 24 million insured persons by the end of the year thanks to this extension.



62 ANS DU TRÉSOR PUBLIC IVOIRIEN : ENTRE CÉLÉBRATION ET RÉFLEXION SUR L'AVENIR DES FINANCES PUBLIQUES

Du 15 au 19 septembre, le Trésor public ivoirien a célébré ses 62 années d'existence à travers des festivités couplées au 16^{ème} Colloque de l'Association Internationale des Services du Trésor (AIST). Ce double événement, organisé au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire, s'est tenu autour de deux thématiques majeures : « Quel avenir pour les processus métiers du Trésor à l'aube de la digitalisation ? » et « La contribution du Trésor public au financement et au développement de la Côte d'Ivoire ».

Président la cérémonie, le Premier ministre Robert Beugré Mambé a souligné que, grâce à une gestion rigoureuse et innovante, le Trésor public a joué un rôle déterminant dans la résilience de l'économie nationale, positionnant la Côte d'Ivoire parmi les dix premières puissances du continent. Il a saisi l'occasion pour adresser ses vives félicitations au ministre de l'Économie et des Finances, Adama Coulibaly, au Directeur général du Trésor, Arthur Ahoussi, ainsi qu'à l'ensemble des agents, pour leur contribution exemplaire au développement du pays.

L'événement a été rehaussé par la présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles la présidente du Sénat, Kandia Camara, ainsi que plusieurs membres du gouvernement.



Allocution du Premier ministre Robert Beugré Mambé.



Adama Coulibaly, ministre de l'Économie et des Finances, pendant son discours.



Mme Catherine Lemesle, SG de l'AIST lors de son message.



Plusieurs invités, entre autres, les agents du Trésor Public, étaient nombreux à cette cérémonie.



Photo de famille.

Par Ismaël COULIBALY

TRÉSOR PUBLIC : PLUS DE 2 000 AGENTS MOBILISÉS AUTOUR DES TRAVAUX DE RÉFLEXION LANCÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Du 17 au 19 septembre, le Trésor Public ivoirien a célébré ses 62 ans par des travaux de réflexion réunissant plus de 2 000 agents en Côte d'Ivoire et à l'étranger. Ouvrant les échanges, le Directeur général, Arthur Ahoussi, a salué cette mobilisation, la qualifiant de levier essentiel pour consolider les acquis et relever les défis futurs. Les discussions ont porté sur des enjeux stratégiques tels que la contribution du Trésor au financement du développement, la mobilisation des ressources internes, la modernisation des métiers à l'ère de l'intelligence artificielle et le rôle du secteur financier africain face aux attentes des populations, des entreprises et de l'État. M. Ahoussi a rappelé que le Trésor a financé à hauteur de 38,7 % les trois derniers Plans Nationaux de Développement et sera davantage sollicité pour le PND 2026-2030, axé sur la croissance inclusive, la transformation économique, la digitalisation et la gouvernance. Il a enfin souligné l'importance du Plan Stratégique de Modernisation et de Développement (2024-2028), conçu pour bâtir une administration forte, résiliente et intègre, alignée sur les standards internationaux et au service des citoyens.



Plusieurs allocutions ont été prononcées.



Une vue des personnalités présentes.



La mobilisation des agents du Trésor a été exceptionnelle.



Photo de famille.

ALLIANCE DES PATRONATS FRANCOPHONES : AHMED CISSÉ PREND OFFICIELLEMENT FONCTION ET RENCONTRE LA SG DE L'OIF

Élu le 21 juillet 2025 pour un mandat de deux ans à la présidence de l'Alliance des Patronats Francophones (APF), M. Ahmed Cissé a officiellement pris fonction le 17 septembre 2025 lors d'une cérémonie de passation organisée à l'Ambassade de Roumanie à Paris. Il a reçu les charges de son prédécesseur, M. Geoffroy Roux de Bézieux, en présence de nombreux ambassadeurs et représentants des pays francophones. Plaçant son mandat sous le sceau de la continuité et de la consolidation des acquis, le nouveau président a décliné sa vision autour de quatre axes que sont : le renforcement des relations institutionnelles, le développement de services adaptés aux membres, une gouvernance inclusive et l'autonomie financière de l'organisation.

Le même jour, M. Ahmed Cissé a été reçu en audience au siège de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) par sa Secrétaire Générale, Mme Louise Mushikiwabo. Il a exprimé sa volonté de renforcer la collaboration avec l'OIF, de promouvoir les co-investissements entre entreprises francophones et de plaider pour une meilleure mobilité des entrepreneurs. La SG de l'OIF a salué son élection et réaffirmé son soutien à l'Alliance.



M. Ahmed Cissé lors de son allocution...



...a rendu un vibrant hommage à M. Geoffroy Roux de Bézieux.



Une importante délégation de la CGECI conduite par les past president, a accompagné le nouveau président de l'APF...



... qui a été bien accueilli.



M. Ahmed Cissé a été reçu en audience par la SG de l'OIF, Mme Louise Mushikiwabo.



Par Kadiata FADIKA

75 ANS DU PORT D'ABIDJAN : D'IMPORTANTS INVESTISSEMENTS POUR UN GÉANT RÉGIONAL DU COMMERCE

Créé en 1950 et inauguré en 1951, les festivités des 75 ans du Port Autonome d'Abidjan se sont déroulées les 11 et 12 septembre 2025, avec une cérémonie d'ouverture officielle le jeudi 11 septembre présidée par le Premier ministre, Robert Beugré Mambé. L'occasion de rappeler les efforts colossaux engagés par l'État pour transformer cette infrastructure stratégique en un hub portuaire compétitif de premier plan. Entre 2011 et 2024, pas moins de 1 100 milliards FCFA ont été investis pour moderniser et renforcer les capacités du port. « Dans le domaine portuaire, des choix stratégiques ont été faits pour engager des investissements colossaux. Cela a radicalement modifié la trajectoire de compétitivité et de développement du port autonome d'Abidjan », a déclaré le chef du gouvernement.

Ces investissements se traduisent par plusieurs réalisations majeures : l'approfondissement du canal de Vridi en 2019, la mise en service du nouveau terminal roulier en 2018, l'achèvement du deuxième terminal à conteneurs en 2022, et l'inauguration du terminal céréalier en 2023.

Grâce à ces modernisations, le trafic global des marchandises a poursuivi sa progression. En 2024, il a atteint 40,1 millions de tonnes, contre 34,7 millions en 2023, soit une hausse de 15,6 %. Le trafic conteneurisé, moteur de l'activité portuaire, a quant à lui bondi de 33 %. Aujourd'hui, le port d'Abidjan concentre 75 % des échanges commerciaux extérieurs de la Côte d'Ivoire et génère 78 % des recettes douanières de l'État. Ce qui en fait, un véritable pilier de l'économie nationale et régionale.



Plusieurs allocutions ont été prononcées au cours de cette cérémonie.



Après la visite guidée...



... Le Premier ministre Mambé a reçu un présent.



Photo de famille.

PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2025 : 74 LAURÉATS DISTINGUÉS

La 12^e édition du Prix national d'Excellence (PNE) a récompensé, le 4 août 2025 au Palais présidentiel, 74 lauréats – dont 40 personnes physiques et 34 structures – pour leur contribution au développement et au rayonnement de la Côte d'Ivoire.

Chaque lauréat a reçu un trophée, un diplôme signé par le Chef de l'État et un chèque de 10 millions de FCFA lors d'une cérémonie présidée par le Président Alassane Ouattara, en présence de la Première Dame et du Premier ministre Robert Beugré Mambé, président du Comité national de l'Excellence.

« A travers cette Journée nationale de l'Excellence, nous honorons ceux qui incarnent l'abnégation, l'innovation et l'intégrité. Leur réussite doit inspirer nos jeunes générations », a déclaré le Chef de l'État, soulignant que le mérite est au cœur de l'édification d'une nation compétitive.

Pour cette édition, 4 505 candidatures avaient été enregistrées. Depuis sa création jusqu'à la 11e édition, le PNE a déjà distingué 812 lauréats, dont 153 structures publiques, 201 entreprises privées, 293 hommes et 151 femmes.



Les autorités administratives et coutumières étaient présentes autour du couple présidentiel.



Hommes et femmes en tenue ont reçu leur prix d'excellence, les jeunes n'étaient pas en reste.



Les lauréats, fiers d'avoir été honorés par la Nation.



Le couple modèle, la meilleure restauratrice ainsi que la première femme commandant de bord ont tous été célébrés...



... au même titre que la meilleure au BEPC et au CEPE. Le meilleur Artisan de Paix et de Cohésion et PETROCI Holding reconnu comme Meilleure Structure des Hydrocarbures...



... autant de femmes que d'hommes du secteur privé, du sport de la littérature..., ont vu leur mérite reconnu.



Photo de famille.



Boostez
votre croissance avec
BNI FAST LEASING
la solution de financement simplifié
et rapide de vos équipements.



Scannez ici
pour plus d'infos



ASSURANCE GARANTIE PAR



CENTRE DE RELATION CLIENT
27 20 30 30 30



www.bni.ci



Financer pour développer

CÔTE D'IVOIRE
BANQUE NATIONALE
D'INVESTISSEMENT

Par Koné Pefoungo WANOGO

FID2A : ABIDJAN MISE SUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ATTRACTIF POUR LES INVESTISSEURS

La première édition du Forum « Investir dans le District Autonome d'Abidjan » (FID2A) s'est tenue les 12 et 13 août 2025 au Sofitel Hôtel Ivoire. Placé sous le thème « District Autonome d'Abidjan : nouvelle espérance d'un développement durable », l'événement a réuni décideurs publics, opérateurs privés et partenaires techniques et financiers autour d'une ambition claire : renforcer l'attractivité économique du poumon ivoirien.

A l'ouverture, le Premier ministre Robert Beugré Mambé, représentant le Vice-président Tiémoko Meyliet Koné, a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir les acteurs de l'écosystème entrepreneurial dans leur contribution au développement du District. Il a rappelé qu'Abidjan, qui concentre près de 40 % du PIB national, demeure une plateforme stratégique dotée d'infrastructures modernes, d'un environnement d'affaires en pleine évolution et d'une population jeune et créative.

La clôture du forum, présidée par le vice-gouverneur du District, Claude Danho Paulin, a été marquée par un appel clair aux investisseurs. Celui d'accompagner la transition économique d'Abidjan à travers des projets structurants dans les secteurs clés que sont les transports, les réseaux routiers et les zones économiques. Un comité de suivi sera bientôt instauré afin de veiller à la mise en œuvre des recommandations et à la concrétisation des partenariats noués.



Plusieurs personnalités ont rehaussé ce forum de leur présence.



Les allocutions du PM et du Gouverneur ont été suivies avec le plus grand intérêt.



Photo de Famille

PROGRAMME SOCIAL DU GOUVERNEMENT : LES GRANDES AVANCÉES PRÉSENTÉES AU CESEC

Le Coordonnateur général du Programme social du gouvernement (Psgouv), Non Karna Coulibaly, a présenté le 12 août 2025, au siège du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), les grandes réalisations de ce vaste programme destiné à améliorer les conditions de vie des populations.

Face au président de l'institution, Eugène Aka Aouélé, et aux conseillers, il a rappelé les progrès accomplis dans des secteurs clés : santé (construction et équipement de centres, gratuité ciblée des soins, poches de sang disponibles à 3 000 FCFA), hydraulique (réparation et remplacement de milliers de pompes), électrification (taux passé de 33 % en 2011 à près de 95 %), filets sociaux (plus de 230 000 ménages bénéficiaires de transferts monétaires), infrastructures routières, agriculture,

emploi des jeunes et cantines scolaires.

Non Karna Coulibaly, par ailleurs Conseiller spécial du Premier Ministre, a indiqué que 88 % des projets du Psgouv sont déjà réalisés, tout en reconnaissant des défis persistants, notamment dans l'hydraulique. Côté communication, il a annoncé la production de cinq capsules vidéo et de deux cartographies interactives retracant les résultats région par région.

Au nom du CESEC, Eugène Aka Aouélé a salué les avancées et assuré que son institution contribuera à la vulgarisation des acquis du Psgouv dans ses avis à l'Exécutif et au Parlement. Le Psgouv, dont la première phase (2019-2020) a été suivie du Psgouv2 (2022-2024, prolongé en 2025), vise à réduire la pauvreté, renforcer la cohésion sociale et accroître le pouvoir d'achat des populations



Eugène Aka Aouélé, a présidé les travaux.



L'intervention de M. Non Karna Coulibaly...



...a été suivie avec beaucoup d'attention par les membres du CESEC.



Les actions réalisées ont été consignées dans un document.



Photo de famille.

Par Hervé KOUTOUAN

BAD : SIDI OULD TAH OFFICIELLEMENT INVESTI

Sidi Ould Tah préside aux destinées de la Banque Africaine de Développement pour les cinq prochaines années. Il a prêté serment à Abidjan, le 1er septembre en présence de plusieurs personnalités dont le Président Alassane Ouattara et son homologue Mauritanien Mohamed Ould El Ghazouani. Élu le 29 mai 2025 comme 9e président de la Banque Africaine

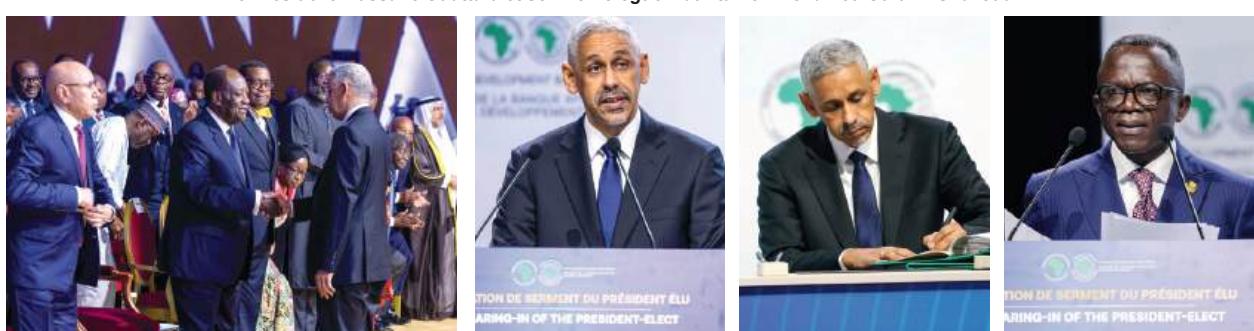
de Développement, l'ancien patron de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA) s'est engagé à relever les défis liés à la dette, à la baisse de l'aide au développement et aux retards des ODD. Les deux chefs d'État ont salué une nouvelle ère pour l'institution, pilier du financement des projets structurants en Afrique.



Le Palais des Congrès du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire a accueilli des personnalités de premier plan pour cette cérémonie de prestation de serment.



Le Président Alassane Ouattara et son homologue Mauritanien Mohamed Ould El Ghazouani.



Les temps forts de l'investiture...



Photo de famille.

CLCESP / OCTOBRE 2025

À LA RENCONTRE DE P32-P33

MODÈLE P34-P36

ZOOM SUR LES CLCESP P40-P42

FOCUS SUR LE CCESP P44-P55

Zoom sur...

**MEETING WITH
P33**

**MODEL
P36-P37**

**ZOOM ON CLCESP
P41-P43**

**FOCUS ON CCESP
P45-P55**

Zoom on...

GESTION DE LA DETTE

La DGF hisse la Côte d'Ivoire au rang des modèles africains

Dans un contexte international marqué par l'instabilité économique et l'augmentation des risques de surendettement, la Côte d'Ivoire se distingue par une gestion rigoureuse et stratégique de sa dette. Sous l'impulsion de la Direction Générale des Financements (DGF), dirigée par M. Lasciné Diaby, le pays est devenu une référence sur le continent africain.



Lasciné Diaby est à la tête de la Direction générale des financements (DGF).

UN MODÈLE RÉSILIENT MALGRÉ LES TURBULENCES ÉCONOMIQUES

Alors que la dette publique mondiale a atteint 92 000 milliards de dollars en 2023, plus de la moitié des pays africains sont aujourd'hui exposés à un risque élevé de surendettement, conséquence des politiques budgétaires expansionnistes post-COVID-19 et des chocs inflationnistes liés aux tensions géopolitiques. Dans ce contexte, la Côte d'Ivoire se distingue nettement. En 2023, sa dette publique représentait 58,1 % du PIB, bien en deçà du seuil de 70 % fixé par l'UEMOA. En 2024, le FMI la classe parmi les pays à risque modéré d'endettement.

Ces performances sont le fruit d'une gestion proactive de la dette publique, axée sur l'amélioration de son profil d'amortissement et la mise en œuvre d'une stratégie d'endettement strictement encadrée.

UNE STRATÉGIE D'ENDETTEMENT RESPONSABLE ET MAÎTRISÉE

La gestion de la dette repose sur une Stratégie de Gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT), élaborée et actualisée chaque année par la DGF. Cette stratégie privilégie les emprunts à taux fixe, afin de limiter l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Elle oriente également les financements vers des instruments

libellés en FCFA pour atténuer le risque de change, tout en adoptant des maturités à moyen et long terme qui permettent de réduire le risque de refinancement.

A travers cette approche, l'un des objectifs clairement affichés par la DGF est de faire passer la part de la dette extérieure sous la barre des 50 % à moyen terme, renforçant ainsi la résilience du portefeuille global de la dette.

UNE GESTION PROACTIVE SALUÉE À L'INTERNATIONAL

La DGF met en œuvre une politique proactive de gestion de passif à travers des opérations de refinancement anticipé. En 2024 et 2025, plus des trois quarts des fonds levés par le biais des émissions d'Eurobonds ont été utilisés non pas pour accroître le stock de la dette, mais pour remplacer des emprunts existants, parfois coûteux, avant leur échéance naturelle. Cette stratégie repose sur des analyses fines du portefeuille permettant d'optimiser les conditions de remboursement et d'alléger le profil d'amortissement.

Grâce à cette rigueur, la Côte d'Ivoire a vu sa note souveraine améliorée en 2024. Moody's a rehaussé la note de Baa3 à Baa2 avec perspective stable, tandis que Standard & Poor's l'a portée de BB- à BB. Cette reconnaissance s'est traduite par une distinction prestigieuse : en novembre 2024, la DGF a reçu le prix du «Meilleur gestionnaire de dette souveraine au monde», décerné par le magazine financier international Risk.net.

DES APPROCHES INNOVANTES QUI RENFORCENT LE LEADERSHIP RÉGIONAL

La DGF développe des solutions innovantes qui positionnent la Côte d'Ivoire comme un acteur majeur sur la

scène financière africaine. En 2024, elle a réalisé une première en Afrique subsaharienne avec une opération de type «Debt for DevelopPMEn Swap». Cette transaction, soutenue par une garantie de la Banque mondiale, a permis de réduire le coût du financement en rachetant des lignes de crédit plus onéreuses et à maturité plus courte. L'économie générée, estimée à au moins 60 millions d'euros, a été réinjectée dans le Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base (PRSEB).

En 2025, la Côte d'Ivoire innove à nouveau avec une émission d'Eurobonds en deux tranches. L'une, en dollars américains, s'accompagne d'une seconde libellée en FCFA, pour un montant de 220 milliards de FCFA. C'est la première fois qu'un Eurobond est émis dans une devise africaine, marquant un tournant majeur pour les marchés de capitaux du continent.

VERS DE NOUVEAUX HORIZONS FINANCIERS

Dans une logique de diversification, la Côte d'Ivoire explore de nouveaux marchés financiers, notamment à travers les « Samouraï Bonds » au Japon et les « Panda Bonds » en Chine, bénéficiant de conditions avantageuses. Le pays renforce également sa capacité à lever des financements durables, comme en témoigne l'Eurobond émis en janvier 2024, structuré selon les standards ESG. Cet instrument a reçu deux distinctions lors des Global Banking & Markets Africa Awards organisés en mars 2025 en Afrique du Sud.

En partenariat avec la Banque mondiale, la Côte d'Ivoire travaille actuellement à l'élargissement de son cadre ESG aux nouveaux produits liés à la durabilité, tels que les obligations et prêts indexés sur la performance en matière de développement durable, appelés Sustainability-Linked Bonds et Loans.

DEBT MANAGEMENT

The DGF makes Côte d'Ivoire a model for Africa

In an international context dominated by an economic instability and increasing risks of over-indebtedness, Côte d'Ivoire differs from its strategic debt management. This continental success is devoted to the Executive Management of financing headed over by M. Lanciné Diaby.

A RESILIENT MODEL REGARDLESS OF ECONOMIC FLUCTUATIONS

With a global public debt of \$92 trillion in 2023, more than half of African countries are now exposed to over-indebtedness, notably due to post-COVID-19 expansionary fiscal policies and geopolitical tensions related inflationary pressures. In this sluggish context, the situation sharply differs in Côte d'Ivoire. In 2023, the public debt represented 58.1% of GDP, well below the agreed benchmark of 70% recommended by the WAEMU. In 2024, the IMF ranked Côte d'Ivoire as one of the countries with moderate risk of over-indebtedness.



upgraded it from BB- to BB.

INNOVATIVE APPROACHES THAT STRENGTHEN REGIONAL LEADERSHIP

The DGF has developed innovative solutions that position Côte d'Ivoire as a major player in the African financial sector. In 2024, the country was a sub-Saharan African pioneer with the setting of “Debt for DevelopPMEn Swap transaction”.

In 2025, Côte d'Ivoire innovated with a two-tranche Eurobond issue. One tranche, in US dollars and a second tranche in CFA francs for an amount of 220 billion CFA francs. This was the first time a Eurobond had been issued in an African currency, a major turning point for the continent's capital market business.

A CONTROLLED AND RESPONSIBLE DEBT MANAGEMENT STRATEGY

The management of the debt is based on medium-term management strategy set and annually updated by the DGF. This strategy focuses on fixed rate loan so as to reduce the impact of the interest rate fluctuation. It also lays the emphasis upon the use financing-based on CFA currency to minimize foreign exchange risk while adopting long and medium-term maturity reducing therefore refinancing risk.

PRO-ACTIVE MANAGEMENT ACKNOWLEDGED INTERNATIONALLY

The DGF is implementing a proactive liability management policy through early refinancing operations. In 2024 and 2025, more than three-quarters of the funds raised through Eurobond issues were used not to increase the debt stock, but to refund costly debt before their settlement date. Applying this austerity policy, Côte d'Ivoire sovereign rating improved in 2024. Moody's credit rating agency upgraded the ivorian sovereign debt from Baa3 to Baa2 while Standard & Poor's

TARGETING NEW FINANCIAL MARKET

As part of its diversification policy efforts, Côte d'Ivoire is exploring new financial markets, particularly “Samurai Bonds” in Japan and “Panda Bonds” in China. The country is also strengthening its capacity to raise sustainable financing. As a testimony, we have the Eurobond issued according to ESG standards in January 2024.

MARIAME TOURÉ, Secrétaire Exécutive par Intérim de l'ONCE

« L'Observatoire est un instrument d'analyse et d'aide à la décision portant sur la compétitivité des entreprises »

A la tête de l'Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises (ONCE) depuis le 2 janvier 2024, en sa qualité de Secrétaire Exécutive par intérim, Mme Touré assume la responsabilité globale de la conduite stratégique et opérationnelle de l'institution. Dans ce rôle, elle veille notamment à la mise en œuvre effective des missions de l'Observatoire, à travers la supervision des analyses économiques, la production de données fiables et la formulation de recommandations à l'intention des décideurs publics et privés.



Madame la Secrétaire Exécutive, présentez-nous l'institution que vous dirigez.

Avant de répondre à cette question, permettez-moi d'adresser mes sincères remerciements et toute ma reconnaissance à Monsieur Adama Coulibaly, Ministre des Finances et du Budget, qui m'a accordé sa confiance en me nommant à la tête de l'ONCE en tant que Secrétaire Exécutive par intérim depuis le 2 janvier 2024. Le Ministre Coulibaly ne ménage aucun effort pour permettre à l'Observatoire de jouer pleinement son rôle d'accompagnement du Gouvernement sur les questions de

compétitivité des entreprises.

Il est important de rappeler que, par le Décret n°2017-637 du 4 octobre 2017, modifié par le Décret n°2019-218 du 13 mars 2019 (articles 5, 9, 10 et 12), le Gouvernement a acté la création de l'ONCE. L'Observatoire est un instrument d'analyse et d'aide à la décision portant sur la compétitivité des entreprises ainsi que sur les pôles régionaux de développement. Sa création s'inscrit dans le cadre des initiatives prises par le Gouvernement pour soutenir et consolider la relance économique amorcée ces dernières années.

En tant qu'outil de gouvernance, quelles sont les missions assignées à l'Observatoire ?

Cette institution a pour mission, entre autres, de suivre et d'évaluer la compétitivité des filières porteuses de croissance ainsi que celle des pôles régionaux. Elle est chargée d'analyser les évolutions de la position compétitive des entreprises ivoiriennes, tant au niveau régional qu'international, et d'assurer le suivi et l'évaluation de l'impact des mesures gouvernementales relatives à la compétitivité.

Elle contribue également à l'analyse des effets socio-économiques de la mondialisation et des accords de facilitation et de libéralisation des échanges, tout en assistant le Gouvernement dans la définition des orientations et des contenus des politiques publiques visant une compétitivité durable.

Enfin, elle veille stratégiquement à la position compétitive des entreprises ivoiriennes. L'ONCE repose sur deux organes pour l'exécution de ses missions : le Conseil d'Orientation et le Secrétariat Exécutif.

Quels sont les grands chantiers de l'Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises ?

L'ONCE a organisé, de 2021 à 2022, des rencontres thématiques portant sur les filières des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, selon un schéma intégrant l'identification des préoccupations des acteurs et la formulation de recommandations pertinentes.

Ces rencontres ont abordé la compétitivité dans divers secteurs : transport aérien,



Mme Mariam Touré entourée de ses équipes.

production et transformation de la mangue, filière volaille, transport lagunaire, et transformation du coton. Ces assises ont révélé de véritables besoins en amélioration de la compétitivité, en particulier dans les secteurs du transport et de la transformation du coton, fortement dépendants de l'énergie.

L'ONCE a procédé à la mise à jour de l'étude sur la compétitivité des entreprises ivoiriennes. Que peut-on en retenir ?

Afin d'évaluer l'impact de la pandémie de Covid-19 sur l'environnement économique ivoirien, l'ONCE a actualisé l'étude réalisée en 2019 par la Cellule d'Analyse des Politiques Économiques du Centre Ivoirien de Recherche Économique et Sociale (CAPEC). Il en ressort que le taux de croissance du secteur industriel ivoirien reste faible, avec 9,7 % en 2019 (cf. PND 2021-2025). Il est donc essentiel de mettre en place des politiques innovantes pour accroître ce taux et renforcer l'adaptabilité et la compétitivité des entreprises ivoiriennes sur les marchés local et international.

En 2023, dans le but d'analyser les facteurs influençant la compétitivité des entreprises, cette institution a sollicité le cabinet Sika Finance pour produire un rapport approfondi sur la question. Ce rapport évalue la compétitivité à partir

de facteurs économiques et structurels, mettant en lumière les opportunités et défis dans un contexte de croissance constante entre 2012 et 2022.

Qu'en est-il de la dynamisation de l'ONCE ?

L'année 2024 a été consacrée à une introspection sur la dynamisation de l'institution. Un atelier stratégique, tenu le 25 juillet 2024, a permis de réfléchir aux orientations, outils et actions prioritaires à mettre en œuvre pour renforcer l'efficacité de l'Observatoire.

Dans cette perspective, l'Observatoire a mené un exercice d'autocritique et de révision de ses outils de performance afin de jouer pleinement son rôle aux côtés du Gouvernement. La réforme engagée vise à intégrer une approche de durabilité, au-delà de la compétitivité instantanée, en s'appuyant sur des critères comme la résilience, l'attractivité territoriale, la valorisation des spécialisations traditionnelles et le développement de productions plus sophistiquées.

Vous avez aussi mené une étude d'impact des Accords Commerciaux Préférentiels (ACP) sur la compétitivité des entreprises en Côte d'Ivoire, sur la période 2020-2024.

Dans le cadre de ses activités et en lien avec le Programme National de

Développement (PND) 2021-2025, l'ONCE a commandité une étude sur la compétitivité des entreprises ivoiriennes couvrant la période 2020-2024. Cette initiative fait suite à la signature des Accords de Partenariat Économique (APE) avec l'Union européenne, le Royaume-Uni et la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF).

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact des mutations économiques et fiscales sur l'économie nationale et sur le Schéma de Libéralisation des Échanges Communautaires (SLEC) de l'Union douanière de la CEDEAO.

A travers ces Accords, la Côte d'Ivoire réaffirme son ambition de devenir une puissance économique en renforçant son industrie, ses services et le transfert technologique. L'ONCE, conformément à ses missions, s'engage à fournir des données fiables pour accompagner les décisions stratégiques liées à la mise en œuvre de ces Accords. Un atelier a été organisé le 26 mars 2025 pour présenter les résultats de cette étude.

Les entreprises ivoiriennes sont-elles informées de l'existence de l'ONCE ?

Dans le cadre de sa stratégie de visibilité, l'Observatoire a mis en place un cadre de collaboration avec les structures chargées de la compétitivité et du dialogue État-secteur privé. Elle anime régulièrement des sessions d'échange et d'information avec les acteurs économiques.

Ainsi, l'ONCE a pris part à la mission d'animation du Comité local de concertation État-secteur privé qui s'est tenue du 16 au 20 décembre 2024 à San Pedro. Lors de ces échanges, l'Observatoire a présenté ses missions, les indicateurs de compétitivité et les attentes vis-à-vis des entreprises, notamment en matière de transmission de données sur leurs activités.

Cette institution dispose également d'un site web (www.once.finances.gouv.ci), accessible à tous les acteurs et parties prenantes intéressés par la compétitivité de l'économie ivoirienne.

Que faut-il réellement aux entreprises ivoiriennes pour être compétitives ?

Pour accroître leur compétitivité, les entreprises ivoiriennes doivent bénéficier

d'infrastructures de base fiables, notamment en énergie et en eau, qui influencent considérablement leurs coûts de production. La maîtrise des coûts énergétiques constitue un levier important pour renforcer leur compétitivité. Par ailleurs, la compétitivité d'une entreprise repose sur sa capacité à maintenir ou à accroître ses parts de marché. Cela suppose un environnement économique et réglementaire stable, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, et une capacité d'adaptation aux innovations technologiques.

Un soutien public fort, via l'accès facilité au financement et à l'accompagnement, est également essentiel pour conférer un avantage concurrentiel durable aux entreprises.

Quelles sont les perspectives de l'ONCE pour les années à venir ?

Les perspectives de l'ONCE s'inscrivent dans la continuité de ses missions. L'Observatoire entend créer des cadres de synergie durables avec les structures en charge de la compétitivité et du secteur privé, afin d'accompagner les entreprises dans leur développement. Nous souhaitons également contribuer à l'amélioration de l'impact des Accords Commerciaux Préférentiels (ACP), en proposant une feuille de route pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de la Compétitivité (SNC). Par ailleurs, il ambitionne de valoriser les atouts locaux, sectoriels et régionaux pour favoriser une compétitivité inclusive et durable.

Nous restons pleinement engagés à œuvrer aux côtés des acteurs publics et privés pour bâtir ensemble un environnement favorable à l'innovation, à la performance et à une croissance durable des entreprises ivoiriennes.

MARIAME TOURÉ, Acting Executive Secretary of ONCE

“The Observatory is an analytical and decision-making tool focused on business competitiveness”

Running the National Observatory on Business Competitiveness (ONCE) since January 2, 2024, as Acting Executive Secretary, Ms. Touré assumes overall responsibility for the strategic and operational management of the institution.

Madam, would you mind introducing us your institution?

It is important to remember that, by presidential order No. 2017-637 of October 4, 2017, amended the No. 2019-218 of March 13, 2019 (articles 5, 9, 10 and 12), the Government approved the creation of the ONCE. The Observatory is an analytical and decision-making tool on the competitiveness of businesses and regional development hubs. Its creation is part of the initiatives taken by the Government to support and consolidate the economic recovery initiated in recent years.

As a governance tool, what are the Observatory's missions?

This institution's mission, among other things, is to monitor and assess the competitiveness of growth-promoting sectors and regional hubs. It is responsible for analyzing changes in the competitive position of Ivorian companies, both regionally and internationally, and for monitoring and evaluating the impact of government measures related to competitiveness.

It also contributes to the analysis of the socioeconomic effects of globalization and trade facilitation and liberalization agreements, while assisting the Government in defining the orientations and contents of public policies aimed at sustainable competitiveness.

Finally, it strategically monitors the competitive position of Ivorian companies. The ONCE relies on two bodies to carry out its missions: the Steering Committee and the Executive Secretariat.

What are the major projects of the National Observatory on Business Competitiveness?

From 2021 to 2022, the ONCE organized thematic meetings focusing on primary, secondary, and tertiary sectors, based on a framework that included stakeholders' concerns identification and formulating relevant recommendations.

These meetings addressed competitiveness in various sectors: air transport, mango production and processing, poultry production, lagoon transport, and cotton processing. These meetings revealed real needs for improving competitiveness, particularly in the cotton transport and processing sectors, which are heavily dependent on energy.

The ONCE has updated its study on the competitiveness of Ivorian businesses. What can we learn from it?

To assess the impact of the Covid-19 pandemic on the Ivorian economic environment, the ONCE has updated the study conducted in 2019 by the Economic Policy Analysis Unit of the Ivorian Center for Economic and Social Research (CAPEC).

It shows that the growth rate of the Ivorian industrial sector remains low, at 9.7% in 2019 (see PND 2021-2025). It is therefore essential to implement innovative policies to increase this rate and strengthen the adaptability and competitiveness of Ivorian businesses in local and international markets. In 2023, with the aim of analyzing the factors influencing business competitiveness, this institution commissioned Sika Finance to produce an in-depth report on the issue.



This report assesses competitiveness based on economic and structural factors, highlighting opportunities and challenges in a context of constant growth between 2012 and 2022.

What about revitalizing the ONCE?

The year 2024 was dedicated to introspection regarding the institution's revitalization. A strategic workshop, held on July 25, 2024, as an opportunity to think of the priority, tools, and actions to be implemented to strengthen the Observatory's effectiveness.

As such, the Observatory conducted a self-critical analysis and reviewed its performance tools in order to fully play its role in assisting the Government. The reform underway aims to integrate a sustainability approach, beyond instant competitiveness, based on criteria such as resilience, territorial attractiveness, the promotion of traditional specializations, and the developPMEnst of more sophisticated production.

You also carried out a study on the impact of Preferential Trade Agreements (PTAs) on the competitiveness of businesses in Côte d'Ivoire for the period 2020-2024.

As part of its activities and in conjunction with the 2021-2025 National DevelopPMEnst Program (NDP), the ONCE commissioned a

study on the competitiveness of Ivorian businesses covering the period 2020-2024. This initiative follows the signing of Economic Partnership Agreements (EPAs) with the European Union, the United Kingdom, and the African Continental Free Trade Area (AfCFTA). The objective of this study is to assess the impact of economic and fiscal changes on the national economy and on the Community Trade Liberalization Scheme (CTLs) of the ECOWAS Customs Union. Through these Agreements, Côte d'Ivoire reaffirms its ambition to become an economic power by strengthening its industry, services, and technology transfer. ONCE, in accordance with its missions, is committed to providing reliable data to support strategic decisions related to the implementation of these Agreements. A workshop was held on March 26, 2025, to present the results of this study.

Are Ivorian businesses aware of the ONCE?

As part of its visibility strategy, the Observatory has established a framework for collaboration with the organizations responsible for competitiveness and government-private sector dialogue platform. It regularly organizes exchange and information sessions with economic stakeholders.

For example, the ONCE participated

in the coordination mission of the Local Government-Private Sector Consultation Committee, which was held from December 16 to 20, 2024, in San Pedro. During these discussions, the Observatory presented its missions, competitiveness indicators, and expectations of businesses, particularly regarding the transmission of data on their activities.

This institution also has a website (www.once.finances.gouv.ci), accessible to all actors and stakeholders interested in the competitiveness of the Ivorian economy.

What do Ivorian businesses really need to be more competitive?

To increase their competitiveness, Ivorian companies must benefit from reliable basic infrastructure, particularly energy and water, which significantly influence their production costs. Controlling energy costs is an important aspect for strengthening their competitiveness.

Furthermore, a company's competitiveness depends on its ability to maintain or increase its market share. This requires a stable economic and regulatory environment, access to a skilled workforce, and the ability to adapt to technological innovations.

Strong public support, through easier access to financing and support, is also essential to give companies a sustainable competitive advantage.

What are the ONCE's perspectives for the coming years?

The ONCE's perspectives are consistent with its mission. The Observatory aims to create sustainable synergy frameworks with competitiveness organizations and the private sector to support businesses in their developPMEnst. We also aim to contribute to improving the impact of Preferential Trade Agreements (PTAs) by proposing a roadmap for the developPMEnst of a National Competitiveness Strategy (NCS).

We remain fully committed to collaborating with public and private stakeholders to jointly build an environment for innovation, performance, and sustainable growth for Ivorian businesses.



Programme de Développement du Secteur Financier

Le Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) a été créé par **Décret n° 2014-543 du 1er octobre 2014**, pour mettre en œuvre la Stratégie de Développement du Secteur Financier (SDSF), afin de disposer d'un secteur financier fort et inclusif. La SDSF a permis l'identification de réformes importantes à mettre en œuvre dans les secteurs (I) bancaire, (II) de la microfinance, (III) des marchés de capitaux, (IV) des assurances, et (V) des retraites et protection sociale. Ces réformes questionnent également des problématiques structurantes telles que (VI) le financement des PME, (VII) de l'Agriculture, et (VIII) de l'Habitat, ainsi que des mesures transversales touchant à l'amélioration de l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Aussi, les missions du PDESFI s'articulent-elles autour de l'assainissement et le développement du secteur financier dans ses différentes composantes.

En vue de rendre le cadre institutionnel plus adapté aux missions, il a été pris le Décret N° 2015-622 du 9 septembre 2015 déterminant l'organisation et le fonctionnement du PDESFI. Ainsi, le PDESFI est composé de quatre organes que sont :

- **Le Comité de Pilotage**, présidé par le Premier Ministre, chargé de définir les priorités et valider toutes les décisions à caractère stratégique ;
- **La Cellule Technique**, présidée par le Ministre chargé des Finances, chargée d'assurer le suivi dans la mise en œuvre des décisions du Comité de Pilotage ;
- **Le Conseil Consultatif**, constitué des régulateurs et autres associations professionnelles, et qui est un organe permanent de consultation et d'échanges ;
- **Le Secrétariat Exécutif**, dirigé par un Secrétaire Exécutif, qui assure la mise en œuvre des missions du PDESFI. Il assure également le secrétariat de la Cellule Technique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de Développement du Secteur Financier, le PDESFI a conduit/suivi plusieurs réformes.

Au titre de l'assainissement du secteur financier

- Fermeture des SFD illicites : cette procédure a permis de fermer les SFD opérant sans agrément.
 - Retrait d'agrément aux SFD non viables : Il s'agit de mettre en liquidation les SFD qui présentent beaucoup d'insuffisances par rapport aux normes réglementaires, mettant à risque les dépôts des clients.
 - Mise sous administration provisoire de SFD en difficultés : cas particulier de l'UNACOPEC-CI qui a été mise sous Administration Provisoire (A.P) depuis septembre 2013, afin d'assainir sa situation financière.
 - Suivi de la liquidation de la Banque pour le Financement de l'Agriculture (BFA): elle visait à contenir le risque pour le système bancaire.
 - Suivi des procédures de restructuration et de recapitalisation des banques à participation financière publique : le PDESFI a été un acteur majeur dans la mise en œuvre des plans de restructuration des banques publiques (BPCI ex-CNCE, BHCI, BNI et Versus-Bank).
 - Assainissement du secteur des assurances : retrait d'agrément aux compagnies d'assurance ne respectant pas les règles de la CIMA et mise sous administration provisoire des compagnies en difficulté.
 - Augmentation du capital social des sociétés d'assurance : il s'agit d'emmener les sociétés d'assurances à disposer de ressources suffisantes en vue de faire face à leurs engagements notamment le paiement diligent des sinistres.

Au titre du développement du secteur financier

- Mise en place des cadres réglementaires des produits financiers innovants (crédit-bail, finance islamique, affacturage, etc.).
- Opérationnalisation du Bureau d'Information sur le Crédit : le BIC CréditInfo recense toutes les informations utiles sur les entreprises et les particuliers à même de renseigner sur leur capacité de remboursement des crédits. Le but de cette réforme est de réduire l'asymétrie d'informations entre les prêteurs et les emprunteurs.
- Création et opérationnalisation de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI) par décret n°2016-1136 du 21 décembre 2016 : Il s'agit d'améliorer la protection des consommateurs de services financiers.
- Mise en place d'une structure de Médiation Financière au sein de l'OQSF pour maîtriser les litiges au niveau des institutions financières dans le cadre des relations avec leur clientèle.
- Création de l'Agence de Promotion de l'Inclusion financière en Côte d'Ivoire (APIF-CI), chargée de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Inclusion Financière.
- Cartographie et digitalisation des flux financiers gouvernementaux : un mémorandum d'entente (MoU) signé le 02 juillet 2018 entre l'Etat de Côte d'Ivoire et VISA Inc pour la digitalisation des paiements de l'Etat dans des domaines prioritaires.
- La création et l'opérationnalisation de la Caisse de Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) par la loi n°2018-574 du 13 juin 2018, et qui est chargée de la mobilisation et de la gestion sécurisée de fonds publics et privés.
- La mise en place du cadre réglementaire et la promotion de la monnaie électronique et le "mobile banking" à travers l'Instruction n°008-05-2015 régissant les conditions et modalités d'exercice des activités des émetteurs de monnaie électronique dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et la Note d'Information N°5/2017 - BCEAO relative aux systèmes de paiement dans l'UEMOA.
- La création et l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation du Récépissé d'Entrepôt (ARRE) pour faciliter le financement de l'agriculture.
- L'élargissement de l'offre de produits du marché des capitaux par l'augmentation de la liquidité du marché en incitant les émetteurs à recourir au fractionnement de leurs titres pour les rendre accessibles au grand public et en vue de rendre effective et en encourageant au respect des règles du flottant en vue de l'accroissement du volume des transactions.
- L'admission des entreprises nationales (publiques et privées) à la cote de la BRVM (Orange Côte d'Ivoire a été admise à la Cote de la BRVM en Juillet 2022).
- La création de la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) pour renforcer le financement de l'Agriculture.
- L'accroissement de l'offre de financement aux PME par la création et l'opérationnalisation d'un Troisième Compartiment dédié aux PME à la BRVM.
- Le développement de nouveaux produits d'assurance tels que l'assurance agricole, la micro assurance, l'assurance incendie, les produits de bancassurance.

Programme de Développement
du Secteur Financier

Siège social: Abidjan-Plateau, Avenue LAMBLIN, immeuble EQUATEUR / BP V 163 Abidjan

Tél.: (+225) 27 20 20 81 56 - 27 20 30 25 25 / FAX: (+225) 27 20 30 25 28

Site web: www.finances.gouv.ci - E-mail: secretariat.pdesfi@gmail.com

DPP À SAN PEDRO

Relever les défis de compétitivité pour transformer l'économie régionale



Djibril Traoré, Secrétaire Général de Préfecture de San Pedro, lors de son allocution.

Du 25 au 29 août 2025, la ville portuaire de San Pedro, deuxième pôle économique de Côte d'Ivoire, a accueilli un atelier stratégique sur la compétitivité régionale, organisé par le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (SECCESP). Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du Dialogue Public-Privé (DPP) en régions, un instrument conçu pour rapprocher les politiques publiques des réalités locales et renforcer le rôle des territoires dans la transformation économique du pays.

L'atelier avait pour objectif d'identifier des solutions concrètes aux contraintes qui freinent la compétitivité du pôle économique de San Pedro. Les échanges ont permis de mettre en avant trois leviers essentiels. Les échanges ont permis de mettre en avant trois leviers essentiels. D'abord, la compétitivité du tissu productif local, jugée indispensable pour stimuler la création de valeur et renforcer la résilience des entreprises régionales. Ensuite, l'appropriation des dispositifs nationaux d'appui à la productivité et à l'entrepreneuriat, notamment pour favoriser l'insertion des jeunes et des femmes dans les chaînes de valeur. Enfin, la gestion durable des sites touristiques naturels, perçue comme un levier stratégique pour accroître l'attractivité et renforcer la compétitivité de l'industrie touristique locale.

Cette initiative s'inscrit dans le Programme d'Appui à l'Amélioration du

Climat des Affaires pour la transformation structurelle de l'Économie (PACA-CI), lancé en 2021 avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD). Le programme vise à lever les obstacles liés au climat des affaires, à renforcer la compétitivité des PMEs locales et à stimuler une croissance plus inclusive, résiliente et génératrice d'emplois.

La mise en place des Comités Locaux de Concertation État-Secteur Privé illustre la volonté du gouvernement d'accélérer le développement régional en tenant compte des spécificités économiques de chaque territoire. Pour San Pedro, il s'agit de créer un environnement favorable aux investissements structurants, à la création de richesses et à l'essor d'emplois durables, au-delà du seul périmètre d'Abidjan.

La séquence finale des travaux a été marquée par des interventions fortes des officiels. Georges Copré, Conseiller Technique en Chef, représentant la Secrétaire Exécutif du CCESP, a réaffirmé l'engagement du comité à « créer un cadre de réflexion synergique et soutenir les initiatives qui mutualisent les efforts de l'État et du secteur privé pour relever durablement les défis de la compétitivité à San Pedro ». Dans le même esprit, Linda Zraik, Présidente de la délégation régionale du Bas-Sassandra de la Chambre de Commerce et d'Industrie, a souligné la disponibilité de son institution à accompagner le renforcement du Dialogue Public-Privé. Pour sa part, Traoré Djibril, Secrétaire

Général 1 de la Préfecture de San Pedro, a salué « la consolidation du Dialogue Public-Privé régional » et réaffirmé l'appui des autorités préfectorales à ce processus.

En plaçant le Dialogue Public-Privé au cœur des territoires, le gouvernement entend faire de pôles comme San Pedro de véritables laboratoires de compétitivité. L'objectif étant d'attirer davantage d'investissements, stimuler la création d'emplois et contribuer à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

TROIS THÉMATIQUES POUR BOOSTER LA COMPÉTITIVITÉ RÉGIONALE

Dans cadre de cet atelier, trois thématiques majeures ont structuré les échanges, mettant en lumière les défis et opportunités de la compétitivité régionale.

COMPÉTITIVITÉ DU SECTEUR INDUSTRIEL

La première session a réuni grandes entreprises et PMEs industrielles autour des enjeux de compétitivité. Les exposés ont permis de faire la différence entre les concepts de compétitivité-prix et de compétitivité structurelle, avant de présenter les mécanismes de mise à niveau industrielle portés par l'ADCI et la gestion des zones industrielles par la SOGEDI. Les travaux ont pointé des obstacles tels que la double taxation sur le domaine public et recommandé un arbitrage des autorités pour fluidifier l'environnement des affaires.

Accompagnement des jeunes et femmes entrepreneurs

La deuxième session a mis l'accent sur l'inclusion économique. Le GUDE-PMEs, le PDC2V et le PSTACI ont présenté leurs dispositifs de financement et d'accompagnement des filières manioc, maraîchères et aquacoles. Les discussions



Photo de Famille des acteurs du Comité Local de Concertation Etat Secteur Privé.

ont révélé une asymétrie d'information entre l'offre et la demande d'appui, tout en appelant à une meilleure structuration des entrepreneurs, à des mécanismes de financement adaptés aux femmes et à l'élargissement de la définition de la jeunesse entrepreneuriale jusqu'à 40 ans.

GESTION DURABLE DES SITES TOURISTIQUES NATURELS

Enfin, la troisième session a porté sur la valorisation du patrimoine touristique de San Pedro. Les débats ont insisté sur l'accès difficile à certains sites, la gestion des déchets et l'absence de coordination entre acteurs publics et privés. Les participants ont recommandé la mise en place de comités de gestion collective, une meilleure sécurisation du patrimoine culturel et la professionnalisation des guides pour renforcer l'attractivité touristique.

UN CADRE FÉDÉRATEUR POUR LA COMPÉTITIVITÉ RÉGIONALE

A travers ces trois axes que sont l'industrie, l'entrepreneuriat et le tourisme, l'atelier a permis d'identifier des pistes concrètes pour améliorer la compétitivité du pôle économique de San Pedro. Ces recommandations, portées par le Dialogue Public-Privé, visent à créer un environnement plus favorable à l'investissement, à stimuler la création d'emplois et à renforcer la résilience de la croissance régionale.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE IN SAN PEDRO Addressing Competitiveness Challenges to Transform the Regional Economy

From 25 to 29 August 2025, the port city of San Pedro, Côte d'Ivoire's second largest economic hub, hosted a strategic workshop on regional competitiveness, organised by the Executive Secretariat of the State-Private Sector Consultation Committee (SE-CCESP). This meeting was part of the Public-Private Dialogue (DPP) in the regions, an instrument designed to bring public policies closer to local realities and strengthen the role of territories in the country's economic transformation. The workshop aimed to identify concrete solutions to the constraints that hinder the competitiveness of the San Pedro economic hub. The discussions highlighted three key levers. The discussions highlighted three key levers. First, the competitiveness of the local productive fabric, which is considered essential for stimulating value creation and strengthening the resilience of regional businesses. Second, the adoption of national measures to support productivity and entrepreneurship, particularly to promote the integration of young people and women into value chains. Finally, the sustainable management of natural tourist sites, seen

as a strategic lever for increasing the attractiveness and competitiveness of the local tourism industry.

This initiative is part of the Programme to Support the Improvement of the Business Climate for Structural Economic Transformation (PACA-CI), launched in 2021 with the support of the African Development Bank (AfDB). The programme aims to remove obstacles to the business climate, strengthen the competitiveness of local SMEs and stimulate more inclusive, resilient and job-creating growth. Three major themes structured the discussions during the workshop, highlighting the challenges and opportunities for regional competitiveness.

The first session brought together large companies and industrial SMEs to discuss competitiveness issues. The second session focused on economic inclusion. Finally, the third session focused on promoting San Pedro's tourism heritage. Through these three areas of industry, entrepreneurship and tourism, the workshop identified concrete ways to improve the competitiveness of the San Pedro economic hub.

DPP RÉGIONAL

Le Comité Local de Concertation renforce la dynamique entre l'État et les acteurs économiques

Bouaké a accueilli la cinquième réunion du Comité Local de Concertation État-Secteur Privé (CLCESP), marquant une nouvelle étape dans la promotion du dialogue entre les autorités publiques et les opérateurs économiques régionaux. Soutenue par le PACACI avec l'appui de la BAD, cette mission visait à renforcer les capacités locales, à recueillir les préoccupations du secteur privé et à promouvoir des solutions concrètes autour de thématiques telles que l'efficacité énergétique, le contenu local ou encore l'affacturage.

Une délégation du Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (SE-CCESP) a effectué une mission à Bouaké, du 24 février au 1er mars 2025. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs régionaux du dialogue public-privé, avec l'appui du Programme d'Amélioration du Climat des Affaires en Côte d'Ivoire (PACACI), financé par la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'objectif principal de la mission était d'examiner les préoccupations formulées par les opérateurs économiques locaux, consignées dans une matrice, ainsi que d'organiser des focus groups thématiques sur l'efficacité énergétique, le contenu local et l'affacturage. Ces ateliers ont été animés respectivement par : M. Assié Nouho Adamo, sous-directeur du FONAME,

M. Dja Bi Dja Anicet Habib, sous-directeur du contenu local à la Direction Générale des Hydrocarbures, M. Samuel Atchélo, Secrétaire exécutif par intérim du PDESFI.

Les participants, issus de diverses organisations privées et institutions publiques, ont salué la qualité des échanges et la pertinence des thématiques abordées.

Au cours du focus group sur le contenu local, une présentation du portail



La table de séance.

digital «CCESP à l'écoute» a permis de sensibiliser les entreprises à cet outil numérique destiné à faciliter la remontée de leurs préoccupations vers l'administration. Accessible à l'adresse www.ccespalecoute.ci, le portail vise à renforcer la transparence et la réactivité de l'administration publique.

UNE RÉUNION STRATÉGIQUE POUR L'AVENIR DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ À BOUAKÉ

Le 27 février 2025, la mission a culminé avec la cinquième réunion du Comité Local de Concertation État-Secteur Privé (CLCESP) de Bouaké, présidée par M. Vanié Jean François, Secrétaire général de la Préfecture, représentant le Préfet de Région.

Cette rencontre a rassemblé élus locaux, autorités administratives et militaires, représentants des structures régionales (CNMCI, FENACCI), acteurs du secteur privé et organisations professionnelles.

Les participants ont dressé un point d'étape sur l'évolution des dossiers en cours et formulé de nouvelles recommandations, notamment sur la problématique des contrôles administratifs multiples, souvent perçus comme excessifs, peu coordonnés et opaques.

Pour y remédier, il a été proposé d'organiser des consultations élargies afin de mieux cerner les attentes des différents

acteurs et de sensibiliser sur l'importance des contrôles réglementaires, dans le respect des cadres juridiques en vigueur.

DES RÉSULTATS PROMETTEURS, UNE MOBILISATION REFORCÉE

M. Georges Copré, Conseiller technique représentant le Secrétaire exécutif du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, a salué la forte mobilisation des parties prenantes depuis le début de la mission, soulignant les avancées notables observées à Bouaké.

Selon lui, ces résultats démontrent la pertinence du dispositif de concertation locale, qui contribue à améliorer le climat des affaires, l'attractivité des investissements et la création d'emplois. De son côté, M. Vanié Jean François a félicité le bon déroulement des activités et réaffirmé l'importance du CLCESP de Bouaké comme modèle de plateforme régionale de dialogue public-privé. Il a invité les membres à faire preuve d'engagement et de disponibilité pour animer efficacement les organes du Comité.

Lancé en décembre 2021, le CLCESP de Bouaké incarne la volonté du gouvernement de renforcer l'attractivité économique des pôles régionaux, au-delà du seul District d'Abidjan, en intégrant pleinement les spécificités locales dans les réformes et les stratégies de développement économique.

REGIONAL DPP

The Local Consultation Committee Strengthens the Dynamics Between the State and Economic Stakeholders



Bouaké hosted the fifth meeting of the Local Consultation Committee for the State and Private Sector (CLCESP) took place in Bouaké. It was the expression of a new step in promoting dialogue between public authorities and regional economic operators. Supported by PACACI with the support of the AfDB, this mission aimed to strengthen local capacities, gather the concerns of the private sector, and promote concrete solutions around issues such as energy efficiency, local content, and factoring. A delegation from the Executive Secretariat of the State-Private Sector Consultative Committee (SE-CCESP) conducted a mission to Bouaké from February 24 to March 1, 2025. This visit is part of the capacity building efforts of regional stakeholders in public-private dialogue, with the support of the Business Climate Improvement Program in Côte d'Ivoire (PACACI), funded by the African Development Bank (AfDB).

The main objective of the mission was to examine the concerns expressed by local

economic operators, recorded in a matrix, and to organize thematic focus groups on energy efficiency, local content, and factoring.

A STRATEGIC MEETING FOR THE FUTURE OF PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE IN BOUAKÉ

On February 27, 2025, the mission culminated in the fifth meeting of the Local State-Private Sector Consultation Committee (CLCESP) of Bouaké, chaired by Mr. Vanié Jean François, Secretary General of the Prefecture, representing the Regional Prefect. The participants assessed progress of ongoing projects and formulated new recommendations, particularly on the issue of multiple administrative controls, often perceived as excessive, poorly coordinated, and opaque.

To address this, it was proposed to organize broader consultations to better understand the expectations of the various stakeholders and raise awareness of the importance of regulatory controls, while respecting the current legal

frameworks.

PROMISING RESULTS, INCREASED MOBILIZATION

Mr. Georges Copré, Technical Advisor representing the Executive Secretary of the CCESP, Ms. Mariam Fadiga Fofana, praised the strong mobilization of stakeholders since the beginning of the mission, highlighting the significant progress observed in Bouaké.

According to him, these results demonstrate the relevance of the local consultation mechanism, which contributes to improving the business climate, investment attractiveness, and job creation.

Launched in December 2021, the Bouaké CLCESP embodies the government's desire to strengthen the economic attractiveness of regional hubs, beyond the District of Abidjan alone, by fully integrating local specificities into reforms and economic development strategies.

COMITÉ TECHNIQUE DE CONCERTATION

L'Etat et le secteur privé ont démarré l'année sous de bons auspices



Le Ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly a présidé ce CTC.

Le Ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a présidé la première réunion du Comité Technique de Concertation (CTC), organisée par le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), le 5 mars 2025, au 20^e étage de l'immeuble SCIAM. Cette rencontre a fait suite au déjeuner de Nouvel An tenu à la mi-janvier, qui avait enregistré la participation des présidents des organisations patronales et consulaires de ce cadre de concertation, aux côtés du président et du vice-président du CTC. Pour cette première réunion de l'année 2025, les Ministres Souleymane Diarrassouba, du Commerce et de l'Industrie, et Koffi N'Guessan, de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, ont également pris part à cette rencontre, qui s'inscrit dans la continuité des séminaires gouvernementaux des années précédentes auxquels le Secteur Privé a été associé. Trois points essentiels ont constitué l'ordre du jour de ce CTC : Les informations ont porté pour l'essentiel sur la reprise des contrôles métrologiques, les mesures de l'annexe

fiscale 2025 en faveur du secteur privé, les remboursements des crédits de TVA et la réforme du FDFP. Pour la suite, le CTC a examiné les préoccupations pendantes notamment la multiplicité des agréments à l'importation et à la commercialisation des engrains, les difficultés liées à la hausse des crédits d'enlèvement pour les PMEs commissionnaires en Douane et le litige entre l'APBEF-CI et la Poste Côte d'Ivoire lié au règlement de la taxe d'affranchissement bancaire). Enfin, des nouvelles préoccupations ont été relevées et qui seront traitées en amont en réunions techniques en prélude au prochain CTC.

« Nous sortons satisfaits d'une réunion très constructive et très positive, avec l'engagement de tenir les réunions de manière régulière », a déclaré le ministre Adama Coulibaly, au sortir de cette rencontre. Pour lui, la concertation entre l'État et le Secteur Privé, telle que prévue, doit être une démarche dynamique, régulière et en lien avec les effets conjoncturels de l'activité économique et des agendas de travail. C'est pourquoi il a salué la poursuite du dialogue entre l'État et le Secteur Privé à travers les différents cadres paritaires sectoriels et dans les

localités grâce aux Comités Locaux de Concertation.

« Je remercie toutes les administrations ainsi que les organisations du secteur privé qui soutiennent cette initiative de promotion du Dialogue Public-Privé dans nos différents pôles économiques », a-t-il ajouté, en référence aux villes de San Pedro, Bouaké et Korhogo où sont installés des Comités Locaux de Concertation (CLCESP). Il a insisté sur le fait que le gouvernement s'active pour toujours maintenir une bonne collaboration avec le secteur privé sur les grands chantiers du développement économique de notre pays.

DE NOMBREUX DÉFIS À RELEVER

M. Coulibaly a souligné qu'il reste encore de nombreux défis à surmonter pour améliorer la compétitivité des différents secteurs d'activité au quotidien. M. Faman Touré, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI-CI), a partagé la satisfaction du Ministre, tout en exprimant sa reconnaissance au Premier Ministre Robert Beugré Mambé, Chef du Gouvernement et Président du Conseil de Concertation (CC).

En outre, M. Faman Touré a rappelé les avancées notables observées dans le traitement des préoccupations du secteur privé. « Je tiens à réitérer ma reconnaissance pour votre disponibilité et votre sollicitude, car certaines préoccupations ont souvent été résolues, dans certains cas, en dehors de ce cadre formel de concertation. Nous sommes pleinement disposés à travailler de concert avec vos équipes pour que les préoccupations pendantes trouvent des réponses définitives », a-t-il affirmé.

Le président de la CCI-CI s'est aussi félicité de ce que : « Les réunions précédentes se sont bien passées. Il y a eu beaucoup de points d'accord. Dans l'ensemble, tous les problèmes posés ont trouvé des solutions. Nous repartons

donc satisfaits, avec de bonnes réponses et surtout, particulièrement, avec la question des contrôles métrologiques. Les nouvelles préoccupations qui n'ont pas encore eu de réponses continueront de faire l'objet de discussions avec le comité de concertation État-secteur privé.» Il convient de rappeler que le CTC est un organe technique composé des membres du gouvernement, des présidents des faïtières et des chambres consulaires, représentant le secteur privé. Le ministre des Finances et du Budget en est le président, tandis que la première vice-présidence est assurée par le ministre du Commerce et de l'Industrie. Le président du patronat est le second vice-président de ce cadre de concertation, qui a pour mission de gérer les différents sujets qui encadrent le quotidien des entreprises et les réalités de l'économie.

Le gouvernement entend ainsi montrer qu'il reste attentif aux préoccupations du secteur privé, notamment en matière d'amélioration du climat des affaires, afin que l'économie ivoirienne soit compétitive et que le secteur privé devienne un partenaire clé de la réalisation du Plan national de développement (PND) 2026-2030.

TECHNICAL CONSULTATION COMMITTEE:

A promising step taken by the State and the private sector

The Minister of Finance and Budget, Adama Coulibaly, chaired the first meeting of the Technical Consultation Committee (CTC), organized by the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP), on March 5, 2025, on the 20th floor of the SCIAM building. This meeting followed the New Year's lunch held in mid-January, which was attended by the presidents of the employer and consular organizations of this consultation framework, alongside the President and Vice-President of the CTC.

For this first meeting of 2025, Ministers Souleymane Diarrassouba, of Trade and Industry, and Koffi N'Guessan, of Technical Education, Vocational Training, and Apprenticeship, also attended that meeting, which is a continuation of previous government seminars in which the private sector has been involved.

Three key points made up the agenda of this CTC: The information focused mainly on the resumption of metrological controls, the measures of the 2025 tax annex in favor of the private sector, the refunds of VAT credits and the reform of the FDFP. For the next part, the CTC examined the outstanding concerns linked to the

multiplicity of approvals for the import and marketing of fertilizers and others. Finally, new concerns were noted which will be addressed in technical meetings in preparation for the next CTC.

MANY CHALLENGES AHEAD

Mr. Coulibaly emphasized that many challenges remain to be sorted out to improve the competitiveness of various sectors of activity on a daily basis. Mr. Faman Touré, President of the Chamber of Commerce and Industry (CCI-CI), shared the Minister's satisfaction, while expressing his gratitude to Prime Minister Robert Beugré Mambé, Head of Government and President of the Consultative Council (CC).

Furthermore, Mr. Faman Touré highlighted the notable progress made in addressing the concerns of the private sector. He said that: "I would like to reiterate my gratitude for your availability and concern, as some concerns have often been resolved, in some cases, outside of this formal consultation framework. We are fully prepared to work with your teams to ensure that outstanding concerns are definitively addressed".



LA BMPA

Un levier stratégique pour moderniser et structurer l'agriculture ivoirienne



Philippe BRIZOUA, Directeur du Développement des Marchés.

Le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (SE-CCESP), en partenariat avec le Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement rural et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), a organisé, le 10 septembre 2025 au Noom Hôtel au Plateau, une rencontre d'information et d'échanges dédiée à la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA). Placée sous le thème « BMPA : enjeux et défis pour le développement d'un secteur agricole moderne en Côte d'Ivoire », cette session dénommée « Zoom Sur » avait pour objectif de familiariser les acteurs avec le fonctionnement technique de la BMPA, ses missions, les opportunités qu'elle offre ainsi que les conditions de réussite de son déploiement.

Les échanges ont également mis en lumière les bénéfices attendus pour les producteurs et l'ensemble de la chaîne de valeur, ainsi que les défis à relever pour assurer la pérennité de cette réforme ambitieuse.

Selon M. Philippe Brizoua, Directeur du Développement du Marché et de la Gestion des Projets à la BRVM, la BMPA est un outil stratégique pour faire face à la volatilité des prix, aux faibles revenus des producteurs, aux difficultés d'accès au financement et aux problématiques de stockage. « Ce projet, conduit par le privé mais soutenu par l'État, doit être pleinement approprié par chaque acteur pour garantir son succès durable », a-t-il affirmé.

Représentant le ministre de l'Agriculture, M. N'Guessan Koffi Rodrigue, Directeur

général du Développement rural, a souligné que le lancement de la BMPA marque un tournant décisif pour l'agriculture ivoirienne. Pour la phase pilote, trois spéculations ont été retenues : la noix brute de cajou, la noix fraîche de cola et le maïs, sur lesquelles la Côte d'Ivoire occupe déjà une place de leader aux niveaux mondial, régional et local. Pour sa part, M. Soumahoro Deli, Conseiller technique au Ministère des Finances et du Budget, a qualifié la BMPA-CI d'instrument de souveraineté alimentaire, de justice commerciale et de transformation structurelle de l'économie agricole, inédit dans l'espace UEMOA et en Afrique francophone.

La Secrétaire Exécutive du CCESP, Mme Mariam Fadiga Fofana, a salué la collaboration fructueuse avec la BRVM et les organisations interprofessionnelles, ainsi que le soutien des ministères concernés. Elle a rappelé que la BMPA traduit « l'ambition du gouvernement de transformer structurellement l'économie ivoirienne » et a réaffirmé l'engagement du CCESP à accompagner sa mise en œuvre.

De son côté, M. Ismaël Fanny, Directeur des Commissions et du Plaidoyer de la CGECI, représentant son président, a indiqué que cette initiative rejoint les priorités stratégiques du secteur privé en matière d'industrialisation et de transformation des matières premières agricoles, réaffirmant ainsi le soutien de la confédération.

La rencontre a également enregistré la participation de Mme Taky Kouao Ama, Conseillère technique représentant le Premier ministre Robert Beugré Mambé. Pour mémoire, les opérations de la BMPA ont été officiellement lancées le 28 mai 2025. À travers ce mécanisme, la Côte d'Ivoire ambitionne de bâtir une agriculture moderne, structurée et compétitive, moteur de développement national et levier de lutte contre la pauvreté rurale.

THE BMPA

A strategic instrument for modernising and structuring Ivorian agriculture



The Executive Secretariat of the State-Private Sector Consultation Committee (SE-CCESP), in partnership with the Ministry of State, Ministry of Agriculture and Rural DeveloPMEsnt and the Regional Stock Exchange (BRVM), organised on 10 September 2025 at the Noom Hotel in Plateau, an information sharing and discussion meeting dedicated to the Agricultural Commodities Exchange (BMPA).

Under the theme 'BMPA: issues and challenges for the develoPMEsnt of a modern agricultural sector in Côte d'Ivoire,' this session, called 'Zoom Sur,' aimed to familiarise stakeholders with the technical functioning of the BMPA, its missions, the opportunities it offers, and the conditions for its successful deployment. The discussions also highlighted the expected benefits for producers and the entire value chain,

as well as the challenges to be overcome to ensure the sustainability of this ambitious reform.

According to Mr Philippe Brizoua, Director of Market DeveloPMEsnt and Project Management at the BRVM, the BMPA is a strategic tool for addressing price volatility, low producer incomes, difficulties in accessing finance and storage issues. 'This project, led by the private sector but supported by the State, must be fully embraced by all stakeholders to ensure its long-term success,' he said.

Representing the Minister of Agriculture, Mr N'Guessan Koffi Rodrigue, General Manager of Rural DeveloPMEsnt, emphasised that the launching of the BMPA marks a turning point for Ivorian agriculture. For the pilot phase, three crops have been selected: raw cashews, fresh cola nuts and maize, in which Côte d'Ivoire already occupies a leading

position at global, regional and local levels.

As for Mr Soumahoro Deli, Technical Advisor to the Ministry of Finance and Budget, described the BMPA-CI as an instrument of food sovereignty, commercial justice and structural transformation of the agricultural economy, unprecedented in the WAEMU area and in French-speaking Africa.

The Executive Secretary of the CCESP, Ms Mariam Fadiga Fofana, praised the fruitful collaboration with the BRVM and inter-professional organisations, as well as the support of the relevant ministries. She recalled that the BMPA reflects 'the government's ambition to structurally transform the Ivorian economy' and reaffirmed the CCESP's commitment to supporting its implementation.

JNP 2025

Capitaliser les acquis, ouvrir de nouvelles perspectives



Mariam FADIGA FOFANA, Secrétaire Exécutif du CCESP.



Soumahoro DELY, Conseiller Technique du Ministre des Finances et du Budget.



L'Inspecteur Général ZOKO SÉBÉ, Président du Comité Scientifique de la JNP.

La 7^e édition de la Journée Nationale du Partenariat (JNP), rendez-vous majeur du dialogue entre l'État et le Secteur privé a été officiellement lancée le 17 septembre 2025. Cette annonce a été faite lors d'une réunion qui a réuni les membres du Réseau des Points Focaux (RPF) du Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (SECCESP) ainsi que les principaux acteurs institutionnels du Dialogue Public Privé en Côte d'Ivoire, au 21^e étage du Noom Hôtel, au Plateau.

Représentant le Ministre Adama Coulibaly, des Finances et du Budget, M. Soumahoro Deli a donné le coup d'envoi des travaux préparatoires. Il a rappelé que depuis 2012, l'État ivoirien a choisi de placer le Secteur privé au cœur de sa stratégie de croissance et de création d'emplois. Selon lui, la JNP est « la tribune par excellence pour dresser le bilan et définir les perspectives du partenariat stratégique qui dynamise l'activité économique nationale ».

Placée sous le thème « Dynamique du Dialogue Public-Privé : capitalisation

des acquis et perspectives », cette édition ambitionne de renforcer la synergie entre acteurs publics et privés afin de bâtir une économie plus compétitive, résiliente et inclusive.

Pour Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP, le lancement traduit « la volonté de consolider une collaboration durable au service d'une économie prospère et solidaire ». Elle a appelé à la mobilisation de toutes les parties prenantes, remerciant les organisations patronales, les partenaires techniques et financiers, notamment la BAD et l'UEMOA, pour leur soutien constant.

Côté secteur privé, M. Ismaël Fanny, Directeur des Commissions et du Plaidoyer de la CGECI, a souligné que la JNP s'est imposée comme un espace « d'écoute mutuelle et de co-construction de solutions », tout en plaident pour une accélération des réformes.

Le Comité scientifique, présidé par M. Charles Zoko Sébé, a présenté les grandes articulations de la JNP 2025 : une conférence inaugurale présidée

par le Premier ministre, la remise des Prix du Partenariat, un panel principal, des ateliers thématiques et des side events. Une communication du Pr. Assi Kimou José Carlos (CAPEC/CIRES) a également permis de faire le point sur l'état des réformes, leurs acquis et les défis à relever.

Un mini-panel introductif a par ailleurs mis en lumière la contribution des collectivités locales au dialogue public-privé, avec la participation de la DGDDL, de l'ARDCI et de l'UVICOCI.

La 7^e édition de la JNP intervient dans un contexte de transformation structurelle et d'enjeux accrus pour le secteur privé. Elle se veut une opportunité stratégique pour aligner les visions, consolider les acquis et préparer l'avenir du partenariat État-Secteur privé, au service d'une prospérité partagée.

Instituée depuis 2015, la JNP s'est imposée comme un rendez-vous incontournable grâce à l'adhésion des parties prenantes, confirmant son importance pour la croissance économique nationale.

JNP 2025

Capitalising on achievements, opening up new prospects



The 7th edition of National Partnership Day (JNP), a major event for dialogue between the State and the private sector, was officially launched on 17 September 2025. The announcement was made during a meeting that brought together members of the Focal Point Network (RPF) of the Executive Secretariat of the State-Private Sector Consultation Committee (SE-CCESP) and the main institutional players in public-private dialogue in Côte d'Ivoire, on the 21st floor of the Noom Hotel in Plateau.

Representing the Minister Adama Coulibaly, of Finance and Budget, Mr Soumahoro Deli kicked off the preparatory work. He recalled that since 2012, the Ivorian State has chosen to place the private sector at the heart of its growth and job creation strategy. According to him, the JNP is 'the ideal forum for taking stock and defining the prospects for the strategic partnership that is boosting national economic activity'.

Under the theme 'Dynamics of Public-Private Dialogue: capitalising on

achievements and prospects', this edition aims to strengthen the synergy between public and private actors in order to build a more competitive, resilient and inclusive economy.

For Ms Mariam Fadiga Fofana, Executive Secretary of the CCESP, the launch reflects 'the desire to consolidate lasting collaboration in the service of a prosperous and inclusive economy'. She called for the mobilisation of all stakeholders, thanking employers' organisations and technical and financial partners, notably the AfDB and WAEMU, for their ongoing support.

On the private sector side, Mr Ismaël Fanny, Director of Commissions and Advocacy at CGECI, emphasised that the JNP has established itself as a space for 'mutual listening and co-construction of solutions', while calling for an acceleration of reforms.

The Scientific Committee, chaired by Mr. Charles Zoko Sébé, presented the main features of the JNP 2025: an inaugural conference chaired by the Prime Minister, the presentation of the Partnership Awards, a main panel,

thematic workshops and side events. A presentation by Prof. Assi Kimou José Carlos (CAPEC/Cires) also provided an opportunity to take stock of the state of reforms, their achievements and the challenges ahead.

An introductory mini-panel also highlighted the contribution of local authorities to public-private dialogue, with the participation of the DGDDL, ARDCI and UVICOCI.

Scheduled for 6 October 2025 at the Sofitel Abidjan Hotel Ivoire, the 7th edition of the JNP comes at a time of structural transformation and increased challenges for the private sector. It is intended to be a strategic opportunity to align visions, consolidate achievements and prepare for the future of the State-private sector partnership, in the service of shared prosperity.

Established in 2015, the JNP has established itself as an unmissable event thanks to the support of stakeholders, confirming its importance for national economic growth.

DIAGNOSTIC DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ DANS LES PÔLES ÉCONOMIQUES

Les résultats de l'étude présentés aux autorités régionales et au PACACI



La réunion de restitution des résultats de l'étude de diagnostic du DPP a été aussi suivie en ligne.

Le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation État-Secteur Privé (SE-CCESP) a organisé, le mercredi 28 mai 2025, une réunion de restitution en ligne des résultats de l'étude de diagnostic du Dialogue Public-Privé (DPP), à l'intention des autorités préfectorales et du Programme d'Amélioration du Climat des Affaires en Côte d'Ivoire (PACACI). Cette rencontre s'est tenue au siège du CCESP, à Abidjan.

L'objectif principal était de permettre aux préfets, aux secrétaires généraux et aux autres acteurs clés du Dialogue Public-Privé local de s'approprier les conclusions de l'étude, tout en recueillant leurs observations sur les travaux réalisés par le Cabinet Bamba and Co.

DES RÉSULTATS RICHES D'ENSEIGNEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU DIALOGUE LOCAL

Lors de la présentation, M. Bamba N'Gotiemon, représentant du cabinet, a souligné que l'étude s'inscrit dans la dynamique gouvernementale d'amélioration continue du climat des affaires. Il a précisé que l'objectif global était de réaliser un diagnostic précis du

Dialogue Public-Privé dans les pôles économiques de San Pedro, Bouaké et Korhogo, afin de disposer d'une situation de référence pour l'animation des comités locaux.

Selon lui, l'étude constitue une base de référence stratégique pour le CCESP, utile aussi bien pour son déploiement régional que pour les partenaires techniques, notamment la Banque Africaine de Développement (BAD). Elle s'aligne par ailleurs sur les orientations du Plan National de Développement (PND) 2030.

Concernant les résultats du diagnostic, M. Bamba a relevé plusieurs freins majeurs au développement du secteur privé dans les trois zones analysées, parmi lesquels : l'informalité, la fiscalité jugée lourde, la difficulté d'accès au financement, le manque d'accompagnement entrepreneurial et l'accès limité au foncier. Il a précisé que 40 % des acteurs interrogés identifient les charges fiscales comme un frein, tandis que 80 % à San Pedro, 16 % à Bouaké, et d'autres proportions à Korhogo évoquent l'accès au financement comme un obstacle majeur. S'agissant de la connaissance des réformes liées à la

dynamisation du secteur privé, 75 % des acteurs à San Pedro, 64 % à Bouaké et 50 % à Korhogo déclarent en connaître au moins une.

Pour ce qui est de la perception du fonctionnement du Dialogue Public-Privé local (DPPL), les résultats sont contrastés : 81 % des acteurs à San Pedro s'estiment satisfaits, 37,5 % à Bouaké jugent la dynamique moyenne, tandis que 63 % à Korhogo saluent la disponibilité des acteurs impliqués. Cependant, l'étude note également plusieurs lacunes dans l'animation du dialogue, telles que l'absence d'acteurs clés (Centres de Gestion Agréés, société civile, banques), ainsi que l'inexistence d'un mécanisme de suivi-évaluation structuré du DPP local.

DES RECOMMANDATIONS POUR CONSOLIDER LES PLATEFORMES LOCALES ET FAVORISER L'IMPACT TERRITORIAL

Pour y remédier, le rapport recommande une meilleure structuration du Dialogue local, une animation renforcée autour des priorités de développement, la consolidation des comités locaux comme outils de mise en œuvre des politiques publiques, la pérennisation des Journées économiques régionales et l'intégration systématique de la société civile et des banques au sein des comités.

Les Secrétaires Généraux, représentants des préfets de région et présidents des Comités Locaux de Concertation État-Secteur Privé (CLCESP), ainsi que les membres des CLCESP concernés, ont salué la pertinence de cette étude.

Prenant la parole, Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP, a remercié l'ensemble des parties prenantes – préfets, secrétaires généraux, directeurs régionaux, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et coordonnateur du PACACI – pour leur appui technique et financier. Elle a déclaré que grâce aux Comités Locaux

de Concertation, le mécanisme de Dialogue Public-Privé s'est renforcé et est aujourd'hui reconnu comme l'un des plus avancés de l'espace communautaire, inspirant plusieurs pays de l'UEMOA et de la CEMAC. Selon Mme Fadiga, l'étude offre une photographie fidèle des problématiques rencontrées dans les régions et permettra, avec l'appui du baromètre du climat des affaires en cours d'élaboration, de mettre en place un système rigoureux de suivi-évaluation des Plateformes Locales de Dialogue Public-Privé (PLDPP). De son côté, M. Mougo Komenan, Coordonnateur du PACACI, a salué la qualité des travaux du CCESP. Selon lui, ce rapport montre que des progrès importants ont été réalisés et doit désormais servir de référence commune pour guider les actions futures. Il a félicité l'approche de restitution décentralisée et assuré que le PACACI continuera d'accompagner les efforts de développement régional.

Cette session constitue la troisième réunion de restitution, après celles des 23 avril et 14 mai 2025, destinées aux membres des Comités Locaux de San Pedro, Bouaké et Korhogo. La plateforme de Korhogo a été lancée en avril 2024, celles de San Pedro et Bouaké respectivement en 2019 et 2021. L'étude a été financée par la BAD à travers le programme PACACI.

DIAGNOSIS OF PUBLIC-PRIVATE SECTOR DIALOGUE IN ECONOMIC HUBS

Results Presented to Regional Authorities and PACACI

The Executive Secretariat of the State-Private Sector Consultative Committee (SE-CCESP) organized, on Wednesday, May 28, 2025, an online restitution meeting of the results of the Public-Private Dialogue analysis (DPP), for the benefit of the local authorities and the Program for the Improvement of the Business Climate in Côte d'Ivoire (PACACI). This meeting was held at the headquarters of the CCESP, in Abidjan.

RESULTS THAT PROVIDE VALUABLE INSIGHTS FOR THE DEVELOPMENT OF LOCAL DIALOGUE

Regarding the results of the diagnosis, Mr. Bamba noted several major obstacles to private sector development in the three areas analysed, including: informality, heavy taxation, financing issues, lack of entrepreneurial support and limited access to land.

We have mixed perception on the functioning of the Local Public-Private sector Dialogue (DPPL). While 81% of stakeholders in San Pedro consider themselves satisfied, 37.5% in Bouaké consider the dynamics to be average, and 63% in Korhogo welcome the availability of the stakeholders involved. However,

the study also notes several shortcomings in the facilitation of the dialogue, such as the absence of key stakeholders (Approved Management Centers, civil society, banks), as well as the non-existence of a structured monitoring and evaluation mechanism for the local DPP.

RECOMMENDATIONS TO CONSOLIDATE LOCAL PLATFORMS AND PROMOTE TERRITORIAL IMPACT

Pour y remédier, le rapport recommande une meilleure structuration du Dialogue local, une animation renforcée autour des priorités de développement, la consolidation des comités locaux comme outils de mise en œuvre des politiques publiques, la pérennisation des Journées économiques régionales et l'intégration systématique de la société civile et des banques au sein des comités.

To address these challenges, the report recommends better structuring of the Local Dialogue, an increased coordination around development priorities, the consolidation of local committees as tools for implementing public policies, the continuation of Regional Economic Days and the systematic integration of civil society and banks within the committees.



L'équipe du SE CCESP posant avec M. Bamba N'Goliemon à la gauche de Mme Mariam Fofana.

INVENTAIRE NATIONAL DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Le CCESP et la GIZ présentent les résultats

Le 5 août 2025, à Abidjan, le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) et la GIZ, à travers le Projet de Promotion des Réformes Économiques et de l'Investissement (ProREI), ont présenté les résultats de l'inventaire national des Associations et Organisations Professionnelles (AOP). Cet atelier marque une étape décisive dans la volonté des autorités ivoiriennes et de leurs partenaires de consolider un dialogue public-privé inclusif et performant.

Conduite entre mai et juillet 2025 par les experts du cabinet Dorsch Impact, la mission a permis d'identifier 79 AOP, dont 60 contactées et 32 répondantes. A l'issue de ce processus, trois organisations dont deux du secteur privé et une du secteur public seront sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement technique personnalisé, sur la base de critères validés par le CCESP. L'objectif étant de renforcer leur gouvernance, améliorer leur capacité de plaidoyer et accroître leur représentativité dans les instances de concertation.

Dans son allocution, Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP, a rappelé que l'étude vient combler une lacune identifiée dès 2017 dans la Stratégie nationale de Dialogue Public-Privé : la faible structuration et la représentativité limitée des organisations professionnelles. Selon elle, cet inventaire constitue un pas essentiel vers un écosystème plus équilibré, où les AOP pourront défendre efficacement les intérêts de leurs membres et contribuer à l'élaboration de politiques publiques adaptées.

Au nom de la GIZ, Mme Reine Dagbo,



Mme le Secrétaire exécutif du CCESP lors de son allocution.

a souligné que l'accompagnement des AOP constitue une priorité stratégique. Selon elle, les résultats de cette étude permettront de bâtir une feuille de route réaliste et orientée vers l'impact, visant à consolider le rôle du secteur privé comme moteur de croissance économique et d'emploi.

Cet exercice qui s'inscrit dans l'axe 2 du ProREI, consacré au renforcement du Dialogue Public-Privé et à l'amélioration de l'accès aux services d'appui aux TPE, répond également aux ambitions du Plan Stratégique « Vision

2030 » et de l'initiative présidentielle « Une Côte d'Ivoire Solidaire », qui placent le secteur privé au cœur de la transformation économique.

En structurant davantage les AOP et en consolidant leur capacité de plaidoyer, le CCESP et la GIZ visent à instaurer un dialogue plus représentatif, mieux organisé et porteur de résultats. Une étape cruciale pour que les entreprises, en particulier les PMEs, trouvent dans leurs organisations professionnelles un relais efficace de leurs préoccupations auprès de l'État.

NATIONAL INVENTORY OF PROFESSIONAL ORGANIZATIONS CCESP and GIZ Present the Results

On August 5, 2025, in Abidjan, the State-Private Sector Consultative Committee (CCESP) and GIZ, through the Project for the Promotion of Economic Reforms and Investment (ProREI), presented the results of the national inventory of Professional Associations and Organizations (AOP). This workshop marks a decisive step in the commitment of the Ivorian authorities and their partners to consolidate an inclusive and effective public-private dialogue.

Conducted between May and July 2025 by experts from the Dorsch Impact firm, the mission identified 79 AOPs, 60 of which were contacted and 32 of which responded. At the end of this process,

three organizations, two from the private sector and one from the public sector, will be selected to benefit from personalized technical support, based on criteria validated by the CCESP. The objective is to strengthen their governance, improve their advocacy capacity, and increase their representativeness in consultation bodies.

This exercise, which is part of axis 2 of the ProREI, dedicated to strengthening Public-Private Dialogue and improving access to support services for SMEs, also responds to the ambitions of the “Vision 2030” Strategic Plan and the presidential initiative “A Solidarity Côte d’Ivoire”, which place the private sector at the heart of economic transformation.

Par Nicodème SARAKA

Les Cadres Paritaires Sectoriels formés au Suivi-Évaluation-Redevabilité-Apprentissage



Une vue des membres des cadres paritaires sectoriels lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier.

Dans le cadre de la consolidation du Dialogue Public-Privé en Côte d'Ivoire, le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), avec l'appui du Projet de Promotion des Réformes Économiques et de l'Investissement (ProREI), a organisé du 12 au 14 août 2025 à Grand-Bassam, un atelier de formation destiné aux représentants des Cadres Paritaires Sectoriels (CPS). La thématique était : « Suivi-Évaluation-Redevabilité-Apprentissage » (SERA/MEAL).

Cette session visait à familiariser les points focaux des CPS avec les principes fondamentaux du SERA/MEAL et à leur fournir les outils nécessaires pour appliquer efficacement ces méthodes dans la gestion et le pilotage des projets. L'atelier constituait également une étape essentielle pour renforcer l'efficacité et la cohérence de la plateforme de coordination des CPS, en leur donnant des moyens concrets de suivre, évaluer et ajuster leurs actions.

Lors de la cérémonie d'ouverture, M. George Copré, Conseiller Technique représentant Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif du CCESP, a rappelé que cette formation faisait suite au diagnostic complet des CPS réalisé en juin 2025. Il a insisté sur l'importance de maîtriser les principes du SERA, de les intégrer dans la gestion de projet et d'adapter les outils aux besoins spécifiques des structures sectorielles.

Pour sa part, Mme Reine Dagbo, Directrice de la Composante 2 du ProREI, a souligné que le projet contribue à améliorer l'environnement

des affaires et de l'investissement, rendant le secteur privé plus compétitif et moteur de croissance. Elle a également salué la collaboration avec le CCESP et invité les participants à s'investir pleinement dans les travaux.

Animée par les experts Hervé Ntamack, consultant en gouvernance et développement organisationnel et Coulibaly Ghislain, sociologue et expert en genre, avec l'appui du cabinet Dorsch Impact, la formation s'est déroulée sur trois jours.

A terme, ces compétences contribueront à améliorer la qualité du Dialogue Public-Privé et, par ricochet, la compétitivité et la transformation durable de l'économie ivoirienne.

Les CPS, véritables interfaces entre l'État et les acteurs économiques, disposent ainsi de moyens renforcés pour coordonner, évaluer et orienter les politiques sectorielles, contribuant à un dialogue plus structuré et performant.

Joint Sector Executives Trained in Monitoring-Evaluation-Accountability-Learning

As part of the consolidation of Public-Private Dialogue in Côte d'Ivoire, the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP), with support from the Economic Reform and Investment Promotion Project (ProREI), organized a training workshop for representatives of Joint Sector Executives (CPS) in Grand-Bassam from August 12 to 14, 2025. The theme was «Monitoring-Evaluation-Accountability-Learning» (SERA/MEAL).

This session aimed to familiarize CPS focal points with the fundamental principles of SERA/MEAL and to provide them with the necessary tools to effectively apply these methods in project management and steering. The

workshop was also an essential step in strengthening the effectiveness and coherence of the CPS coordination platform, by giving them concrete means to monitor, evaluate and adjust their actions.

Led by experts Hervé Ntamack, consultant in governance and organizational development, and Coulibaly Ghislain, sociologist and gender expert, with the support of the Dorsch Impact firm, the training took place over three days.

Ultimately, these skills will contribute to improving the quality of Public-Private Dialogue and, by extension, the competitiveness and sustainable transformation of the Ivorian economy.

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Les Structures d'Appui et d'Encadrement (SAE) renforcent leurs compétences



Une vue des agents des SAE présents à l'atelier. En blanc, Mme Reine Dagbo, Directrice de la Composante 2 du projet ProREI.

Du 15 au 17 juillet 2025, à Grand-Bassam, une trentaine d'agents des Structures d'Appui et d'Encadrement (SAE) ont pris part à une formation sur le thème : « Analyse financière et techniques de financement ». L'atelier, organisé par le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) en partenariat avec la coopération allemande (GIZ) dans le cadre du projet ProREI, visait à doter les participants d'outils pratiques pour évaluer les performances financières des entreprises, identifier leurs besoins et structurer des solutions de financement adaptées.

L'initiative avait également pour objectif de consolider les capacités des Cadres Paritaires Sectoriels (CPS), afin de rendre leur plateforme de coordination plus opérationnelle et efficace.

A l'ouverture, Mme Reine Dagbo, Directrice de la Composante 2 du projet ProREI, a rappelé que cette formation s'inscrivait dans la continuité de l'atelier de diagnostic des CPS tenu en juin à Abidjan. Elle a insisté sur l'importance de renforcer les compétences techniques des acteurs de terrain pour mieux accompagner les PMEs dans leur accès au financement.

Pendant trois jours, les participants ont été formés à l'analyse du compte de résultat, à l'interprétation du bilan fonctionnel et aux techniques de financement à court terme telles que le crédit-bail, l'affacturage et le financement

de stocks. Les modules, animés par les consultants-formateurs Koné Katto Hamadou et Beké Daniel, ont alterné apports théoriques et cas pratiques. Cette activité s'inscrit dans l'Axe 2 du ProREI, consacré au renforcement du Dialogue Public-Privé et à l'amélioration de l'accès des TPMEs aux services d'appui et au financement. Financé

par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et mis en œuvre par la GIZ, le programme contribue à créer un environnement propice à la compétitivité des entreprises et à la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE

Support and Supervision Structures Strengthen Their Skills

From July 15 to 17, 2025, in Grand-Bassam, around thirty employees of the Support and Supervision Structures (SAE) took part in a training session on the theme of «Financial Analysis and Financing Techniques.» The workshop, organized by the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP) in partnership with the German cooperation agency (GIZ) as part of the ProREI project, aimed to provide participants with practical tools to assess companies' financial performance, identify their needs, and structure appropriate financing solutions. Over three days, participants were trained in income statement analysis, functional balance sheet interpretation, and short-

term financing techniques such as leasing, factoring, and inventory financing. The modules, led by consultant-trainers Koné Katto Hamadou and Beké Daniel, alternated between theoretical and practical case studies.

This activity is part of Axis 2 of the ProREI, dedicated to strengthening Public-Private Dialogue and improving access to support services and financing for SMEs. Funded by the German Federal Ministry for Economic Cooperation and Development (BMZ) and implemented by GIZ, the program contributes to creating an environment conducive to business competitiveness and the structural transformation of the Ivorian economy.

Par David COULIBALY

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Restitution finale sur l'état des lieux des Cadres Paritaires Sectoriels

Les 19 et 20 juin 2025, le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP), en partenariat avec la coopération allemande (GIZ), a organisé à l'hôtel Les Vallons à Abidjan un atelier de restitution finale consacré à l'état des lieux des Cadres Paritaires Sectoriels (CPS).

Cette rencontre faisait suite à l'atelier national de coordination tenu en août 2024, qui avait recommandé la réalisation d'une enquête approfondie sur la situation des CPS. Objectif : présenter les conclusions de cette mission et définir, avec l'ensemble des parties prenantes, une feuille de route pour améliorer leur efficacité et leur contribution au Dialogue Public-Privé.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Mariam Fofana Fadiga, Secrétaire Exécutif du CCESP, a exprimé sa reconnaissance aux ministres Adama Coulibaly (Finances et Budget) et Souleymane Diarrassouba (Commerce et Industrie) pour leur appui institutionnel, ainsi qu'à la GIZ pour son accompagnement. Elle a rappelé le rôle stratégique des CPS comme maillons essentiels du dispositif ivoirien de concertation, reconnu comme l'un des plus aboutis de la sous-région.

Représentant Mme Vukadinovic Milica, Directrice de projet ProREI et Chef du Cluster Économie résiliente, M. Abdoul Karim Sanogo, Directeur de la Composante 1, a mis en avant la qualité du partenariat entre la GIZ et le CCESP, jugée déterminante pour la réussite du projet. Il a salué l'engagement des CPS et rappelé que le ProREI s'articule autour de trois axes majeurs : le renforcement des capacités des acteurs publics pour une meilleure mise en œuvre des réformes, la consolidation du Dialogue Public-Privé et l'amélioration de l'accès des TPEPMES

au financement, ainsi que la promotion d'espaces favorables à l'innovation verte, sociale et digitale. Il a enfin réaffirmé la volonté de la GIZ de poursuivre sa collaboration avec le CCESP, les CPS et l'ensemble des acteurs économiques pour consolider le dialogue et accompagner l'opérationnalisation des réformes. La mission de terrain, conduite entre avril et juin 2025, a recensé 34 CPS répartis dans sept ministères. L'enquête a montré que 91 % disposent d'une base légale de création et que 80 % fonctionnent normalement, tandis que 20 % rencontrent des difficultés liées notamment à l'absence d'un cadre formel harmonisé. Les experts ont recommandé un appui renforcé

institutionnel, matériel et technique ainsi qu'une meilleure harmonisation des pratiques.

Avec une soixantaine de participants, l'atelier a permis de dégager un diagnostic partagé et d'élaborer des perspectives concrètes : renforcement des capacités spécifiques à chaque CPS, standardisation des pratiques et adoption d'un plan d'action opérationnel.

Soutenu par le projet ProREI financé par le BMZ, cet atelier s'inscrit dans la dynamique de consolidation du Dialogue Public-Privé en Côte d'Ivoire et dans l'ambition de renforcer la compétitivité des entreprises à travers des cadres sectoriels mieux structurés et plus performants.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE Final report on the status of Joint Sectoral Frameworks

On 19 and 20 June 2025, the State-Private Sector Consultation Committee (CCESP), in partnership with German cooperation (GIZ), organised a final report workshop at the Les Vallons hotel in Abidjan on the status of Joint Sectoral Agreements (CPS).

This meeting followed on from the national coordination workshop held in August 2024, which recommended conducting an in-depth survey on the situation of the CPS. The aim was to present the conclusions of this mission and to define, together with all stakeholders, a roadmap for improving their effectiveness and contribution to public-private dialogue.

The field mission, conducted between

April and June 2025, identified 34 Joint Sectoral Frameworks spread across seven ministries. The survey showed that 91% have a legal basis for their creation and that 80% are functioning normally, while 20% are encountering difficulties, particularly due to the lack of a formal harmonised framework. The experts recommended strengthened institutional, material and technical support, as well as better harmonisation of practices.

With around 60 participants, the workshop enabled a shared diagnosis to be made and concrete prospects to be developed: strengthening the specific capacities of each CPS, standardising practices and adopting an operational action plan.



Mariam FADIGA FOFANA, Secrétaire Exécutif du CCESP.



Karim SANOGO du GIZ.

« L'avenir économique de la Côte d'Ivoire repose sur ses PMEs »

DR. ELIAS-FARAKHAN MOUSSA DIOMANDÉ PHD.

Président de la CPU-PMEs.Cl, 1^{er} Vice-Président de la coalition des PMEs (ESBC)

PATRICIA ZOUNDI YAO,

Présidente du Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs)

DR. KANIGUI OUATTARA,

Président du Conseil d'Administration de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPMEs)

P58-P77

À la une

“Côte d'Ivoire's economic future lies in its SMEs”

DR. ELIAS-FARAKHAN MOUSSA DIOMANDÉ PHD,

Chairperson of CPU-PMEs.CI, 1st Vice-President of the Coalition of SMEs (ESBC)

PATRICIA ZOUNDI YAO,

President of the Small and Medium-sized Enterprises Movement (MSME)

DR. KANIGUI OUATTARA,

Chairman of Board of the Ivorian Federation
of Small and Medium-Sized Enterprises (FIPMEs)

P62-P79

News

DR. ELIAS-FARAKHAN MOUSSA DIOMANDÉ

PHD, PRÉSIDENT DE LA CPU-PMES.CI

1^{er} Vice-Président de la coalition des PMES (ESBC)

« La CPU-PMES.CI couvre aujourd’hui plus de 57 filières d’activités et dispose de nombreuses délégations tant régionales qu’internationales »

Dr Moussa Diomandé, défend une vision audacieuse et souverainiste de l’économie ivoirienne. Pour lui, les PMEs sont la clé d’un développement endogène, inclusif et durable. Dans cet entretien, il revient sur les missions et l’impact de la CPU-PMES.CI, dénonce les obstacles persistants à la sous-traitance locale et à l’accès aux marchés publics, et présente les projets structurants portés par la Confédération.



Monsieur le Président, présentez la CPU-PMES.CI à nos lecteurs

Merci pour cette opportunité. La CPU-PMES.CI est la confédération patronale regroupant les fédérations et associations des Petites et Moyennes Entreprises de Côte d’Ivoire. Nos missions incluent le rayonnement de l’économie locale, la lutte contre le chômage par la création d’emplois durables, la promotion du savoir-faire ivoirien aux niveaux national et international, la souveraineté économique, le renforcement des capacités ainsi que la définition de stratégies de développement interne et externe pour les PMEs. Nous recherchons activement des partenariats techniques, financiers et commerciaux, et portons l’innovation entrepreneuriale tout en structurant les bases de données économiques accessibles à tous.

Quel est aujourd’hui le poids de la CPU-PMES.CI dans l’économie ivoirienne ?

La CPU-PMES.CI est la première puissance patronale indépendante du pays. Avec plus de 30 millions d’habitants attendus en 2025, et sachant que 90% de notre économie repose sur les PMEs, nous sommes une force économique majeure. La croissance ivoirienne, prévue à près de 7,9% pour 2025, dépend en grande partie de ces PMEs que nous représentons.

Quelles actions concrètes menez-vous au niveau de la formation et du financement des PMEs ?

Nous dialoguons avec le gouvernement, participons aux activités de nos institutions, échangeons avec les banques, compagnies d’assurances, fonds de garantie et institutions sous-régionales pour faciliter l’accès aux marchés, aux financements, aux commerces transfrontaliers, ainsi que leur intégration au système, malgré des délais parfois longs. Nous menons des plaidoyers, du lobbying au profit des PMEs, etc.

Côté formation, la CPUPMEs a participé à des ateliers sur des thématiques comme la transition énergétique, la finance verte, la décarbonation, le transport des marchandises et des installations industrielles non conformes, le Pro Rei, etc., à des

congrès internationaux, des foires comme celle de Lisbonne ou le salon international des fournisseurs et investisseurs d'Afrique. Nous avons organisé la 4e édition des Grandes Rencontres des PMEs sur l'intelligence artificielle, et tout récemment la présentation et la vulgarisation de l'utilisation des factures normalisées électroniques — initiative lancée à Abidjan puis prévue à Bouaké et Korhogo cet été. Nous remercions la DGI, le Ministère du Commerce, le Comité de concertation État-secteur privé, ainsi que les autorités locales pour leur appui.

Enfin, nous travaillons à une relecture du Code du Travail intégrant la transition numérique et écologique, et portons des propositions concrètes dans la loi d'orientation PMEs en cours, notamment autour d'une stratégie territoriale et produit. La CPUPMEs et ses chercheurs, ce sont plus de 20 contributions par an dans tous les domaines en lien avec l'économie locale et, surtout, les PMEs, notamment les plus vulnérables. Est-il normal qu'avec un tel impact, la CPUPMEs.CI ne siège dans aucun conseil d'administration de l'État de Côte d'Ivoire ? Ne bénéficie d'aucun soutien de l'État de Côte d'Ivoire ?

Quels freins identifiez-vous à la sous-traitance dans notre pays ?

Le principal obstacle est un déficit de confiance envers les PMEs locales. La mise en œuvre du local content est encore insuffisante et mérite des ajustements. De plus, les PMEs peinent à comprendre et à financer la complexité des démarches liées aux marchés publics. Il faudrait que la Direction des marchés se concentre davantage sur l'accompagnement, pas seulement sur le montage des dossiers, mais en étant un accélérateur technique pour favoriser nos PMEs et enclencher une nouvelle dynamique. C'est tout le monde qui y gagne !

La loi accorde 30% des marchés publics aux PMEs, mais est-ce réel ?

En pratique, très peu de PMEs accèdent effectivement à ces marchés. Par exemple, lors de la CAN 2023, leur présence fut marginale. Au-delà du chiffre, il faut questionner pourquoi un quota si faible alors que notre économie est essentiellement bâtie par les PMEs. Il faudrait revoir notre manière de faire du business et donner plus de lumière à nos acteurs locaux.

Quelle est la part réelle des entreprises ivoiriennes dans les grands chantiers d'infrastructure ?

La part est malheureusement faible. Le PND prévoit 59 000 milliards FCFA d'investissements, dont 74% pour le secteur privé, mais la plupart des contrats et des financements reviennent aux grandes entreprises et multinationales. Cela relève au-delà d'un simple problème d'accès et de confiance accordée aux PMEs nationales, d'un véritable défi à relever, d'une approche différente et pragmatique à mettre en œuvre par les acteurs des PMEs eux-mêmes avec l'appui du Gouvernement.

Où en est-on avec l'union des organisations de PMEs ?

La CPU-PMEs.CI a été créée pour fédérer les différentes fédérations. Certaines fédérations hésitent, peut-être par crainte



de perdre en autonomie, mais la plateforme reste ouverte à tous. Nous travaillons en concertation étroite avec tous pour parler d'une seule voix forte.

Quel est le rôle de la Coalition des PMEs d'Afrique de l'Ouest (ESBC) et votre implication personnelle ?

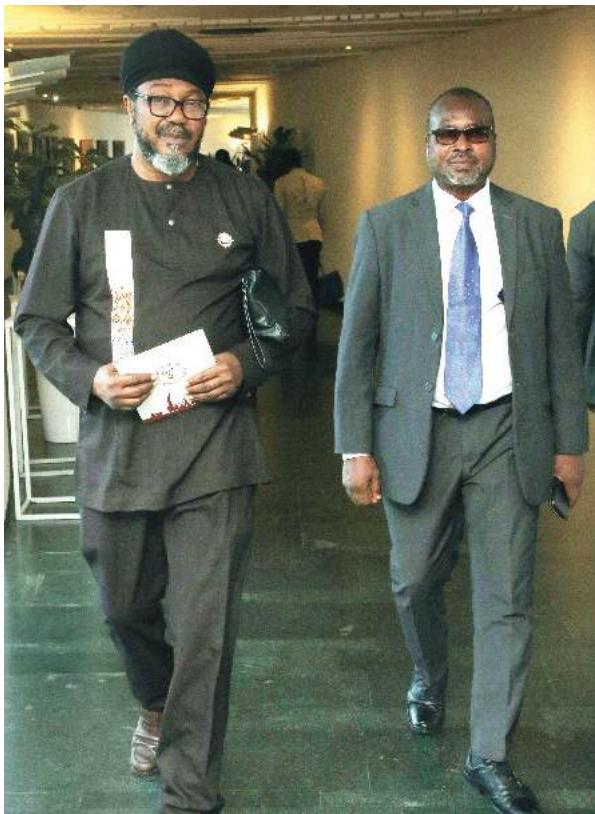
L'ESBC, née de l'initiative de plusieurs chefs d'État ouest-africains, vise à accélérer le développement des PMEs via les partenariats, la coopération, la libre circulation des entreprises, des personnes, des biens, la normalisation et le commerce transfrontalier. Présidée par le Dr Abdul Rachid Yerima du Nigeria, j'en suis le 1er Vice-Président, chargé de la sensibilisation et de la mobilisation des ressources. Nous avons organisé la deuxième « Ecowas Small Business Coalition Exhibition » à Abidjan, sous le haut patronage du Ministre du Commerce ivoirien et de la Commissaire de la CEDEAO pour l'Agriculture et le secteur privé. Cet événement a rassemblé les 15 États membres et formulé des recommandations transmises à Abuja en novembre 2024. Des rencontres ont également eu lieu à Praia et Sal (Cap-Vert) pour explorer des opportunités commerciales.

Où en est la répartition des fruits de la Taxe Spéciale d'Équipement (TSE) pour les PMEs ?

Le dossier est actuellement entre les mains du ministre des Finances et du Budget. Nous lui faisons pleinement confiance pour trouver le juste équilibre qui profitera au secteur privé national.

Qu'en est-il de l'économie dite informelle et de la formalisation ?

Je préfère ne pas parler « d'économie informelle », mais plutôt de « GID Economy » — un tissu de micro-entrepreneurs qui nécessite accompagnement, intégration et respect. Il faut éviter la stigmatisation des plus faibles. Sur le plan fiscal, la DGI a



bien cerné les défis, avec de réels efforts d'amélioration. Il faut poursuivre l'allègement fiscal, simplifier les règles, renforcer l'accompagnement endogène et réorienter notre politique des marchés publics et des investissements directs étrangers vers les PMEs.

Quels grands projets portez-vous à court, moyen et long terme ?

La CPU PMEs couvre aujourd'hui plus de 57 filières d'activités et dispose de nombreuses délégations tant régionales qu'internationales. Parmi nos projets phares, plusieurs initiatives structurantes méritent d'être soulignées.

Nous avons engagé la construction d'un chantier naval afin de développer une véritable filière maritime en Afrique de l'Ouest. Un autre projet majeur concerne la mise en place d'une zone industrielle entièrement dédiée aux PMEs, projet stratégique que j'aurai personnellement l'honneur de présider. Nous œuvrons également au renforcement de nos coopérations régionales et internationales, notamment avec l'UCPMEs (Congo), la LIBA (Libéria), la CEDEAO, la CEMAC, mais aussi avec des partenaires hors du continent africain tels que la Russie, l'Iran, la France, les États-Unis, les pays des BRICS et l'Union européenne, dans le but de moderniser nos PMEs et de les rendre plus compétitives.

Parmi les autres projets en cours figurent le développement d'une banque mutualiste dédiée aux PMEs, la création de solutions d'assurances numériques, ainsi que la mise en place de dispositifs de labellisation et de certification.

Nous menons un travail constant en faveur de la souveraineté économique, depuis notre espace sous-régional jusqu'à l'échelle continentale. À cela s'ajoute le projet du Bulk Carrier et du cabotage entre Abidjan et Praia, ainsi que la vulgarisation des PMEsA et l'exploitation de mines semi-industrielles.

Par ailleurs, un accent particulier est mis sur le développement des initiatives portées par les femmes et les jeunes, à travers des actions de renforcement des capacités, d'autonomisation et d'accompagnement ciblé.

La coopération et les partenariats, aussi bien sous-régionaux qu'internationaux, constituent un axe stratégique, tout comme l'intégration des PMEs ivoiriennes dans la stratégie nationale de «local content».

La CPUPMEs participe activement aux conseils d'administration de plusieurs structures et développe en parallèle des projets d'incubateurs, d'hôtels de PMEs, sans oublier la formation continue des entrepreneurs.

La transition énergétique et la décarbonation sont au cœur des enjeux mondiaux. Quel rôle pour la CPU-PMEs.CI et les PMEs ivoiriennes dans ce domaine ?

Absolument. La Côte d'Ivoire s'est engagée à réduire ses émissions de CO₂ à l'horizon 2030 et 2050, avec un verdissement industriel nécessaire et la promotion des énergies renouvelables. Il faut intégrer pleinement les PMEs à cette transition.

Nous militons pour un modèle d'industrialisation décarbonée, encourageant les PMEs à investir dans l'efficacité énergétique, la gestion durable des ressources et l'innovation environnementale.

Concernant les financements, les remboursements issus des crédits carbone internationaux doivent devenir un fonds vert national local, afin d'appuyer la transition écologique des PMEs. Ces ressources doivent servir de levier à la modernisation industrielle de notre pays.

Personnellement, en tant que Président de Deeprecyclingsolutions, pionnier de l'économie circulaire, je suis prêt à piloter ce fonds vert national qui doit être dédié aux PMEs pour garantir son efficacité et la création d'une chaîne de valeur locale durable.

Cette transition est une formidable occasion d'accélérer l'industrialisation durable de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique, et enfin de valoriser localement nos potentialités. Pour cela, il faudra travailler sur le capital humain et les PMEs.

Un mot pour conclure ?

Je remercie chaleureusement le Président Alassane Ouattara, le Premier Ministre, tous les ministres, les directeurs centraux, les PTF, les PMEs, la CEDEAO, l'Union européenne, les USA, la Fédération de Russie, la Chine, la Thaïlande, la Turquie, le Maroc, l'Iran, les pays de l'AES, etc., le nouveau président de la BAD, S.E.M. Sidi Ould Tah, en qui les PMEs placent de réels espoirs, et enfin tout particulièrement Mme la Secrétaire Exécutive du Comité de Concertation État/Secteur Privé, pour leur écoute constante et leur soutien à nos PMEs. Ensemble, nous batissons une Côte d'Ivoire, une Afrique innovante, compétitives et respectées, où il fait bon vivre.



Le Conseil du Café-Cacao



COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) DES PRODUCTEURS DE CAFÉ-CACAO

Chers producteurs de café-cacao,
sur présentation de votre carte du producteur,
bénéficiez de la Couverture Maladie
Universelle (CMU) **gratuitement !**

- 100% de prise en charge
par Le Conseil du Café-Cacao
- 0 F CFA à payer
- Soins gratuits dans tous
les centres de santé agréés
de la CMU



Infoline ☎

800 00 900 / 27 20 20 27 05

DR. ELIAS-FARAKHAN MOUSSA DIOMANDÉ

PHD, CHAIRPERSON OF CPU-PMES.CI

1st Vice-President of the Coalition of SMEs (ESBC)

“CPU-PMES.CI now covers more than 57 sectors of activity and has many regional and international delegations.”



Dr. Moussa Diomandé promotes a bold and sovereignist vision of the Ivorian economy. For him, SMEs are the key to endogenous, inclusive, and sustainable development. In this interview, he discusses the missions and impact of CPU-PMES.CI, points out the ongoing obstacles to local subcontracting and access to public procurement, and presents the structuring projects led by the Confederation.

Mr. President, could you please introduce CPU-PMES.CI to our readers?

CPU-PMES.CI is the employers' confederation which brings together federations and associations of small and medium-sized enterprises in Côte d'Ivoire. Our missions include promoting the local economy, addressing unemployment through the creation of sustainable jobs, promoting Ivorian know-how at the national and international levels, promoting economic sovereignty, capacity building, and defining internal and external development strategies for SMEs.

How important is CPU-PMES.CI in the Ivorian global economy?

CPU-PMES.CI is the country's leading independent business power. With over 30 million inhabitants expected by 2025, and knowing that 90% of our economy depends on SMEs, we

are a major economic force. Ivorian growth, forecast at nearly 7.9% for 2025, depends largely on the SMEs we represent.

What are your initiatives in terms of training and financing for SMEs?

We converse with the government, participate in the activities of our institutions, and interact with banks, insurance companies, guarantee funds, and sub-regional institutions to facilitate access to markets, financing, and cross-border trade. We carry out advocacy and lobbying for SMEs, etc.

In terms of training, the CPU-PMES has participated in workshops on topics such as the energy transition, green finance, decarbonization, the transport of goods and non-compliant industrial facilities, Pro Rei, etc., and in international conferences and trade fairs such as the one in Lisbon and the International Exhibition of African Suppliers and Investors. We organized the 4th edition of the "Grandes Rencontres des PMEs" (Great SME Meetings) on artificial intelligence, and recently, the presentation and popularization of the use of standardized electronic invoices—an initiative launched in Abidjan and planned for Bouaké and Korhogo this summer. Finally, we are working on a review of the Labour Code integrating the digital and ecological transition, and are putting forward concrete proposals in the SME orientation law.

What are the obstacles to subcontracting in our country?

Trust remains the main obstacle to local SMEs development. The implementation of local content is still insufficient and requires adjustments. Furthermore, SMEs are struggling to understand the complexity of public procurement procedures. The Procurement General Office should focus more on support by being a technical accelerator to support our SMEs.

Based on the law, 30% of public procurement contracts must be devoted to SMEs. Is it a common practice?

In practice, very few SMEs actually access these markets. For example, during the 2023 AFCON, their presence was marginal. We need to rethink our way of doing business and give more visibility to our local stakeholders.

What is the real share of Ivorian companies in major infrastructure projects?

The share is unfortunately low. The National DevelopoPMEsnt Plan provides for 59 trillion CFA francs of investment, 74% of which is for the private sector, but most of the contracts and financing go to large companies and multinationals. This goes beyond a simple problem of access and trust in domestic SMEs, to a real challenge that needs to be addressed, requiring a different and pragmatic approach to be implemented by SME stakeholders themselves with the support of the government.

What is the real situation of the coalition of SME organizations?

The CPU-PMEs.CI was created to unite the various umbrella organizations. Some federations are hesitating, perhaps for fear of losing autonomy, but the platform remains open to all. We work closely with everyone to speak with one strong voice.

What is the role of the West African SME Coalition (ESBC) and your personal involvement?

The ESBC was created from the initiative of several West African heads of state. The aim is to accelerate the developoPMEsnt of SMEs through partnerships, cooperation, free movement of businesses, people, and goods, standardization, and cross-border trade. Chaired by Dr. Abdul Rachid Yerima of Nigeria, I am his First Vice-President, responsible for awareness raising and resource mobilization.

We organized the second "Ecowas Small Business Coalition Exhibition" in Abidjan, under the high patronage of the Ivorian Minister of Trade and the ECOWAS Commissioner for Agriculture and the Private Sector. This event brought together the 15-member states and formulated recommendations which were transmitted to Abuja in November 2024. Meetings were also held in Praia and Sal (Cape Verde) to explore business opportunities.

What about the informal economy and its formalization?

I prefer not to refer to it as "informal economy," but rather as the "GID Economy"—a network of micro-entrepreneurs that requires support, integration, and respect. We must avoid stigmatizing the weakest. On the tax front, the DGI has clearly identified the challenges, with real efforts to improve them. We must continue tax relief, simplify rules, strengthen local support, and refocus our public procurement and foreign direct investment policy toward SMEs.

What are your short, medium, and long-term projects?

The CPU-PMEs currently covers more than 57 business sectors and has numerous regional and international delegations. Among our flagship projects, several structuring initiatives deserve to be highlighted.

We have begun the construction of a shipyard to develop a true maritime sector in West Africa. Another major project involves the establishment of an industrial zone entirely dedicated to SMEs, a strategic project that I will personally have the honour of chairing.

We are also working to strengthen our regional and

international cooperation, particularly with UCPMEs (Congo), LIBA (Liberia), ECOWAS, CEMAC, as well as with partners outside the African continent such as Russia, Iran, France, the United States, the BRICS countries, and the European Union, with the aim of modernizing our SMEs and making them more competitive. Other ongoing projects include the developoPMEsnt of a mutual bank dedicated to SMEs, the creation of digital insurance solutions, and the implementation of labelling and certification mechanisms. We are constantly working to promote economic sovereignty, from our sub-regional space to the continental scale.

Furthermore, particular emphasis is placed on the developoPMEsnt of initiatives led by women and youth, through capacity building, empowerment, and targeted support. Cooperation and partnerships, both sub-regional and international, constitute a strategic focus, as does the integration of Ivorian SMEs into the national "local content" strategy.

The CPUPMEs actively participates on the boards of directors of several organizations and is also developing incubator and SME project.

The energy transition and decarbonization are central to global challenges. What role can CPU-PMEs.CI and Ivorian SMEs play in this area?

Absolutely. Côte d'Ivoire has committed to reducing its CO₂ emissions by 2030 and 2050, with the necessary greening of industry and the promotion of renewable energies. SMEs must be fully integrated into this transition.

We advocate for a low-carbon industrialization model, encouraging SMEs to invest in energy efficiency, sustainable resource management, and environmental innovation.

Regarding financing, reimbursements from international carbon credits must become a national and local green fund to support the ecological transition of SMEs. These resources must serve as an impulse for our country's industrial modernization. Personally, as President of Deeprecyclingsolutions, a pioneer in the circular economy, I am ready to lead this national green fund, which must be dedicated to SMEs to ensure its effectiveness and the creation of a sustainable local value chain. This transition is a tremendous opportunity to accelerate sustainable industrialization in Côte d'Ivoire and Africa, and ultimately to value our local potential. To achieve this, we will need to work on human capital and SMEs.

Any final words?

I warmly thank President Alassane Ouattara, the Prime Minister, all the Ministers, central Directors, TFPs, SMEs, ECOWAS, the European Union, the USA, the Russian Federation, China, Thailand, Turkey, Morocco, Iran, the ESA countries, etc., the new president of the AfDB, H.E. Mr. Sidi Ould Tah, in whom SMEs place real hope, and finally, in particular, the Executive Secretary of the State/Private Sector Consultative Committee, for their constant listening and support to our SMEs. Together, we are building an innovative, competitive and respected Côte d'Ivoire, an Africa where life is good.

PATRICIA ZOUNDI YAO

Présidente du Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs)

« Les PMEs ne doivent pas être à la périphérie de l'économie, elles doivent en être l'épine dorsale »

A la tête du Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs), elle a comme ambition de faire des PMEs ivoiriennes le socle d'un développement économique inclusif et durable. A l'occasion des 45 ans du MPMEs, Mme Yao revient sur l'héritage du Mouvement, ses actions phares, les défis à relever, et les leviers à activer pour transformer les entrepreneurs ivoiriens en véritables champions nationaux et régionaux.

Madame la Présidente pouvez-vous présenter le MPMEs à nos lecteurs ?

Parler du MPMEs, c'est revenir sur 45 ans d'histoire et d'engagement en faveur des entrepreneurs ivoiriens. Créé en 1980, la MPMEs a vu le jour à une époque où les petites et moyennes entreprises n'étaient pas encore perçues comme un moteur stratégique du développement économique.

Dans un environnement dominé par les grandes entreprises, des pionniers visionnaires – Daniel Bréchat, Michel Pavard, Henry Cohen, Guy Lelogeay, Christophe Durand – avec d'autres figures engagées comme Tapé Nicolas et Louise Lawson, ont eu l'audace de croire que l'avenir de l'économie ivoirienne passerait par l'entrepreneuriat local. Leur ambition était claire : créer une structure forte et indépendante, capable de défendre, représenter et accompagner les PMEs ivoiriennes.

Aujourd'hui, le MPMEs a accompagné plus de 3 500 membres PMEs et s'impose comme un acteur incontournable du développement du secteur privé en Côte d'Ivoire. Sa mission s'articule autour de trois grands axes. Le premier qui est

le plaidoyer et la représentation vise à porter la voix des PMEs auprès des pouvoirs publics et des institutions afin de créer un cadre réglementaire et fiscal favorable à leur croissance. Le deuxième est celui du renforcement des capacités, à travers des programmes de formation, de mentorat et de développement des compétences pour professionnaliser les entrepreneurs et les rendre plus compétitifs. Le troisième axe qui est celui de l'accès aux financements et aux marchés vise à faciliter l'accès des PMEs aux financements adaptés, encourager la sous-traitance locale et ouvrir des opportunités sur les marchés nationaux et internationaux.

Notre rôle est aussi de préparer l'avenir : accompagner la transformation digitale des PMEs, intégrer les enjeux de durabilité et renforcer la place des femmes et des jeunes dans l'économie. En somme, le MPMEs est à la fois un héritage, celui de pionniers qui ont cru aux PMEs avant l'heure et un levier pour l'avenir, en œuvrant chaque jour pour que les entrepreneurs ivoiriens deviennent des champions nationaux et régionaux.

Quel est aujourd'hui le poids du MPMEs dans l'économie ivoirienne ? Quel est l'état des lieux ?

Parler de l'économie ivoirienne sans parler des PMEs, c'est ignorer son cœur battant. Les petites et moyennes entreprises représentent plus de 98 % du tissu entrepreneurial du pays. Elles créent des milliers d'emplois, irriguent les territoires et contribuent directement à près de 20 % du PIB national. Mais au-delà des chiffres, leur poids

se mesure à leur capacité à transformer les réalités locales. Chaque PME qui se développe, c'est un écosystème qui se structure autour d'elle. C'est ce rôle que le MPMEs porte depuis 45 ans : fédérer, défendre et accompagner ces acteurs essentiels pour qu'ils franchissent un nouveau cap.



L'état des lieux est à la fois encourageant et exigeant. Avec plus de 3 500 PMEs membres actifs accompagnés, les talents et l'énergie sont là. Ce qu'il nous reste à faire, c'est transformer cette force en un levier économique plus puissant, capable de s'imposer dans les grands chantiers nationaux et régionaux. C'est tout le sens de notre action actuelle.

Comment le MPMEs agit-il face aux défis de formation et de financement des PMEs ?

Pour nous, les PMEs ne doivent pas être à la périphérie de l'économie, elles doivent en être l'épine dorsale. Et pour qu'elles jouent pleinement ce rôle, nous agissons sur plusieurs leviers majeurs : la formation, le financement et l'accès au marché.

Côté formation, nous avons mis en place des programmes comme NIMBA et NIMBA+, axés sur la gouvernance, les

capacités managériales et financières, afin de professionnaliser les PMEs et les préparer à intégrer les projets structurants. Le programme OUKAMI renforce le capital humain avec des modules spécifiques pour les femmes et les jeunes, en partenariat avec des organisations comme la GIZ.

Sur la question du financement, nous avons créé un guichet dédié pour faciliter l'accès au crédit et aux assurances. Nous plaitions aussi pour la réduction des délais de paiement, des garanties plus souples et le développement de solutions de trésorerie comme l'affacturage pour améliorer la trésorerie des PMEs.

Sur l'accès au marché, notre action est triple. A l'international, nous accompagnons nos PMEs pour qu'elles tirent profit de la ZLECAF et des marchés régionaux UEMOA et CEDEAO. Nous avons ouvert un guichet du MPMEs en Chine, afin de faciliter l'accès des entreprises ivoiriennes au marché asiatique, créer des partenariats et renforcer les opportunités commerciales bilatérales.

Au niveau national, nous connectons nos membres aux projets structurants et aux grandes entreprises, avec le développement d'un label MPMEs pour certifier leur qualité et crédibiliser leur intégration dans les chaînes de valeur.

Quels sont les freins actuels à la sous-traitance en Côte d'Ivoire ?

La sous-traitance est un levier puissant pour dynamiser les PMEs et renforcer l'économie locale, mais plusieurs freins persistent en Côte d'Ivoire.

Premièrement, il faut noter un déficit de confiance et de structuration : beaucoup de grandes entreprises hésitent à travailler avec des PMEs locales par crainte d'un manque de standards en matière de qualité, de délais ou de conformité. De l'autre côté, certaines PMEs manquent de structuration administrative et financière pour répondre aux exigences des donneurs d'ordre. La sous-traitance est un levier stratégique pour dynamiser les PMEs et renforcer l'économie locale. Mais plusieurs freins subsistent. Il y a d'abord un déficit de confiance et de structuration. Certaines grandes entreprises hésitent à collaborer avec des PMEs locales, par crainte d'un manque

de conformité. Et beaucoup de PMEs n'ont pas encore les standards requis.

L'absence d'un cadre incitatif clair est aussi un obstacle, car même si la législation évolue, il n'existe pas encore de mécanismes clairs et contraignants pour favoriser la sous-traitance locale, ni de plateformes centralisées pour mettre en relation les grands groupes et les PMEs. En clair, il manque des quotas obligatoires, des plateformes de mise en relation et un suivi rigoureux.

Les capacités techniques limitées représentent le 3^e frein. En effet, certaines PMEs n'ont pas encore accès aux certifications, aux équipements ou aux compétences nécessaires pour intégrer les chaînes de valeur de manière compétitive, surtout dans les secteurs stratégiques comme les infrastructures ou l'industrie.

Les délais de paiement qui fragilisent la relation sont aussi un autre obstacle, puisque quand la trésorerie des PMEs est tendue, elles peinent à honorer des marchés sous-traités qui nécessitent un effort initial important.

C'est pour lever ces freins que le MPMEs agit sur deux fronts : d'une part, renforcer la mise à niveau et la certification des PMEs pour créer la confiance et leur permettre de répondre aux standards des grands donneurs d'ordre ; d'autre part, plaider pour un cadre réglementaire plus incitatif et protecteur, incluant des quotas de sous-traitance locale, des plateformes de mise en relation et une meilleure protection des PMEs dans les délais de paiement.

La sous-traitance n'est pas un acte ponctuel, c'est un partenariat. Et pour qu'elle joue pleinement son rôle en Côte d'Ivoire, il faut créer un écosystème où PMEs et grandes entreprises avancent ensemble, dans la confiance et la transparence.

La législation au niveau des marchés publics octroie 30% des marchés aux PMEs ? Est-ce une réalité ? Si non, quels sont les freins à la mise en œuvre de cette disposition ?

La décision du gouvernement de réservé 30 % des marchés publics aux PMEs locales est une avancée majeure que nous devons saluer. C'est un signal fort en faveur de l'économie nationale et de



la reconnaissance du rôle stratégique des petites et moyennes entreprises dans le développement du pays.

Sur le terrain, il faut toutefois rester prudent. En nombre de contrats, les PMEs accèdent à une proportion significative de marchés, mais en valeur financière, leur part reste encore en deçà du potentiel. Beaucoup se retrouvent sur des marchés modestes, tandis que les projets de grande envergure nécessitent des capacités techniques et financières qu'elles n'ont pas encore toutes.

Les freins sont connus : des exigences administratives et de conformité parfois difficile à atteindre pour les PMEs ; des délais de paiement qui pèsent sur leur trésorerie. Sans oublier, une information pas toujours suffisamment accessible sur les appels d'offres et l'exécution des marchés et la nécessité de mieux les intégrer dans la chaîne de valeur des grands adjudicataires.

C'est pour répondre à ces défis que le MPMEs agit. Nous accompagnons nos membres pour qu'ils montent en compétences, nous plaitions pour l'amélioration des dispositifs (notamment sur les délais de paiement) et nous travaillons à les connecter aux projets structurants de l'État afin qu'ils puissent capter une part plus importante des opportunités.

Il faut faire en sorte que cette disposition ne reste pas une bonne intention sur le papier, mais qu'elle se traduise par un impact économique réel pour les PMEs ivoiriennes, en nombre et en valeur.

Qu'en est-il du projet des champions nationaux ? Et quel est l'implication du MPMEs pour faire avancer ce projet ?

Le projet des champions nationaux est une initiative majeure de l'État visant à accompagner un groupe restreint d'entreprises capables de devenir des locomotives de notre économie et de porter le made in Côte d'Ivoire sur les marchés régionaux et internationaux.

Pour nous, au MPMEs, c'est un chantier prioritaire parce que nous croyons que le succès des champions nationaux ne doit pas être isolé : il doit créer tout un écosystème autour de lui. Une grande entreprise ne devient pas un champion seul ; elle le devient quand des dizaines de PMEs locales gravitent autour d'elle



et s'intègrent à sa chaîne de valeur.

Notre positionnement est clair. Tout le monde ne sera pas désigné champion national, et ce n'est pas un problème. Ce qui compte, c'est de préparer nos PMEs à intégrer toutes les chaînes de valeur de ces champions.

Notre implication est double : Préparer nos membres à être intégrés dans la chaîne de valeur de ces champions grâce à la formation, la mise à niveau et l'accompagnement à la certification ; plaider pour que l'inclusion des PMEs soit au cœur du projet, avec des quotas et des passerelles concrètes qui permettent aux petites et moyennes entreprises d'en bénéficier directement.

Nous travaillons également à la création d'un label MPMEs pour identifier rapidement les PMEs prêtes à collaborer avec ces champions et structurer des écosystèmes solides.

Notre ambition est de faire en sorte que les champions nationaux deviennent aussi des champions de l'inclusion économique, en tirant derrière eux un maximum de PMEs ivoiriennes.

La question de la participation des PMEs au contenu local est une priorité pour nos autorités, quelles sont vos propositions pour permettre aux PMEs de capter les marchés dans le cadre du contenu local ?

Le contenu local est une formidable opportunité pour ancrer la valeur créée par les grands projets dans notre économie nationale. Mais pour que les PMEs en bénéficient réellement, il faut aller au-delà des intentions et mettre en place des mécanismes précis.

Nous proposons au MPMEs de créer des passerelles obligatoires entre grands projets et PMEs locales. Chaque contrat majeur devrait inclure un quota minimum de sous-traitance confié à des PMEs ivoiriennes, avec un suivi rigoureux pour s'assurer de son application effective. Une autre proposition est de mettre en place un label ou une base de données des PMEs qualifiées. Notre futur label MPMEs permettra d'identifier rapidement les entreprises locales structurées, certifiées et prêtes à intégrer les chaînes de valeur. Renforcer la mise à niveau des PMEs.



Avec des programmes comme NIMBA et NIMBA+, nous travaillons sur la gouvernance, la gestion financière et la certification qualité pour rendre les PMEs compétitives.

Nous proposons au MPMEs de créer des passerelles obligatoires entre grands projets et PMEs locales. Chaque contrat majeur devrait inclure un quota minimum de sous-traitance confié à des PMEs ivoiriennes, avec un suivi rigoureux pour s'assurer de son application effective.

Une autre proposition est de mettre en place un label ou une base de données des PMEs qualifiées. Notre futur label MPMEs permettra d'identifier rapidement les entreprises locales structurées, certifiées et prêtes à intégrer les chaînes de valeur.

Nous souhaitons également renforcer la mise à niveau des PMEs. Avec des programmes comme NIMBA et NIMBA+, nous travaillons sur la gouvernance, la gestion financière et la certification qualité pour rendre les PMEs compétitives.

Nous proposons de créer un guichet

unique pour le contenu local. Il servirait de plateforme de mise en relation entre maîtres d'ouvrage, grands adjudicataires et PMEs, tout en facilitant l'accès aux informations et opportunités.

Il est crucial d'ajouter des clauses de formation et de transfert de technologie. Dans les secteurs où l'expertise locale des PMEs est encore inexistante ou faible, les contrats devraient obliger les grands adjudicataires à former des PMEs locales et à assurer un véritable transfert de savoir-faire. C'est la seule manière de bâtir progressivement des capacités nationales solides.

Enfin, il est essentiel que cette loi sur le contenu local, qui a déjà donné des résultats dans le secteur minier, soit étendue à d'autres secteurs clés comme l'énergie, les infrastructures, l'agro-industrie et le numérique. Cela permettrait de faire du contenu local un véritable moteur de croissance et d'inclusion pour nos PMEs.

Quels sont les principaux défis transversaux auxquels sont confrontés les PMEs et comment comptez-vous y remédier ?

Les défis auxquels nos PMEs font face sont structurels et dépassent les secteurs d'activité. Nous en voyons plusieurs : La structuration et la gouvernance. Beaucoup de PMEs démarrent sur l'énergie entrepreneuriale mais sans systèmes solides de gestion et de planification, ce qui limite leur capacité à franchir un cap.

L'accès à un financement adapté. Ce n'est pas seulement un manque de capitaux : les produits financiers sont souvent mal calibrés pour les réalités des PMEs et les garanties trop lourdes.

La compétitivité. Face à la concurrence régionale et internationale, nos PMEs doivent monter en standards, intégrer l'innovation et réduire leurs coûts pour rester performantes.

Le capital humain. Une entreprise n'est pas plus forte que les compétences de son équipe. Beaucoup de PMEs doivent investir dans la formation et la rétention des talents pour soutenir leur croissance. L'accès aux marchés et l'intégration dans les chaînes de valeur. Même compétentes, beaucoup de PMEs restent à la périphérie des grands projets faute de certification,

de connexions et de visibilité.

Nous travaillons à transformer ces défis en leviers de croissance. Mais nous n'avons pas la prétention de tout régler seuls : certaines solutions passent par des synergies avec les pouvoirs publics et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Notre rôle au MPMEs est de servir de catalyseur, d'identifier les besoins et de créer les passerelles pour que les PMEs ivoiriennes deviennent l'épine dorsale de l'économie nationale.

La Côte d'Ivoire est en chantier avec la réalisation d'importantes infrastructures, quelle est la part des entreprises ivoiriennes dans la réalisation de ces chantiers, notamment les PMEs ?

La Côte d'Ivoire vit actuellement une période charnière avec la réalisation d'importantes infrastructures : autoroutes, ponts, zones industrielles, centrales énergétiques, digitalisation des services publics... Ces projets représentent des leviers puissants pour transformer l'économie nationale.

La part des entreprises ivoiriennes, et particulièrement des PMEs, reste encore en construction. Il faut être réaliste : la plupart de ces marchés sont techniquement exigeants et nécessitent des capacités financières et administratives élevées. Cependant, nous observons des signes encourageants :

Les PMEs ivoiriennes sont de plus en plus présentes en sous-traitance dans les grands chantiers. Elles apportent de la réactivité, de la proximité et une connaissance fine du terrain, des atouts recherchés par les maîtres d'ouvrage.

L'État met en place des politiques pour renforcer leur accès aux marchés publics, avec la règle des 30 % réservés aux PMEs et la promotion du contenu local.

Certaines PMEs commencent même à franchir le pas en devenant co-traitantes ou adjudicataires directes, preuve qu'avec de la mise à niveau et du soutien, elles peuvent rivaliser avec les standards internationaux.

Au MPMEs, nous voyons ces grands projets comme une opportunité historique : non seulement pour donner du travail aux entreprises locales, mais surtout pour les amener à monter en compétence, à se structurer et à s'intégrer

durablement dans les chaînes de valeur nationales.

C'est dans cet esprit que nous avons lancé des initiatives comme NIMBA PRO, pour cartographier les projets structurants du PND (plus de 126 projets pour un volume de 6 589 milliards FCFA) et préparer les PMEs à en capter une part. Notre ambition est claire : faire en sorte que les grands chantiers de la Côte d'Ivoire deviennent aussi les grands chantiers des PMEs ivoiriennes.

Il y a aussi l'aspect formalisation qui empêche les PMEs d'être compétitive afin de pouvoir prendre part à la commande publique. Qu'est-ce qui est fait à ce niveau ?

La formalisation n'est pas une contrainte administrative, c'est un tremplin pour accéder aux marchés et devenir compétitif. Mais pour que ce message soit fort, il faut que les parties prenantes

- État, institutions financières, grandes entreprises et administration fiscale - rassurent celles qui ont franchi ce pas courageux. Moins elles ressentent de pression et plus elles accèdent rapidement à des opportunités, plus cela incitera celles qui hésitent à se formaliser. Au MPMEs, nous n'adressons pas cette question de manière spécifique car, pour être membre du Mouvement, il faut déjà être formellement créé et identifié. Cela signifie que nous travaillons principalement avec des entreprises déjà engagées dans ce processus.

En revanche, nous plaidons activement pour que la formalisation soit mieux accompagnée par des procédures simplifiées et des incitations fiscales adaptées.

Chaque PME qui fait l'effort de se formaliser doit voir ce choix récompensé par un meilleur accès aux opportunités et aux financements. C'est ce cercle vertueux qui fera de la formalisation un levier de croissance et de crédibilité économique pour tout l'écosystème.

Vous venez de célébrer les 45 ans du Mouvement des PMEs. Quelles ont été les principales conclusions de ces journées ? Et quelles sont vos perspectives ?

La célébration des 45 ans de la MPMEs a été bien plus qu'un anniversaire.

C'était un moment de bilan, de réflexion collective et de projection vers l'avenir. Trois conclusions principales ressortent de ces journées : La reconnaissance du rôle stratégique des PMEs dans l'économie ivoirienne. Tous les échanges ont confirmé que sans un tissu solide de petites et moyennes entreprises, il n'y a pas de développement inclusif et durable. L'urgence de renforcer l'accompagnement des PMEs. Les besoins en formation, financement et accès au marché sont encore cruciaux. Nous devons créer des instruments financiers mieux adaptés, favoriser la sous-traitance locale et consolider les chaînes de valeur nationales.

La nécessité de préparer les PMEs aux grands défis de demain. Transformation digitale, intégration des enjeux environnementaux et inclusion des femmes et des jeunes sont désormais des axes incontournables.

En ce qui concerne les perspectives, notre ambition est claire : faire de la MPMEs un véritable accélérateur de PMEs Championnes. Cela passe par positionner les PMEs dans les projets structurants de l'État, qui représentent plus de 126 projets recensés dans le PND 2021-2025 pour un volume global de 6 589 milliards FCFA, afin qu'elles participent pleinement aux grands chantiers économiques et deviennent de véritables leviers de développement local. Renforcer le programme des champions nationaux, en créant un écosystème où les PMEs peuvent s'intégrer dans la chaîne de valeur de ces entreprises locomotives. Lancer un label MPMEs pour certifier la qualité, la conformité et l'impact des entreprises membres, et faciliter leur inclusion dans les marchés publics et privés. Etendre notre toile jusqu'au "dernier kilomètre" pour toucher les PMEs de l'intérieur du pays et leur offrir les mêmes opportunités que celles des centres urbains.

En résumé, nous voulons faire de la MPMEs à la fois un moteur d'inclusion économique et un révélateur de champions ivoiriens capables de capter une partie des 6 589 milliards FCFA d'opportunités offertes par les projets structurants de la Côte d'Ivoire.

Madame la Présidente quels sont les

chantiers du MPMEs à court, moyen et longs termes ?

Nos chantiers suivent une logique claire : répondre aux urgences immédiates des PMEs tout en construisant un écosystème durable.

A court terme, nous nous concentrerons sur : la mise à niveau de nos membres avec des programmes comme NIMBA et NIMBA+ pour renforcer leur gouvernance, leurs capacités financières et leur accès aux marchés. L'opérationnalisation du guichet du financement et des assurances pour donner des solutions concrètes aux besoins de trésorerie et de couverture des risques.

Le développement du label MPMEs, qui servira de passeport de crédibilité pour intégrer les chaînes de valeur et les marchés publics.

A moyen terme, nos priorités sont d'intégrer massivement les PMEs dans les projets structurants de l'État, estimés à plus de 6 589 milliards FCFA, et dans les chaînes de valeur des champions nationaux.

Renforcer notre action à l'international, notamment via l'accompagnement à la ZLECAF, aux marchés UEMOA/CEDEAO et l'activation du guichet du MPMEs en Chine pour ouvrir de nouvelles opportunités commerciales. Poursuivre la professionnalisation du secteur, avec des programmes sur la transformation digitale, la certification qualité et la durabilité.

A long terme, notre vision est ambitieuse : faire du MPMEs un véritable accélérateur de champions nationaux, capable de transformer des PMEs locales en acteurs régionaux et internationaux. Ancrer durablement la culture de la sous-traitance et du contenu local, pour que chaque grand projet bénéficie au tissu économique ivoirien.

Déployer notre action jusqu'au dernier kilomètre, en touchant les PMEs des zones rurales et de l'intérieur du pays pour que la croissance économique soit vraiment inclusive. Notre fil conducteur reste le même : faire des PMEs ivoiriennes la colonne vertébrale de notre économie et un moteur de développement durable pour les générations futures.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI

NOS MISSIONS

01

Elaborer et suivre la politique nationale de L'emploi

02

Promouvoir et suivre l'application des programmes de création d'emploi et d'insertion socio professionnelle des personnes vulnérables

03

Favoriser la création d'emploi pour les femmes et les personnes en situation de handicap

04

Mener des actions de mise en adéquation de l'emploi et de la formation

05

Elaborer les stratégies de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage, en collaboration avec les structures publiques privées

06

Veiller à la cohérence de la politique nationale de l'emploi avec la politique de développement économique et sociale

07

Veiller à la mise en œuvre des mesures relatives à la promotion de l'emploi, à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

08

Définir les stratégies visant à renforcer la capacité d'embauche des entreprises

Le Cadre Paritaire "COMITÉ EMPLOI" dont la Direction Générale de l'Emploi (DGE) assure le secrétariat est placé sous l'autorité de Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, et se réunit une fois tous les deux (02) mois. Il a pour missions de coordonner et suivre la mise en œuvre des actions et activités en lien avec la Politique Nationale de l'emploi (PNE).



DGE
Direction Générale de l'Emploi

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI (DGE)

Rue du Commerce - Immeuble "Le Général", 3^e Etage - Abidjan / Plateau

www.directiongeneraleemploi.ci / +225 27.20.22.58.49 / 07.03.52.46.62 / dge.meps@gmail.com



Direction Générale de l'Emploi Côte d'Ivoire



Direction Générale Emploi Officiel



Direction Générale de l'Emploi - Côte d'Ivoire

PATRICIA ZOUNDI YAO

President of the Small and Medium-sized Enterprises Movement (MSME)

« SMEs should be the backbone of the local economy, not relegated to the periphery »



As head of the Small and Medium sized Enterprises Movement (MSME), her ambition is to make Ivorian SMEs the foundation of inclusive and sustainable economic development. During the 45th anniversary of the MSME, Ms. Yao remind the Movement's legacy, its flagship initiatives, the challenges ahead, and the needs to transform Ivorian entrepreneurs into true national and regional champions.

Can you introduce the MSME to our readers?

MPMEs was founded in 1980 when small and medium-sized enterprises were not yet seen as a strategic driver of economic development. In an environment dominated by large corporations, visionary pioneers—Daniel Bréchat, Michel Pavard, Henry Cohen, Guy Lelogeay, and Durand—along with other committed figures such as Tapé Nicolas and Louise Lawson, believed that the future of the Ivorian economy lay in local entrepreneurship. Their ambition was to create a strong, independent association which may defend, represent and support Ivorian SMEs.

Today, the MPMEs has supported more than 3,500

SME members and has become a key player in private sector development in Côte d'Ivoire. Its mission is structured around three main areas. The first, advocacy and representation, aims to bring the voice of SMEs to public authorities and institutions in order to create a regulatory and fiscal framework which promote their growth. The second is capacity building, through training, mentoring, and skills development programs to professionalize entrepreneurs and make them more competitive. The third area, access to financing and markets, aims to facilitate SMEs' access to appropriate financing, encourage local subcontracting, and open up opportunities in national and international markets.

What is the current role of MSMEs in the Ivorian economy?

What is the current situation?

Small and medium-sized enterprises represent more than 98% of the country's entrepreneurial fabric. They create thousands of jobs, serve regions, and directly contribute to nearly 20% of the GDP.

But beyond the numbers, their importance is measured by their ability to transform local realities. Every SME that is set brings about an associated ecosystem. This is the role that MSMEs have played for 45 years: to unite, defend, and support these essential players so they can reach new level in their development process.

How does the MSME respond to the challenges of training and financing SMEs?

For us, SMEs should not be on the periphery of the economy; they must be its backbone. And to ensure they fully play this role, we are acting on several major levels: training, financing, and market access.

In terms of training, we have implemented programs such as NIMBA and NIMBA+. These programs focused on governance, managerial, and financial skills, to professionalize SMEs and prepare them to integrate into structuring projects. The OUKAMI program strengthens human capital with specific modules for women and youth, in partnership with organizations such as GIZ.

On the issue of financing, we have created a dedicated window to facilitate access to credit and insurance. We also advocate for reduced payment delays, more flexible guarantees, and

the developPMEsnt of cash flow solutions such as factoring to improve SMEs' cash flow.

On market access, our action is threefold. Internationally, we support our SMEs so they can take advantage of the AfCFTA and the WAEMU and ECOWAS regional markets. We have opened an MSME window in China to facilitate access for Ivorian companies to the Asian market, create partnerships, and strengthen bilateral trade opportunities.

At the national level, we connect our members to structuring projects and large companies, with the developPMEsnt of an MSME label to certify their quality and strengthen their integration into value chains.

What are the current barriers to subcontracting in Côte d'Ivoire?

Subcontracting is a powerful instrument for boosting SMEs and strengthening the local economy, but several barriers still hinder this opportunity in Côte d'Ivoire.

First, we have the lack of trust and structuring: many large companies are reluctant to work with local SMEs due to lack of standards in terms of quality, deadlines, or compliance. In addition, some SMEs did not have the administrative and financial structures to meet the requirements of their clients.

Limited technical capacity represents the third barrier. Indeed, some SMEs do not still have access to the required certifications, equiPMEsnt, or skills to competitively integrate value chains, especially in strategic sectors such as infrastructure or industry. Payment terms are another obstacle, since SMEs' cash flow is sometimes tight, they have to struggle to fulfil subcontracted contracts that require a significant initial investment.

Public procurement legislation awards 30% of contracts to SMEs? Is this a reality? If not, what are the obstacles for the implementation of this provision?

The government's decision to grant 30% of public procurement contracts for local SMEs is a major step forward that we must welcome. It sends a strong signal in favor of the national economy and recognizes the strategic role of small and medium-sized enterprises in the country's developPMEsnt. The obstacles are well-known: administrative and compliance requirements that are sometimes difficult for SMEs to meet; payment deadlines that hinder cash flow, lack of access to information related to calls for tenders and contract execution, and the need to better integrate the value chain of major contractors.

What about the National Champions project? And what is the MSME's role in moving this project forward?

The National Champions project is a major government initiative to support a selected group of companies which will be a driving force in our economy by bringing the "made in Côte d'Ivoire" brand to regional and international markets.

Our position is clear. Not everyone will become a National Champion, and that's not a problem. What matters is preparing our SMEs to integrate all of these champions' value chains.

Our involvement is twofold: to prepare our members to be



integrated into these champions' value chains through training, upgrading, and certification support; and to advocate for SME inclusion as part of the project heart.

Our ambition is to ensure that the National Champions also become champions of economic inclusion, drawing as many Ivorian SMEs as possible into their fold.

What are the main cross-cutting challenges facing SMEs, and how do you plan to address them?

The challenges our SMEs face are structural and transcend specific sectors. One can mention structuring and governance. Many SMEs start out with entrepreneurial energy but without solid management and planning systems, which limits their ability to develop.

Access to appropriate financing. It's not just a lack of capital: financial products are often poorly calibrated for the realities of SMEs and guarantees are too onerous.

Competitiveness. Faced with regional and international competition, our SMEs must raise their standards, integrate innovation, and reduce their costs to remain efficient.

Human capital. A company is only as strong as the skills of its team. Many SMEs must invest in training and retaining talent to support their growth.

Access to markets and integration into value chains. Even when competent, many SMEs remain on the periphery of major projects due to a lack of certification, connections and visibility.

Côte d'Ivoire is currently undergoing major infrastructure projects. What is the role of Ivorian companies, particularly SMEs, in carrying out these projects?

Côte d'Ivoire is currently experiencing a pivotal period with the construction of major infrastructure projects: highways, bridges, industrial zones, power plants, digitalization of

CONFEDERATION PATRONALE UNIQUE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE COTE D'IVOIRE



VINCERE OMNIA TEMPUS HABENT

🌐 www.cpupme.ci
✉ president@cpupme.ci
✉ Secrétariat@cpupme.ci
✉ executivesecretary@cpupme.ci

+225 27 22 00 82 58
+225 07 07 55 88 46
+225 01 42 01 29 89



public services, etc. These projects represent powerful steps for transforming the national economy.

The share of Ivorian companies, particularly SMEs, is still under construction. We must be realistic: most of these contracts are technically demanding and require high financial and administrative capabilities. However, we are seeing encouraging signs:

Ivorian SMEs are increasingly present as subcontractors on major projects. They bring responsiveness, proximity, and in-depth knowledge of the local area—assets sought by project owners.

The government is implementing policies to strengthen their access to public procurement, with the 30% rule reserved for SMEs and the promotion of local content.

Some SMEs are even becoming co-contractors or direct contractors, proving that with training and support, they can compete with international standards.

At MSME, we see these major projects as a historic opportunity: not only to provide work for local businesses, but above all to help them develop their skills, structure themselves, and sustainably integrate into national value chains.

That is the reason why we have launched some initiatives such as NIMBA PRO, to map the PND's structuring projects (more than 126 projects for a total of 6,589 billion CFA francs) and prepare SMEs to have a share of them. Our ambition is clear: to ensure that major projects in Côte d'Ivoire also become major projects for Ivorian SMEs.

There's also the issue of formalization, which prevents SMEs from being competitive and participate in public procurement. What is being done at this level?

Formalization is not an administrative constraint; it's a springboard to access markets and become competitive. But for this message to be strong, stakeholders—the government, financial institutions, large companies, and the tax authorities—must reassure those who have taken this courageous step. The less pressure they feel and the faster they access opportunities, the more it will encourage those who are hesitant to formalize. At the MSME, we don't specifically address this issue because, to be a member of the Movement, you must already be formally established and registered. This means that we work primarily with companies already engaged in this process.

You have just celebrated the 45th anniversary of the SME Movement. What were the main conclusions of these events? And what are your perspectives?

The celebration of the 45th anniversary of the MSME was much more than an anniversary. It was a time for taking stock, collective reflection, and looking to the future. Three main conclusions emerged from these days: Recognition of the strategic role of SMEs in the Ivorian economy. All discussions confirmed that without a solid network of small and medium-sized enterprises, there is no inclusive and sustainable development.

The urgent need to strengthen support for SMEs. The needs in training, financing, and market access are still crucial. We must create more appropriate financial instruments, promote local

subcontracting, and consolidate national value chains.

Madam President, what are the short-, medium-, and long-term MSME projects?

Our projects follow a clear logic: responding to the immediate needs of SMEs while building a sustainable ecosystem.

In the short term, we are focusing on: upgrading our members with programs such as NIMBA and NIMBA+ to strengthen their governance, financial capacity, and market access. Operationalizing the financing and insurance window to provide concrete solutions to cash flow and risk coverage needs.

Developing the MSME label, which will serve as a credibility passport for integrating value chains and public procurement. In the medium term, our priorities are to massively integrate SMEs into the government's structuring projects, estimated at over 6,589 billion CFA francs, and into the value chains of national champions.

Strengthening our international action, particularly through support for the AfCFTA, the WAEMU/ECOWAS markets, and activating the MSME window in China to open up new business opportunities. Pursuing the professionalization of the sector, with programs on digital transformation, quality certification, and sustainability.

In the long term, our vision is ambitious: to make the MSME sector a true accelerator of national champions, capable of transforming local SMEs into regional and international players. To sustainably anchor the culture of subcontracting and local content, so that each major project benefits the Ivorian economic fabric.



DR. KANIGUI OUATTARA

Président du Conseil d'Administration de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPMEs)

« Faire des PMEs le poumon de l'économie ivoirienne »

Crée en 1995, la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPMEs) s'impose aujourd'hui comme l'organisation patronale la plus représentative des PMEs ivoiriennes. Dans cet entretien, son président présente les missions, les actions concrètes et les défis auxquels elle répond pour accompagner les PMEs dans leur structuration, leur financement et leur intégration dans les politiques économiques nationales.

Monsieur le Président pouvez-vous présenter la FIPMEs à nos lecteurs ?

La Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes entreprises – FIPMEs – a été créée le 28 septembre 1995 par la volonté de l'Etat d'unir en une confédération, les groupements interprofessionnels actifs de PMEs en vue de promouvoir leurs activités.

La FIPMEs est la première organisation patronale représentative des PMEs de Côte d'Ivoire. Elle est l'un des



interlocuteurs privilégiés de l'Etat de Côte d'Ivoire en ce qui concerne le secteur privé ivoirien.

Ses principales missions sont tout d'abord, d'unir en une confédération, les groupements interprofessionnels actifs de PMEs et promouvoir leurs activités, ensuite accompagner l'Etat dans l'objectif de bâtir un véritable tissu économique de PMEs compétitives en Côte d'Ivoire, et enfin, travailler à améliorer l'environnement des affaires des PMEs et Offrir des services d'appui, d'encadrement et de structuration aux PMEs. Elle regroupe à ce jour 52 Associations, Organisations Professionnelles et Fédérations de PMEs et anime un réseau de plus de 33 000 PMEs à Abidjan et à l'intérieur du pays. Elle fédère ainsi les groupements de PMEs dans plus de 30 secteurs d'activités dont : la Santé (Pharmacies, Cliniques privés, Opticiens, Agences de représentation pharmaceutiques) le BTP, l'Agriculture, la Transformation de produits agricoles, les Artisans, les Auto-écoles, les Garages autos, l'Hôtellerie, les Agences de voyages, la Mode (Couture professionnelle et Coiffure), la Formation (Cabinet de formation, Ecoles privées) etc.

Pour être proche des PMEs locales, la Fédération est aussi présente dans chacune des 31 régions et les 14 districts de la Côte d'Ivoire en vue de mener des activités de sensibilisation, de formation, d'appui, d'encadrement et d'assistance aux PMEs installées à l'intérieur du pays. Elle ambitionne bâtir un secteur privé local dans chacune des régions de Côte d'Ivoire pour mieux canaliser les appuis et soutien que l'Etat apporte aux PMEs dans le cadre de leur développement et leur promotion.

Que pèse aujourd'hui la FIPMEs dans l'économie ivoirienne ? Quel est l'état des lieux ?

Pour mieux cerner la contribution de la FIPMEs dans l'économie ivoirienne, il est important de faire ressortir celle des PMEs de façon générale en Côte d'Ivoire. Selon les données officielles, les PMEs, malgré leur nombre estimé à 98% des entreprises formelles immatriculées en Côte d'Ivoire, ne contribuent qu'à hauteur de 20% au PIB de la Côte d'Ivoire et 12% des emplois actifs.

Ces chiffres pour nous sont en deçà de la réalité dans la mesure où ils ne tiennent pas compte du secteur informel constitué exclusivement de PMEs.

La FIPMEs représente de plus de 70% de ces PMEs formelles et informelles à travers ses associations et organisations professionnelles membres.

En termes de PMEs formelles, la FIPMEs regroupe, entre autres, les PMEs du secteur de la santé, du tourisme et loisirs, de la boulangerie, ainsi que celui de la transformation des produits agricole. Ces quatre secteurs ont une meilleure contribution à la valeur ajoutée dans l'économie nationale et affichent un meilleur taux de pourvoyeurs d'emplois formels.

En ce qui concerne le secteur informel, la FIPMEs regroupe une très bonne partie des secteurs de la couture, de la coiffure, des garages automobiles, des revendeurs de gaz, des associations féminines dirigeantes d'entreprises, de la main d'œuvre occasionnelle, etc. Il faut noter que le secteur informel est l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois en Côte d'Ivoire.

Le déploiement de la FIPMEs dans les 31 régions et 14 districts de la Côte d'Ivoire a permis d'intégrer dans l'organisation patronale et d'encadrer des milliers d'auto-employeurs qui apportent au quotidien leur contribution à l'économie nationale. Parmi ces auto-employeurs, la FIPMEs fédère les femmes commerçantes des marchés en leur apportant une sensibilisation à la bonne gestion de leurs activités, ainsi qu'une formation à l'alphabétisation fonctionnelle. Les femmes des localités de Dabou, de Port-Bouët, de Man et de Bouaké ont déjà bénéficié de ses formations et encadrements, à travers le projet dénommé « LA CARAVANE des 100.000 femmes ».

Les PMEs sont le moteur de développement de toute économie mais, en Côte d'Ivoire elles restent confrontées à d'énormes difficultés notamment les besoins de formation et de financement. Quelles sont les actions menées par la FIPMEs pour adresser ces problèmes ?

En plus des besoins de formation et de financement, les PMEs font face à d'autres difficultés, notamment le coût élevé de l'énergie électrique, l'inaccessibilité aux zones industrielles, le renchérissement des facteurs de production, un arsenal fiscal difficile à comprendre et surtout des problèmes de structuration. Il faut noter aussi que l'encadrement que devrait apporter les structures de l'Etat en faveur

des PMEs, bien qu'existant, reste encore faible sur le terrain.

La FIPMEs, malgré la grande insuffisance de moyens, apporte des solutions basées sur l'encadrement, l'information, la sensibilisation et les soutiens aux PMEs.

En matière de formation, la FIPMEs appuie certaines structures de la place pour apporter les éléments nécessaires à la compréhension de l'environnement des affaires, avec l'appui financier des partenaires techniques et du FDFP. Ces formations mettent un accent particulier sur la structuration de leurs activités, ainsi que la maîtrise des chaînes de valeurs de leurs secteurs d'activités.

Dans ce cadre, plusieurs actions et projets ont été portés par la fédération. Il s'agit de la Caravane des 100.000 femmes concernant la formation en alphabétisation fonctionnelle des femmes de nos marchés ainsi que de l'étude sur la résilience de la filière anacarde et renforcement de capacités des acteurs de la filière. Nous pouvons aussi relever l'étude sur l'utilisation d'autres farines autres que le blé dans la panification et renforcement des capacités des acteurs de la filière boulangerie ainsi que l'organisation chaque année des Journées Nationales Promotionnelles des PMEs (JNPMPMEs) avec un thème précis.

En ce qui concerne le financement, la FIPMEs a mis en place avec la participation d'autres acteurs du secteur privé, des structures d'encadrement pour l'accès au financement et une microfinance. Elle milite pour des accords de partenariat avec les Banques et les établissements financiers dans l'objectif de faciliter la compréhension du business des PMEs et de négocier des conditions préférentielles, ainsi qu'une célérité dans le traitement des demandes de financement.

Concrètement, un certain nombre d'initiatives ont été réalisées. Il s'agit entre autres de la signature d'une convention avec le Fonds de Solidarité Africain (FSA) pour la mise à disposition d'une ligne de garantie de financement de 100 Milliards FCFA au profit des PMEs, la création d'une structure de microfinance qui est la Mutuelle pour le Crédit et le Financement des PMEs (MCF-PMEs) et la prise de

participation à la SOCACI (Société de Conseil et d'Assistance aux PMEs).

Quels sont selon vous, les freins à la sous-traitance en Côte d'Ivoire

La sous-traitance à l'instar de la cotraitance, fait partie des mesures prises par l'Etat pour favoriser la compétitivité des PMEs en Côte d'Ivoire, en facilitant essentiellement leur accès à la commande publique. Le cadre juridique et réglementaire est régi par la loi n°2017-378 du 02 juin 2017 et le code des marchés publics.

La sous-traitance en pratique dans notre pays se heurte encore à des défis à relever, notamment l'application effective des textes et le contrôle des acteurs.

En effet, l'application pratique des textes sur la sous-traitance par les acteurs reste encore à être amélioré dans l'ensemble. Les avantages conférés aux PMEs ne sont pas toujours une réalité opérationnelle, car bon nombre d'entre elles subissent la loi de certaines grandes entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés au mépris du cadre légal et n'ont souvent pas de réelles possibilités de recours.

La Bourse de Sous-Traitance et de Partenariats, ainsi que le Guichet Unique de la sous-Traitance doivent redoubler d'efforts dans la sensibilisation des acteurs, veiller au respect des procédures par les parties prenantes, faire les arbitrages nécessaires et au besoin, prendre des sanctions à l'encontre des contrevenants.

Les résultats du dispositif de la sous-traitance dans notre pays restent encore en deçà de l'espérance des PMEs. Nous avons grand espoir que ceux-ci voient une nette amélioration, à l'instar des dispositions relativement au contenu local institué par la sous-traitance, dans certains secteurs, notamment pétrolier et minier en Côte d'Ivoire.

La sous-traitance dans notre pays, offre de réelles opportunités, mais nécessite une bonne préparation juridique, financière et technique. Les PMEs peuvent réellement tirer profit de ce modèle en s'associant à des partenaires fiables et en respectant la réglementation en vigueur.

La législation au niveau des marchés publics octroie 30% des marchés aux

PMEs ? Est-ce une réalité ? Si non, quels sont les freins à la mise en œuvre de cette disposition ?

En effet le nouveau code des Marchés Publics en vigueur actuellement dans notre pays, en son article 19, a relevé de 20 à 30%, la part réservée aux PMEs dans l'octroi des marchés publics par les autorités contractantes. Nous organisations de PMEs, saluons avec déférence cette disposition qui a pour objectif, d'améliorer l'accès des PMEs à ces marchés.

Les chiffres officiels de la Direction Générale des Marchés Publics mettent en évidence qu'il s'agit d'une réalité, car selon ceux-ci, ce sont 34,9% des marchés qui ont été attribués aux PMEs en 2024 soit 4.165 marchés (1803 PMEs), contre 45,4% en 2023 (3.130 marchés). Ces données officielles bien qu'encourageantes, restent cependant peu perceptible par les PMEs qui clament de plus en plus, leurs difficultés d'accès à la commande publique. Cette difficulté de perception réside essentiellement dans le manque d'un dispositif réel d'identification et d'immatriculation des PMEs.

La FIPMEs préconise la mise en place d'un tel dispositif pour fournir les informations beaucoup plus fiables sur les marchés publics octroyés aux PMEs, et souhaite dans le cadre des audits réalisés par l'Autorité de Régulation de la Commande publique (ARCOP), que la mesure de cette donnée soit prise en compte de sorte à ce que chaque autorité contractante puisse la fournir chaque année. Les deux freins majeurs observés restent la faible application des dispositifs de sous-traitance et les difficultés des PMEs locales à accéder aux marchés publics régionaux.

Qu'en est-il du projet des champions nationaux ? Et quel est l'implication de la FIPMEs pour faire avancer ce projet ?

Le programme de construction et d'accélération des champions nationaux pour créer des locomotives économiques dans les secteurs de croissance fait partie des trois (3) leviers de la vision Côte d'Ivoire 2030 du gouvernement. Sa stratégie est en cours de mise en œuvre

de façon conjointe par l'état et le secteur privé. Plusieurs rencontres dans ce sens, ce sont ténues cette année et ont abouti à la rédaction d'un document qui doit être soumis à SEM le Président de la République portant sur la synthèse du programme et les points de décisions, pour permettre la création du cadre de gouvernance.

Quels sont les principaux défis transversaux auxquels sont confrontés les PMEs et comment comptez-vous y remédier ?

Nous avons évoqué plus haut les difficultés des PMEs dans l'environnement actuel des affaires en Côte d'Ivoire. Nous pouvons mentionner la compétitivité des PMEs, la transformation de l'économie, à l'environnement des affaires, l'accès au marché régional et africain. Les PMEs, en Côte d'Ivoire jouent en rôle clé dans l'économie.

Cependant, comme nous l'avons évoqué plus haut, leur sort est freiné par plusieurs défis structurels, financiers et réglementaires dans l'environnement actuel des affaires. Nous avons pu relever 8 principaux freins que rencontrent les PMEs pour leur développement. Il s'agit de la difficulté d'accès au financement (crédit rare, faible inclusion financière, financements publics insuffisants, etc. etc.).

L'environnement des affaires contraignant (lourdeur administrative, insécurité juridique, concurrence déloyale...) ainsi que les défis logistiques et infrastructuraux. (Energie insuffisante et peu fiable, transport et logistique, inefficace et accès limité aux marchés) sont deux autres freins. A cela s'ajoute les difficultés d'accès aux marchés et le manque de compétences et d'innovation. (Une formation insuffisante, caractérisée par l'inadéquation entre la formation et les fonctions de manager, la faible inclusion du numérique, car très peu de PMEs sont digitalisées, l'innovation limitée par manque de fonds etc.). Les trois derniers freins sont la forte pression fiscale et une fiscalité de droit commun souvent inadaptée pour les PMEs, l'instabilité politique et sociale. (Notamment les grèves et conflits sociaux et les réseaux sécuritaires.) et les difficultés pour les PMEs à retenir leurs talents dans leur

effectif.

Face à ces défis transversaux notre action se résume en ces deux grandes actions suivantes. Premièrement, travailler à la structuration des PMEs. C'est le principal reproche que nous font aujourd'hui, les banques et établissements financiers. En effet, cela permettra de travailler pour avoir des PMEs avec des organisations plus robustes et résilientes et permettra également de lutter contre le phénomène de « homme clé » que l'on rencontre au niveau des PMEs. Cela permettrait de lutter contre la solitude du dirigeant de la PMEs, et renforcera ainsi, son organisation et également sa gouvernance. Deuxièmement, œuvrer à la formation des dirigeants de PMEs et de leurs équipes de travail. Formation en termes de management, de fiscalité et également de tous éléments connexes permettant la prise optimale de décision au niveau de la PMEs.

De même, la FIPMEs a conclu des partenariats et une meilleure collaboration avec les structures récemment créées par l'Etat de Côte d'Ivoire pour le développement des PMEs, à travers le Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire (GUIDE-PMEs), lancé en décembre 2022.

La Côte d'Ivoire est en chantier avec la réalisation d'importantes infrastructures, quelle est la part des entreprises ivoiriennes dans la réalisation de ces chantiers notamment les PMEs ?

C'est un volet de l'épineuse question de l'accès des PMEs à la commande publique. Seules les structures en charge de la commande publique peuvent fournir des informations fiables sur la part des PMEs ivoiriennes dans la réalisation de ces chantiers d'infrastructures, notamment routières.

Les informations actuellement en notre possession ne nous permettent pas de fonder une claire opinion sur la part des PMEs ivoiriennes dans la réalisation de ces chantiers. En tout état de cause, nous plaidons auprès de nos autorités d'accentuer les initiatives en faveur d'une augmentation substantielle de cette part au profit des PMEs locales.

Qu'est-ce qui est fait au niveau de votre faîtière pour l'union de toutes les organisations des PMEs en Côte d'Ivoire afin que vous puissiez parler d'une seule et même voix ? Comment percevez-vous la concertation entre l'Etat et le Secteur Privé ?

Les associations en Côte d'Ivoire sont régis par les textes datant du lendemain de l'indépendance en Côte d'Ivoire. Elles sont créées sur la base de la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960, relative aux associations. La liberté syndicale prônée par cette loi permet à deux ou plusieurs personnes de créer une association. A l'instar des partis politiques, les associations professionnelles et patronales se créent dans un environnement peu organisé et peu légiféré. La distinction entre les associations de PMEs se fait par la notion de représentativité.

La FIPMEs reste ouverte à l'union de toutes les organisations des PMEs dans la mesure où elle est l'organisation patronale la plus représentative des associations et organisations professionnelles de PMEs. La concertation entre l'Etat et le Secteur Privé bénéficie d'un cadre approprié et normalisé à travers le Comité de Concertation Etat Secteur Privé. La concertation, à ce jour, souffre d'une réelle programmation des séances de travail, ainsi que la célérité dans les réponses à apporter par les services de l'Etat de Côte d'Ivoire. Les groupes de travail mis en place, depuis 2021, n'ont pas encore finis leurs travaux pour apporter des solutions aux problèmes posés par le Secteur Privé.

Quel regard portez-vous sur le programme PEPITE ? Et quel est le niveau d'implication de la FIPMEs dans la mise en œuvre de ce programme ?

La FIPMEs a pris part au lancement du Programme PEPITE au nom des PMEs ivoiriennes le 05 octobre 2022, qui pour nous est l'un des programmes majeurs du Président de la République, Alassane Ouattara pour le secteur privé ivoirien à l'horizon 2030. Ce Programme permettra d'identifier les PMEs à fort potentiel de croissance et de transformation. L'Etat contractualisera avec elles un programme de développement accéléré pour relever les défis de croissance économique et de compétitivité des entreprises ivoiriennes.

La FIPMEs a fortement contribué à la mobilisation des PMEs pour leur inscription à ce Programme, car elle y tient énormément. Elle est membre de plusieurs jurys de sélections de ce formidable programme qui suscite beaucoup d'espoir pour les PMEs.

Aussi, invite-t-elle les PMEs à rester patientes pour une publication rapide des structures sélectionnées. Lors de son adresse des voeux au Président de la République le 15 Janvier 2024, la FIPMEs a réitéré le vœu d'une accélération du processus en vue de la présentation dans les plus brefs délais de la première cohorte de PEPITE et la poursuite du processus de recrutement des futures cohortes.

Il y a aussi l'aspect formalisation qui empêche les PMEs d'être compétitive afin de pouvoir prendre part à la commande publique. Qu'est-ce qui est fait à ce niveau ?

La FIPMEs remarque que l'un des défis propres aux PMEs est la mise en œuvre de leur restructuration interne et leur formalisation. Le manque de formalisation est un grand frein à l'accès aux programmes et aux appuis apportés par l'Etat de Côte d'Ivoire pour le développement des PMEs, de même qu'au financement.

La FIPMEs est partie prenante au projet de recensement général des entreprises et établissements de Côte d'Ivoire. Elle implique fortement ses représentations régionales à faciliter les processus de recensement de ses membres à l'intérieur du pays. Ce recensement est primordial à la mise en œuvre des actions de formations des PMEs.

La FIPMEs compte lancer un vaste programme d'appui à la formalisation à travers la mise en place de deux centres d'appui à Abidjan et à Bouaké.

Monsieur le Président quels sont les chantiers de la FIPMEs à court, moyen et longs termes ?

La FIPMEs vise à renforcer son encrage sectoriel et territorial dans la mise en œuvre de ses activités d'encadrement des PMEs en Côte d'Ivoire. Pour atteindre cette ambition, la FIPMEs a mis en place, en son sein, six (06) dispositifs pour l'appui et l'encadrement



des PMEs. Le premier est un dispositif d'informations et de sensibilisation des PMEs aux actions initiées par l'Etat de Côte d'Ivoire pour leur développement, notamment les différentes réformes en cours (GUDE, champions nationaux, Programme PEPITE, ...). Le deuxième, porte sur le renforcement des capacités des PMEs par la formation sur les différentes thématiques managériales et l'encadrement de leurs activités. Le troisième dispositif est celui de remontée des préoccupations des PMEs à l'Etat de Côte d'Ivoire dans le cadre de la concertation Etat Secteur Privé pour assurer un véritable Dialogue Public Privé. Un dispositif d'études et de statistiques sur les activités des PMEs, sur les différents secteurs d'activités des Associations et organisations professionnelles, membres de la FIPMEs est également prévu. La mise en place d'un secteur privé local dans chaque région de Côte d'Ivoire en vue d'intégrer les PMEs locales dans la politique définie par l'Etat de Côte d'Ivoire figure en cinquième position. Le dernier dispositif est celui de l'intégration sous régionale d'échanges entre les faîtières principales des PMEs pour initier un dialogue public privé au niveau de l'UEMOA.

La FIPMEs envisage, à l'horizon 2030, de contribuer au développement du secteur privé ivoirien en faisant des PMEs le poumon de l'économie nationale, avec des championnes dans les filières prioritaires définies dans le PND 2021-2025, en privilégiant une présence sectorielle, territoriale et sous régionale.

DR. KANIGUI OUATTARA

Chairman of Board of the Ivorian Federation of Small and Medium-Sized Enterprises (FIPMEs).

“Making SMEs the lifeblood of the Ivorian economy”



Founded in 1995, the Ivorian Federation of Small and Medium-Sized Enterprises (FIPMEs) is now the most representative employers' organization for Ivorian SMEs. In this interview, its president presents the missions, concrete actions, and challenges it addresses to support SMEs in their structuring, financing, and integration into national economic policies.

Mr. chairman, could you introduce FIPMEs to our readers?

The Ivorian Federation of Small and Medium-Sized Enterprises (FIPMEs) was created on September 28, 1995, as part of the government's desire to unite active interprofessional SME groups into a confederation to promote their activities.

FIPMEs is the leading employer organization representing SMEs in Côte d'Ivoire. It is one of the key partners of the Ivorian government with regard to

the Ivorian private sector.

Its main missions are, first, to unite active interprofessional SME groups into a confederation and promote their activities, second, to support the government in building a truly competitive economic fabric for SMEs in Côte d'Ivoire, and third, to work to improve the business environment for SMEs and provide support, guidance, and structuring services to SMEs.

It currently brings together 52 Associations, Professional Organizations and Federations of SMEs and runs a network of more than 33,000 SMEs in Abidjan and throughout the country. It thus brings together groups of SMEs in more than 30 sectors of activity including: Health (Pharmacies, Private Clinics, Opticians, Pharmaceutical Representative Agencies), Construction, Agriculture, Processing of agricultural products, Craftsmen, Driving schools, Car garages, Hotels, Travel agencies, Fashion (Professional Sewing and Hairdressing), Training (Training firms, Private schools), etc.

What is the current role of FIPMEs in the Ivorian economy? What is the current situation?

To better understand FIPMEs's contribution to the Ivorian economy, it is important to highlight the contribution of SMEs in Côte d'Ivoire in general. According to official data, SMEs, despite their estimated number at 98% of formal businesses registered in Côte d'Ivoire, contribute only 20% of Côte d'Ivoire's GDP and 12% of active jobs.

We believe these figures are underestimated, as they do not consider the informal sector, which is made up exclusively of SMEs.

FIPMEs represents over 70% of these

formal and informal SMEs through its member associations and professional organizations.

In terms of formal SMEs, FIPMEs includes, among others, SMEs in the health, tourism and leisure, bakery, and agricultural processing sectors. These four sectors have a better contribution to added value in the national economy and show a better rate of formal job providers.

SMEs are the driving force behind the development of any economy, but in Côte d'Ivoire they are still confronted with enormous challenges, particularly training and financing needs. What are FIPMEs initiatives to address these issues?

In addition to training and financing needs, SMEs face other challenges, including the high cost of electricity, inaccessibility to industrial zones, rising production factor costs, a tax system that is difficult to understand, and, above all, structural issues. It should also be noted that the support that government agencies should provide to SMEs, although existing, remains weak.

FIPMEs, despite the significant lack of resources, provides solutions based on support, information, awareness-raising, and support for SMEs.

In your opinion, what are the obstacles to subcontracting in Côte d'Ivoire?

The Subcontracting and Partnership Exchange and the Subcontracting single point of contact must make more efforts to raise awareness among stakeholders, ensure compliance with procedures by stakeholders, make the necessary decisions, and, if necessary, impose sanctions against offenders.

Subcontracting in our country offers real

opportunities, but requires sound legal, financial, and technical preparation. SMEs can truly benefit from this model by partnering with reliable partners and complying with current regulations.

La législation au niveau des marchés publics octroie 30% des marchés aux PMEs ? Est-ce une réalité ? Si non, quels sont les freins à la mise en œuvre de cette disposition ?

En effet le nouveau code des Marchés Publics en vigueur actuellement dans notre pays, en son article 19, a relevé de 20 à 30%, la part réservée aux PMEs dans l'octroi des marchés publics par les autorités contractantes. Nous organisations de PMEs, saluons avec déférence cette disposition qui a pour objectif, d'améliorer l'accès des PMEs à ces marchés.

According to the Law related to Public procurement, 30% of contracts are devoted to SMEs? Is this true? If not, what are the obstacles?

According to the new Public Procurement Code in force in our country, in Article 19, the share of public procurement awarded to SMEs in Côte d'Ivoire is from 20% to 30%. SME organizations are grateful to the authorities and this is real tool to improve SMEs' access to these markets.

What about the national champions project? And what is FIPME's involvement in moving this project forward?

The program to build and accelerate national champions to create economic drivers in growth sectors is one of the three (3) instruments of the government's "Côte d'Ivoire 2030 vision". Its strategy is currently being implemented jointly by the state and the private sector. Several meetings have been held this year, resulting in the drafting of a document to be submitted to His Excellency the President of the Republic. This draft summarizes the program and the decision points that will enable the creation of the governance framework.

What are SMEs main cross-cutting challenges and how do you plan to address them?

We have identified eight main obstacles to SMEs developPMEn. These include financing issues (scarce credit, low financial inclusion, insufficient public funding, etc.), a restrictive business environment (red tape, legal uncertainty, unfair competition, etc.), and logistics and infrastructure challenges.

Moreover, we have the issues of markets accessibility and a lack of skills and innovation. (Insufficient training, characterized by a gap between training and management roles, low digital inclusion, as very few SMEs are digitalized, limited innovation due to a lack of funds, etc.) The last three obstacles are high tax pressure and a common law tax system that is often unsuitable for SMEs, and political and social instability. (In particular strikes and social conflicts and security networks.) and the difficulties for SMEs to keep the well-trained employees.

Côte d'Ivoire is currently undergoing major infrastructure projects. What is the role of Ivorian companies in the implementation of these projects, particularly SMEs?

This is one aspect of the issue related to SMEs' access to public procurement. Only public procurement agencies can provide reliable information on the share of Ivorian SMEs in the execution of these infrastructure projects, particularly road projects.

The information currently in our possession does not allow us to form a clear opinion on the share of Ivorian SMEs in these projects. In any case, we urge our authorities to step up initiatives to substantially increase this share for the benefit of local SMEs.

What is being done by your umbrella organization to unite all SME organizations in Côte d'Ivoire so that you can speak with one voice? What is your opinion concerning the negotiation platform between the state and the private sector?

FIPMEs remains open to the unification of all SME organizations, as it is the most representative employers' organization of SME professional associations and organizations.

The dialogue between the state and

the private sector benefits from an appropriate and standardized framework through the State-Private Sector Consultation Committee. Consultation has been hampered by the incomplete scheduling of working sessions and the timeliness of responses provided by Côte d'Ivoire's government services. The working groups established since 2021 have not yet completed their work to find solutions to the problems raised by the private sector.

What is your view of the PEPITE program? And what is FIPME's level of involvement in its implementation?

FIPMEs took part in the launching ceremony of the PEPITE program on behalf of Ivorian SMEs on October 5, 2022. We believe this program is one of President Alassane Ouattara's major programs for the Ivorian private sector by 2030. This program will identify SMEs with high growth and transformation potential. The government will enter into an accelerated developPMEn program with them to address the economic growth and competitiveness challenges met by Ivorian businesses. FIPMEs has significantly contributed to mobilizing SMEs to enrol in this program.

There is also the issue of formalization, which prevents SMEs from being competitive in public procurement. What is being done?

We note that one of the specific challenges to SMEs is the implementation of their internal restructuring and formalization. The lack of formalization is a major obstacle to accessing programs and support provided by the Côte d'Ivoire government for SME developPMEn, as well as to financing.

FIPMEs is a stakeholder in the general census project of businesses and establishments in Côte d'Ivoire. It strongly involves its regional representations in facilitating the census process for its members within the country. This census is essential to the implementation of SME training initiatives.

FIPMEs plans to launch a vast program to support formalization through the establishment of two support centers in Abidjan and Bouaké.

PARTENAIRE
P82-86

Vitrine des Affaires

PARTNERSHIP
P82-P87

Business Storefront

TRÉSOR PUBLIC

Cap sur l'optimisation des ressources intérieures en 2025

Face aux crises persistantes et à la baisse des ressources publiques, avec pour conséquence directe la raréfaction des ressources publiques, la Direction Générale du Trésor a placé 2025 sous le thème : « La mobilisation optimale des ressources intérieures, un enjeu de performance pour le Trésor Public ».



M. Ahoussi Arthur,
DG du Trésor Public

La gestion des finances publiques dans de nombreux pays africains, et particulièrement en Côte d'Ivoire, est marquée par un paradoxe : l'État recourt à l'endettement, même maîtrisé pour financer une partie de ses besoins, alors que de nombreuses sources de ressources internes, telles que les amendes forfaitaires, les amendes judiciaires ou encore les contraventions de police, demeurent insuffisamment exploitées.

Par ailleurs, les budgets des démembrements de l'État, notamment les Établissements Publics Nationaux (EPN) et les Collectivités Territoriales, continuent d'être largement financés

par des subventions étatiques, malgré l'existence en leur sein de potentialités importantes en matière de mobilisation de ressources propres.

Face à ce constat, l'optimisation du recouvrement des ressources intérieures vise à accroître leur contribution au financement du budget de l'État et de ses démembrements, dans l'objectif de réduire de manière significative la part des ressources empruntées, dont le coût et la charge budgétaire deviennent de plus en plus lourds.

En 2024, les recettes non fiscales mobilisées s'élèvent à 186,2 milliards de francs CFA, pour une prévision de 125,3 milliards, soit un taux de recouvrement de 148,6 %. Cette

performance constitue une preuve supplémentaire de l'engagement du Trésor Public à renforcer sa contribution au financement du budget de l'État par une mobilisation accrue des ressources intérieures. L'objectif fixé pour 2025 en matière de recettes non fiscales s'élève à 289,6 milliards de francs CFA.

La contribution du Trésor Public, en tant que gestionnaire de la trésorerie de l'État, est plus que jamais attendue, notamment à travers sa capacité à répondre efficacement aux nombreux engagements du Gouvernement vis-à-vis des populations, qui aspirent légitimement à une amélioration continue et tangible de leurs conditions de vie.

PUBLIC TREASURY

Focus on optimizing domestic resources in 2025

With the ongoing crises and declining of public resources, with the direct consequence of the decrease of public resources, the General Executive of Treasury has selected for 2025 the following topic: "Optimal mobilization of domestic resources, a performance challenge for the Public Treasury."

The management of public finances in many African countries, and mainly in Côte d'Ivoire, is dominated by a paradox: the State turns to debt, even if controlled, to finance part of its needs, while many sources of internal resources remain insufficiently exploited.

Furthermore, the budgets of State departments, in particular National Public Institutions (EPN) and Local Authorities, are largely financed from State subsidies, despite the existence of significant potential in terms of mobilizing their own resources.

In light of this, the objective of optimizing

domestic resource collection is to increase their contribution to financing the state budget and its agencies, by significantly reducing the share of borrowed resources which is becoming a burden.

In 2024, non-tax revenues raised will amount to 186.2 billion CFA francs, against a forecast of 125.3 billion, representing 148.6%. This performance is from the Public Treasury's commitment to strengthen its contribution to financing the state budget through increased mobilization of domestic resources. The target set for 2025 for non-tax revenues is 289.6 billion CFA francs.

TRESORPAY-TRESORMONEY

Un levier numérique au service d'une réforme historique des finances publiques en Côte d'Ivoire

Portée par le Trésor Public, la plateforme TrésorPay-TrésorMoney incarne la volonté de la Côte d'Ivoire de refonder sa gouvernance financière à l'ère du numérique. Adossée au décret n°2024-272 du 8 mai 2024, cette réforme structurante vise à centraliser, sécuriser et retracer l'ensemble des transactions publiques, tout en facilitant l'accès des citoyens aux services financiers de l'État.

UNE PLATEFORME STRUCTURANTE POUR UNE GOUVERNANCE ÉCLAIRÉE

TrésorPay centralise les paiements des recettes non fiscales, tandis que TrésorMoney, le portefeuille électronique du Trésor Public, permet des transactions rapides, traçables et sans numéraire. TrésorPay-TrésorMoney contribue ainsi à l'efficacité budgétaire et à l'inclusion financière de millions de citoyens non bancarisés.

EVOLUTION DES RECETTES COLLECTÉES VIA TRÉSORPAY-TRÉSORMONEY (2021-2024)

La progression des recettes collectées à partir de 2021 est éloquente : on observe une évolution exponentielle. En 2024, les montants collectés ont atteint 36,31 milliards FCFA, contre seulement 3,2 milliards en 2021. En 2023, les recettes s'élevaient à 26,96 milliards FCFA. Cette croissance valide la pertinence de la stratégie de digitalisation initiée par le Trésor Public.

UN DÉCRET POUR ASSEOIR LA GÉNÉRALISATION

Le décret n°2024-272 du 8 mai 2024 rend obligatoire l'utilisation de TrésorPay-TrésorMoney par toutes les administrations publiques pour la collecte des recettes et le paiement des dépenses. Il consacre la compétence exclusive du comptable public en matière de gestion des flux financiers, et désigne une structure chargée de la mise en œuvre ainsi que du suivi-évaluation de la plateforme.

ACTEURS ET ENJEUX : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le décret impose l'usage de TrésorPay-TrésorMoney dans toutes les administrations publiques et parapubliques. Ce nouveau cadre impose aux ordonnateurs et aux comptables publics une transformation radicale de leurs pratiques.

Les ordonnateurs, garants de l'exécution des dépenses, bénéficient désormais d'une visibilité instantanée sur les paiements, réduisant les délais et les risques d'erreurs. Mais cette responsabilité accrue nécessite une formation continue et une adaptation rapide aux outils numériques.

Pour les comptables publics, la plateforme représente un saut qualitatif dans la sécurisation des fonds et l'automatisation des rapprochements comptables. L'interconnexion entre TrésorPay

et les systèmes existants, tels que SYGACUT, reste un défi technique à relever de manière urgente, afin d'éviter toute rupture de service.

Du côté des citoyens, TrésorMoney facilite l'accès aux services publics, en particulier pour les populations rurales. En rendant possible les paiements via USSD ou application mobile, la plateforme renforce l'inclusion financière et simplifie les démarches.

UNE AMBITION DE PLEINE DIGITALISATION À L'HORIZON 2026

L'État prévoit d'atteindre 100 % de digitalisation des flux financiers publics d'ici fin 2025. Cette ambition suppose le renforcement de la sensibilisation, la signature de partenariats avec les fintechs, l'amélioration de l'ergonomie des outils et une supervision continue, appuyée par des indicateurs de performance clairs et partagés.

Plus qu'une réforme administrative, TrésorPay-TrésorMoney traduit le raffermissement du lien entre l'État et le citoyen. À travers cette plateforme, la Côte d'Ivoire se dote d'un outil puissant pour améliorer ses performances budgétaires, réduire les risques et renforcer la confiance.

Le succès de cette initiative dépend désormais d'une mobilisation collective des acteurs publics, des usagers et des partenaires techniques, afin de faire de la finance publique numérique une réalité partagée.





- POLE AGRICOLES ET AGRO-INDUSTRIELS



- POLE À DOMINANCE INDUSTRIELLE



- POLE À DOMINANCE TERTIAIRE



Fédération Ivoirienne
des PME



MISSIONS DE LA FIPME

- Unir en une confédération, les groupements interprofessionnels actifs de PME et promouvoir leurs activités ;
- Accompagner l'Etat dans l'objectif de bâtir un véritable tissu économique des PME compétitives en Côte d'Ivoire ;
- Améliorer l'environnement des affaires des PME et offres des services d'appui et d'encadrement ;
- Assurer la représentation des PME auprès des organisations publiques, Privées, des Partenaires Techniques Financiers (PTF).

PME



**ASSOCIATION OU
ORGANISATION
PROFESSIONNELLE**



FIPME



Tél.: (225) 27 22 40 42 32
www.fipme.ci / Email : secretariat@fipme.ci
06 BP 212 Abidjan, Cocody II Plateaux

- Fédération Ivoirienne des PME
 Fédération Ivoirienne des PME (FIPME)
 f.i.p.m.e

TRESORPAY-TRESORMONEY

A digital instrument for an historic reform of the public finance in Côte d'Ivoire

Led by the Public Treasury, the TrésorPay-TrésorMoney platform expresses Côte d'Ivoire's desire to reshape its financial governance in the digital age. Supported by Order No. 2024-272 of May 8, 2024, this structural reform aims to centralize, secure, and track all public transactions, while facilitating citizens' access to state financial services.



A structuring platform for a sound governance

TrésorPay centralizes non-tax revenue payments, while TrésorMoney, the Public Treasury's electronic wallet, enables fast, tracking, and cashless transactions. TrésorPay-TrésorMoney thus contributes to budget efficiency and financial inclusion of millions of unbanked citizens.

GROWTH IN REVENUE COLLECTED VIA TRÉSORPAY-TRÉSORMONEY (2021-2024)

The increase in revenue collected since 2021 is significant. In 2024, the amounts collected reached 36.31 billion FCFA, compared to only 3.2 billion in 2021. In 2023, revenue amounted to 26.96 billion FCFA. This growth expresses the relevance of the digitalization strategy initiated by the Public Treasury.

ACTEURS ET ENJEUX : UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Le décret impose l'usage de TrésorPay-TrésorMoney dans toutes les administrations publiques et parapubliques. Ce nouveau cadre impose aux ordonnateurs et aux comptables publics une transformation radicale de leurs pratiques.

Pour les comptables publics, la plateforme représente un saut qualitatif dans la sécurisation des fonds et l'automatisation des rapprochements comptables. L'interconnexion entre TrésorPay et les systèmes existants, tels que SYGACUT, reste un défi

technique à relever de manière urgente, afin d'éviter toute rupture de service.

STAKEHOLDERS AND CHALLENGES: A SHARED RESPONSIBILITY

The order requires the use of TrésorPay-TrésorMoney in all public and parapublic administrations. This new framework requires authorizing officers and public accountants to radically transform their practices.

For public accountants, the platform represents a qualitative leap in securing funds and automating accounting reconciliations. The interconnection between TrésorPay and existing systems, such as SYGACUT, remains a technical challenge that must be addressed urgently to avoid any service disruption.

For citizens, TrésorMoney facilitates access to public services, particularly for rural populations. By enabling payments via USSD or mobile applications, the platform strengthens financial inclusion and simplifies procedures.

AN AMBITION FOR FULL DIGITALIZATION BY 2026

The government plans to achieve 100% digitalization of public financial flows by the end of 2025. This ambition requires raising awareness, entering into partnerships with fintechs, improving the usability of tools, and ongoing oversight, supported by clear and shared performance indicators.

TRÉSORPAY-TRÉSORMONEY

Un levier stratégique pour l'efficacité et la transparence

Dans un contexte de transformation digitale accélérée, la généralisation de la plateforme TrésorPay-TrésorMoney apparaît comme une réponse audacieuse et structurante à la nécessité de refonder la gestion des finances publiques en Côte d'Ivoire. Instituée par le décret n° 2024-272 du 8 mai 2024, cette réforme engage l'ensemble de l'administration publique et parapublique sur la voie d'une gouvernance financière plus efficace, plus inclusive et fondamentalement plus transparente.



ORDONNATEURS : AU CŒUR DE LA MODERNISATION DES DÉPENSES PUBLIQUES

En tant qu'acteurs clés de la chaîne d'exécution des dépenses publiques, les ordonnateurs sont désormais légalement tenus d'utiliser TrésorPay pour toutes les opérations de validation et d'exécution des dépenses. Cette obligation ne relève pas d'un simple changement d'outil : elle marque une véritable rupture de paradigme dans la gestion des finances de l'État. Grâce à TrésorPay, chaque transaction est centralisée, tracée en temps réel et encadrée par des mécanismes de contrôle automatique, réduisant ainsi les risques de fraude et d'erreurs. Pour garantir l'efficacité de cette réforme, un renforcement des capacités des ordonnateurs s'impose. À cet effet, des formations ciblées, des supports techniques et un accompagnement personnalisé devront être déployés afin d'assurer une appropriation effective de la plateforme sur l'ensemble du territoire national.

COMPTABLES PUBLICS : VERS UNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE DIGITALISÉE

La réforme transforme également en profondeur le métier de comptable public, en intégrant la dimension numérique dans tous les actes de gestion financière. Grâce à TrésorPay-TrésorMoney, les opérations d'encaissement et de paiement deviennent plus sûres, plus rapides et totalement traçables. L'automatisation des processus limite les erreurs humaines

et les pertes de ressources, tout en améliorant la qualité de la reddition des comptes.

Cependant, l'efficacité du système repose aussi sur sa compatibilité avec les outils existants, notamment le SYGACUT. L'interopérabilité des systèmes constitue un défi technique majeur, nécessitant des ajustements constants, des audits numériques réguliers et une coordination renforcée entre les directions techniques de l'État.

INCLUSION FINANCIÈRE ET SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES POUR LES CITOYENS

Pour les citoyens, TrésorMoney représente une véritable révolution dans leurs relations avec l'administration. En permettant de régler une amende, de demander un extrait d'acte de naissance ou de payer des droits d'examen via un simple téléphone, la plateforme lève les barrières géographiques, réduit les coûts de transaction et offre une nouvelle autonomie aux usagers, notamment ceux éloignés des centres urbains.

Il s'agit d'une opportunité majeure d'inclusion financière, en particulier pour les populations non bancarisées. Toutefois, cette opportunité ne portera ses fruits que si elle s'accompagne d'une vaste campagne de sensibilisation et de pédagogie, avec un accent particulier sur les zones rurales, les femmes et les jeunes, souvent exclus des circuits traditionnels.

UN DÉFI COLLECTIF AU SERVICE DE LA MODERNISATION

TrésorPay-TrésorMoney n'est pas un simple outil technique. C'est un levier stratégique de transformation de l'action publique. En instaurant un cadre unique et sécurisé pour toutes les transactions financières de l'État, la réforme vise à bâtir un écosystème vertueux où chaque recette est sécurisée, chaque dépense justifiée, et chaque franc public retracé.

Cependant, cette ambition ne pourra se concrétiser que si tous les acteurs — ordonnateurs, comptables, citoyens, partenaires techniques — s'engagent dans une dynamique collective d'apprentissage, de responsabilisation et de changement de culture administrative.

La réussite de cette transition vers une finance publique digitalisée repose sur une adhésion collective, un accompagnement institutionnel fort, et l'enracinement d'une culture de la transparence dans les pratiques quotidiennes. C'est à ce prix que la Côte d'Ivoire pourra faire de TrésorPay-TrésorMoney un modèle de modernisation reconnu à l'échelle du continent africain.

TRESORPAY-TRESORMONEY

A strategic tool for efficiency and transparency

In a context of accelerated digital transformation, the widespread adoption of the TrésorPay–TrésorMoney platform appears to be a bold and structuring response to the need to overhaul public finance management in Côte d'Ivoire.

ORDONNATEURS: AUTHORIZING OFFICERS: KEY ACTOR OF PUBLIC SPENDING MODERNIZATION

As key players in the public spending execution chain, authorizing officers are now legally required to use TrésorPay for all expenditure validation and execution operations. This requirement is not a simple tool change; it represents a true revolution in the management of government finances. To ensure the effectiveness of this reform, capacity building for authorizing officers is essential. To this end, targeted training, technical support, and personalized assistance will be required to ensure effective adoption of the platform throughout the country.

PUBLIC ACCOUNTANTS: TOWARDS DIGITAL FINANCIAL GOVERNANCE

The reform also profoundly transforms the public accounting profession, integrating the digital dimension into all financial management processes. Thanks to TrésorPay–TrésorMoney, collection and payment operations become more secure, faster, and fully traceable. Process automation limits human error and resource loss, while improving the quality of accountability.

FINANCIAL INCLUSION AND SIMPLIFIED PROCEDURES FOR CITIZENS

For citizens, TrésorMoney represents a true revolution in their relations with the government. By allowing them to pay a fine, request a birth certificate, or pay examination fees via a simple phone call, the platform removes geographical barriers, reduces transaction costs, and offers new autonomy to users, particularly those living far from urban centers.

This represents a major opportunity for financial inclusion. However, this opportunity will only bear fruit if a widespread awareness and education campaign, with a particular focus on rural areas, women, and young people are organized.

A COLLECTIVE CHALLENGE FOR MODERNIZATION

TrésorPay–TrésorMoney is not just a technical tool. By establishing a single, secure framework for all government financial transactions, the reform aims to build a virtual ecosystem where every revenue is secure, every expenditure is justified, and every public franc is traceable.



GRAND ANGLE

P90-P91

LUCARNE

P94-P96

Dossier

SPOTLIGHT

P92-P93

LOOKING AT

P98-P99

Specific Matter

DOUANE IVOIRIENNE

Pivot stratégique entre fiscalité, développement industriel et intégration régionale

Acteur stratégique de l'économie ivoirienne, la Douane joue un rôle clé dans la mobilisation des ressources, la protection du tissu productif national et la facilitation des échanges. Forte de plus de 4 400 agents, elle allie performance fiscale, sécurité du territoire et innovation technologique pour répondre aux exigences de compétitivité et de souveraineté économique. Portée par un ambitieux Plan stratégique 2022-2025, l'institution poursuit sa modernisation au service d'un développement durable et inclusif.



Le Général DA Pierre Alphonse, Directeur Général des Douanes.

Administration paramilitaire rattachée au Ministère des Finances et du Budget, la Douane ivoirienne est un acteur central de l'économie nationale. Composée de 4434 agents, elle exerce des missions fiscales, économiques, de protection et de facilitation des échanges, à travers un plan stratégique rigoureux.

Sa mission fiscale, la plus visible, consiste à percevoir les droits et taxes sur les marchandises importées et exportées, générant une part significative des recettes budgétaires. Entre 1999 et 2023, ces recettes n'ont cessé d'évoluer, témoignant de l'efficacité croissante de l'institution.

La mission économique, quant à elle, vise à protéger les industries locales, promouvoir les échanges commerciaux régionaux et internationaux, et encourager l'investissement par des

régimes douaniers incitatifs.

Côté protection, les Douanes veillent à la sécurité nationale, sanitaire et économique, par le contrôle des produits importés, la lutte contre la fraude, le trafic illicite, la contrefaçon et les atteintes à la santé publique.

La facilitation des échanges, enfin, répond aux exigences de la mondialisation par la réduction des formalités, l'usage accru des technologies et la digitalisation des services.

Ces missions s'articulent autour de valeurs fondatrices : intégrité, transparence, disponibilité, professionnalisme et discipline, incarnées par l'ensemble des agents.

Elles sont portées par un Plan stratégique de Réformes et de Modernisation 2022-2025, bâti sur cinq axes majeurs, dont la transformation digitale, l'optimisation de la collecte, le renforcement du

partenariat public-privé, la protection du territoire douanier, et la valorisation du capital humain.

CONTRIBUTION DE LA DOUANE À LA FACILITATION DES ÉCHANGES ET À LA PROTECTION DES INDUSTRIES LOCALES

La Douane ivoirienne joue un rôle essentiel dans l'amélioration du climat des affaires. Grâce à la dématérialisation des procédures via le SYDAM, à la gestion des risques ciblée, et à la mise en œuvre du Guichet Unique du Commerce Extérieur, les opérations douanières gagnent en célérité.

La réduction du délai moyen de traitement des marchandises – passé de 6,2 jours en 2018 à 4,7 jours en 2023 – illustre les progrès réalisés. Par ailleurs, des mécanismes comme le programme OEA, les décisions anticipées, ou encore les cadres de concertation public-privé (OCOD, Tribune client, etc.) renforcent la compétitivité des entreprises.

En parallèle, la modernisation des infrastructures, l'équipement en scanners et systèmes de vidéosurveillance, ainsi que la formation continue des agents, témoignent d'une volonté d'excellence.

La Douane soutient activement l'industrie nationale. Elle veille à l'application correcte des droits de douane, à la vérification de l'origine des produits et au contrôle rigoureux de la valeur en douane, empêchant les pratiques de dumping et la fraude.

Ses interventions permettent d'endiguer la prolifération de produits contrefaits ou non conformes, comme le montrent les saisies de 2023 : plus de 90 tonnes de médicaments falsifiés, 20 tonnes de boissons frelatées, et des cargaisons de sucre, textiles et matériels électriques.

Par ailleurs, elle favorise l'accès à

des régimes économiques douaniers avantageux (entreposés, zones franches, admissions temporaires), tout en renforçant son dialogue avec le secteur privé pour ajuster les dispositifs de protection aux réalités du terrain.

HARMONISATION DES PROCÉDURES DOUANIÈRES AU SEIN DE L'UEMOA

Dans un contexte d'intégration régionale, la Douane ivoirienne joue un rôle de cheville ouvrière de la mise en œuvre des politiques de l'UEMOA. Elle applique rigoureusement le Tarif Extérieur Commun (TEC), certifie l'origine des produits intra-communautaires et œuvre à la libre circulation des marchandises.

Les efforts d'harmonisation des pratiques douanières incluent la standardisation des documents, la simplification des procédures et la participation active aux formations régionales. De plus, la coopération inter-douanière est encouragée par des échanges d'informations, des projets communs et un alignement sur les normes de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD).

Avec une contribution moyenne de



La Douane ivoirienne, acteur central de l'économie nationale.

22,25 % aux recettes budgétaires de l'État et 5,3 % au PIB entre 2018 et 2022, la Douane ivoirienne s'impose comme un levier fondamental du développement économique national. Sa capacité à s'adapter, innover et coopérer, dans un contexte de mondialisation et d'intégration régionale, en fait une institution stratégique.

La poursuite de ses réformes structurelles, son engagement pour la transparence et l'efficacité, ainsi que son partenariat étroit avec le secteur privé et les institutions régionales, positionnent la Douane comme un acteur-clé de la souveraineté économique de la Côte d'Ivoire.

Envolée des Recettes Douanières, une croissance soutenue au service du Budget de l'État

Entre 1999 et 2023, les recettes douanières de la Côte d'Ivoire ont connu une croissance remarquable, passant de 382,4 milliards de FCFA à 2 755,8 milliards de FCFA, selon les données de la Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation (DSEE Douanes).

Cette performance reflète non seulement l'efficacité des réformes engagées, mais aussi la rigueur dans la perception des droits et taxes ainsi que la modernisation des outils de contrôle. Entre 2018 et 2022, la Douane ivoirienne a contribué, en moyenne, à hauteur de 22,25 % aux recettes budgétaires totales de l'État. Sur cette même période, sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) s'est établie à 5,3 %, traduisant son rôle structurant dans l'économie nationale.

UNE DOUANE AU SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ À TRAVERS LE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

Le Plan Stratégique de Réformes et de Modernisation 2022-2025 vise à bâtir une administration des Douanes «leader au service de la compétitivité économique». Il repose sur cinq axes majeurs, articulés autour de la digitalisation, de l'efficience et de la transparence. Cette stratégie repose sur plusieurs leviers complémentaires visant à renforcer son efficacité et à soutenir durablement l'économie nationale. Elle accorde une priorité à la facilitation des échanges et à l'optimisation de la collecte des recettes, dans une logique d'efficience accrue. Cette ambition s'accompagne d'une profonde simplification des procédures et d'une transformation digitale, destinées à

moderniser les services douaniers, à réduire les délais de dédouanement et à améliorer la transparence des opérations. En parallèle, un accent particulier est mis sur le renforcement du partenariat public-privé, ainsi que sur l'incitation à la conformité volontaire, afin de bâtir un climat de confiance avec les opérateurs économiques et encourager un civisme fiscal plus marqué. Par ailleurs, la Douane s'engage activement dans la sécurisation du territoire, en intensifiant la lutte contre la fraude, la criminalité transfrontalière et le terrorisme, pour mieux protéger les intérêts stratégiques du pays. Enfin, la valorisation du capital humain et l'amélioration de l'environnement de travail illustrent sa volonté d'investir dans ses ressources internes, gage d'une administration moderne, performante et engagée.

IVORIAN CUSTOMS OFFICE

Strategic Hub Between Taxation, Industrial Development, and Regional Integration

A strategic player in the Ivorian economy, Customs service plays a key role in mobilizing resources, protecting the national productive fabric, and facilitating trade. With over 4,400 agents, it combines tax performance, territorial security, and technological innovation to meet the demands of competitiveness and economic sovereignty. Driven by an ambitious 2022-2025 Strategic Plan, the institution keeps on modernising and promoting sustainable and inclusive development.



A paramilitary administration attached to the Ministry of Finance and Budget, the Ivorian Customs office is a central player in the national economy. With 4,434 agents, it carries out fiscal, economic, protection, and trade facilitation missions through a rigorous strategic plan.

Its most visible fiscal mission consists of collecting duties and taxes on imported and exported goods, generating a significant budget revenue. Between

1999 and 2023, these revenues have steadily increased, demonstrating the institution's growing effectiveness.

The economic mission, meanwhile, aims to protect local industries, promote regional and international trade, and encourage investment through incentive-based customs regimes.

As for the protection mission, the Customs office ensures national, health, and economic security by controlling imported products and fighting against

fraud, illicit trafficking, counterfeiting, and threats to public health.

Finally, trade facilitation meets the demands of globalization by reducing formalities, increasing the use of technology, and digitizing services.

These missions are structured around founding values: integrity, transparency, availability, professionalism, and discipline, embodied by all officers.

CUSTOMS' CONTRIBUTION TO TRADE FACILITATION AND PROTECTION OF LOCAL INDUSTRIES

The Ivorian Customs plays a vital role in improving the business climate. Thanks to the digitization of procedures via SYDAM, targeted risk management, and the implementation of the Single Window for Foreign Trade, customs operations are becoming time saving process.

The reduction in the average processing time for goods illustrates the progress made. Furthermore, mechanisms such as the AEO program, advance rulings, and public-private consultation frameworks (OCOD, Customer Forum, etc.) strengthen business competitiveness.

At the same time, the modernization of infrastructure, the introduction of scanners and video surveillance systems, and ongoing training for officers demonstrate a commitment to excellence. Its interventions help to combat the proliferation of counterfeit or non-compliant products.

HARMONIZATION OF CUSTOMS PROCEDURES WITHIN WAEMU COUNTRIES

In a context of regional integration, Ivorian Customs office plays a pivotal role in the implementation of WAEMU

policies. It enforces the Common External Tariff (CET), certifies the origin of intra-community products, and promotes the free movement of goods. Efforts to harmonize customs practices include standardizing documents, simplifying procedures, and actively participating in regional training. In addition, inter-customs cooperation is encouraged through information

exchange, joint projects, and alignment with World Customs Organization (WCO) standards.

With an average contribution of 22.25% to government budget revenue and 5.3% to GDP between 2018 and 2022, Ivorian Customs office has become a fundamental actor of the national economic developPMEsnt. Its ability to adapt, innovate, and cooperate in a

context of globalization and regional integration makes it a strategic institution.

Its ongoing structural reforms, its commitment to transparency and efficiency, and its close partnership with the private sector and regional institutions position Customs office as a key player in Côte d'Ivoire's economic sovereignty.



Upsurge of Customs Revenue, Sustained Growth Supporting the State Budget

Between 1999 and 2023, Côte d'Ivoire's customs revenue from 38 rose dramatically from 2.4 billion CFA francs to 2,755.8 billion CFA francs (DSEE Customs). This performance reflects not only the effectiveness of the reforms undertaken, but also the rigor in the collection of duties and taxes, as well as the modernization of control tools. Between 2018 and 2022, Ivorian Customs contributed to 22.25% of the State's total budget revenue. Over the same period, its contribution to the Gross Domestic Product (GDP) stood at 5.3%, reflecting its structuring role in the national economy.

A CUSTOMS SERVICE SERVING COMPETITIVENESS THROUGH THE 2022-2025 STRATEGIC PLAN

The 2022-2025 Strategic Plan for Reform and Modernization aims to build a Customs administration that is a "leader in serving economic competitiveness." It is based on five major pillars, comprising digitalization, efficiency, and transparency. It prioritizes trade facilitation and the optimization of revenue collection, with a focus on increased efficiency. This ambition is followed by a deep simplification of procedures and a digital transformation, designed to modernize customs services, reduce customs clearance times, and improve

the transparency of operations. At the same time, particular emphasis is being placed on strengthening public-private partnerships and encouraging voluntary compliance, in order to build a climate of trust with economic operators and encourage greater tax compliance. Furthermore, the Customs office is actively engaged in securing the territory by intensifying the fight against fraud, cross-border crime and terrorism, to better protect the country's strategic interests. Finally, the developPMEsnt of human capital and the improvement of the working environment illustrate its willingness to invest in its internal resources.

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES MARCHÉS PUBLICS (DGMP)

Pilier de la transparence et de l'efficacité des marchés publics en Côte d'Ivoire

Chargée de réguler, contrôler et moderniser le système des marchés publics, la DGMP joue un rôle central dans la gestion efficace des ressources publiques. Elle œuvre pour une commande publique plus transparente, inclusive et accessible, notamment aux PMEs, tout en accompagnant les réformes et innovations au service du développement national

Dans l'écosystème ivoirien des marchés publics, la DGMP constitue la structure administrative chargée du contrôle de ces marchés. Aux termes de l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics et du décret n°2023-960 du 6 septembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget, tel que modifié par le décret n°2025-85 du 12 février 2025, la Direction Générale des Marchés Publics a pour mission d'assurer le conseil et l'assistance technique et juridique aux autorités contractantes et aux maîtres d'ouvrage, notamment en matière de planification de la commande publique et d'appui à la budgétisation des commandes. Elle est également chargée du suivi de l'obligation de passation de marchés, de l'examen et de l'authentification des dossiers d'appels d'offres, ainsi que de l'examen des dossiers d'approbation des marchés dans les cas prévus par la réglementation. La DGMP assure la centralisation et la publication des avis d'appels à la concurrence au Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire. Elle exerce un contrôle a priori et a posteriori de la régularité des procédures de passation des marchés publics, et, de manière générale, veille au respect de la réglementation en vigueur. Elle valide les propositions d'attribution des marchés et autorise les procédures dérogatoires. Elle suit et évalue également l'exécution des marchés publics. Par ailleurs, la DGMP centralise et diffuse la réglementation ainsi que toute information relative aux marchés publics. Elle participe à la réforme de

la réglementation et des procédures applicables, et s'investit dans la formation et la sensibilisation des acteurs du secteur. Elle encadre et contrôle le fonctionnement des cellules de passation des marchés publics, crée et gère des bases de données relatives aux marchés, et assure la production de statistiques ainsi que la réalisation d'études y afférentes. Placée sous la tutelle du Ministère des Finances et du Budget, la DGMP, dont le siège est situé à Abidjan, Cocody Riviera-Bonoumin, est dirigée par Monsieur Youl Sansan François, Administrateur Général des Services Financiers.

ORGANISATION ET ENGAGEMENT QUALITÉ DE LA DGMP

La Direction Générale des Marchés Publics comprend cinq Directions Centrales, à savoir la Direction de la Réglementation et des Régimes Particuliers, la Direction des Procédures et Opérations, la Direction des Systèmes d'information, la Direction de la Formation, de la Communication et de la Qualité, ainsi que la Direction des Statistiques et des Études.

En tant qu'organe de contrôle des marchés publics, la DGMP déploie son action sur l'ensemble du territoire national à travers douze Directions Régionales.

Les marchés publics constituent aujourd'hui la principale modalité d'exécution du budget de l'État et représentent, à ce titre, un levier essentiel de l'action publique.

Afin de répondre aux attentes des hautes



M. Youl Sansan François, Directeur Général des Marchés Publics.

autorités ainsi qu'à celles de ses parties prenantes, notamment l'administration publique, le secteur privé et la société civile, le Top-management de la DGMP a placé la gouvernance et la satisfaction des usagers au cœur de sa stratégie.

Dans cette optique, la DGMP a mis en œuvre un système de management axé sur la qualité. Ce dispositif repose sur la vision de son Directeur Général, qui est d'« assurer un contrôle efficace afin de garantir la transparence des opérations et crédibiliser davantage le système ivoirien des marchés publics ». Cette démarche qualité a conduit à la certification de l'administration à la norme internationale ISO 9001 version 2015, obtenue le 28 décembre 2020.

Le système de management adopté repose sur une cartographie des processus ainsi qu'un cadre d'objectifs et de résultats. Ce socle permet à la DGMP et à son personnel de fournir aux usagers-clients des services conformes à un référentiel standardisé. En complément, une Charte des valeurs a été mise en place afin de promouvoir l'éthique et la déontologie dans l'exercice des missions.



MESURES EN FAVEUR DES PMES

La réservation de 30 % de la part des marchés publics aux PMEs

Dans le but de permettre aux entreprises locales de bénéficier de parts de marché, le Gouvernement ivoirien a adopté d'importantes mesures facilitant l'accès des PMEs aux marchés publics. L'une de ces mesures est la réservation de 30 % des marchés publics aux PMEs. Ainsi, chaque administration bénéficiant d'un budget de l'État est tenue d'identifier les opérations qui leur seront exclusivement réservées. Des contrôles a priori et a posteriori sont effectués par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) pour s'assurer de l'application effective de cette disposition.

La réduction de moitié du taux de la garantie d'offres

Le taux de la garantie d'offres est désormais compris entre 1 % et 1,5 %, contre une fourchette précédente de 1 à 3 %. Cette réduction contribue à alléger significativement les frais initiaux supportés par les entreprises souhaitant soumissionner, en facilitant ainsi la

participation des PMEs aux appels d'offres.

La non-exigibilité des attestations de régularité fiscale et sociale

Désormais, la production de l'attestation de régularité fiscale, délivrée par la Direction Générale des Impôts (DGI), et de l'attestation de mise à jour des cotisations sociales, délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), n'est plus exigée au moment de la soumission. Ces pièces sont requises uniquement au stade de la contractualisation, c'est-à-dire lors des formalités de signature et d'approbation du marché.

L'allègement des critères d'évaluation pour les nouvelles entreprises, notamment de moins de 24 mois

Les entreprises de moins de 24 mois d'existence sont exemptées de l'obligation de justifier un chiffre d'affaires et de fournir des Attestations de Bonne Exécution (ABE). En contrepartie, elles doivent simplement démontrer une capacité financière équivalente à 25 % du montant de leur offre. Cette mesure vise à encourager les jeunes entreprises à participer à la commande publique, en leur permettant d'accéder à leurs premiers marchés.

L'instauration de procédures simplifiées plus accessibles aux PMEs

Des procédures simplifiées ont été mises en place pour les dépenses inférieures à certains seuils : trente millions (30 000 000) de francs CFA pour les collectivités territoriales et cent millions (100 000 000) de francs CFA pour les autres entités soumises au Code des marchés publics. Il s'agit de la Procédure Simplifiée d'Entente Directe (PSD), de la Procédure Simplifiée de Demande de Cotation (PSC), de la Procédure Simplifiée à Compétition Limitée (PSL) et de la Procédure Simplifiée à Compétition Ouverte (PSO).

Ces procédures sont plus souples et moins exigeantes, donc plus accessibles aux PMEs. Pour ces marchés, aucune pièce de recevabilité n'est exigée lors de la soumission, sauf le quitus de non-redevance de régulation dans les cas de la PSL et de la PSO. Les pièces fiscales et

sociales ainsi que le quitus de régulation ne sont demandés qu'au stade de l'élaboration du projet de marché. Seuls les documents nécessaires à l'évaluation de la capacité des PMEs à exécuter les prestations sont exigés.

Le relèvement à 15 % de la marge de préférence applicable à la sous-traitance

Le taux de la marge de préférence en faveur des entreprises qui sous-traitent au moins 30 % du marché à des PMEs locales est passé de 5 % à 15 %. Cette mesure vise à encourager les grandes entreprises à recourir davantage à la sous-traitance, ce qui permet aux PMEs locales de participer à de grands projets, aux côtés de ces entreprises, dans une logique de transfert de compétences et d'expériences. Elle contribue également à dynamiser le tissu économique local et à accroître la compétitivité des PMEs.

La co-traitance ou groupement d'entreprises

Le groupement d'entreprises, ou co-traitance, permet aux opérateurs économiques de mutualiser leurs capacités administratives, techniques, technologiques, logistiques et financières pour répondre ensemble à des appels d'offres de grande envergure, auxquels ils n'auraient pas pu accéder individuellement. Il est fortement recommandé aux PMEs de recourir à ce mécanisme pour renforcer leur positionnement et mieux négocier leur croissance. Deux formes de groupement sont reconnues : le groupement solidaire et le groupement conjoint.

La sous-traitance

La sous-traitance est un mécanisme structuré qui permet au titulaire d'un marché public de confier l'exécution d'une partie du marché à une PMEs. Cette part ne peut excéder 40 % du montant total du marché, y compris les avenants. Le recours à la sous-traitance est soumis à l'agrément préalable de l'autorité contractante.

Ce dispositif permet aux PMEs de tirer profit de prestations qu'elles exécutaient souvent de manière informelle. Il vise à leur faire acquérir des expériences concrètes, leur permettant ensuite



de postuler individuellement à des marchés de taille équivalente. La soustraitance est ainsi un excellent levier de développement de l'expertise, de croissance et de compétitivité pour les PMEs.

Allotissement

L'allotissement consiste à subdiviser une prestation en lots homogènes, avec des exigences adaptées aux caractéristiques spécifiques de chaque lot. Cette pratique facilite l'accès des PMEs aux marchés publics, en leur permettant de concourir sur des prestations à leur portée, dans un cadre plus équitable et inclusif.

PART DE MARCHÉS DES PMES

La mise en œuvre des mesures de facilitation susmentionnées, résultant des récentes réformes du système des marchés publics, a permis aux entreprises locales de bénéficier de parts de marché significatives.

Ainsi, sur la période de 2019 à 2022, 15 181 marchés sur un total de 22 728, soit 66,95 % du nombre total de marchés, ont été attribués aux PMEs. Sur cette même période, la part des marchés attribués aux PMEs en valeur monétaire s'élève à 2 219,9 milliards FCFA, représentant 43,6 % du montant total des marchés approuvés, évalués à 5 248,7 milliards FCFA.

En 2023, la part des marchés attribués

aux Petites et Moyennes Entreprises (PMEs) s'élève à 45,4 %, correspondant à 499,98 milliards FCFA sur un montant global de 1 101,9 milliards FCFA.

Principales réalisations

Sous le leadership de son Directeur Général, Monsieur Youl Sansan François, la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) a enregistré au cours des cinq dernières années des résultats probants. Parmi les principales réalisations figure la mise en place, par le Gouvernement ivoirien, d'un cadre réglementaire et institutionnel conforme aux standards internationaux et propice au développement des grands projets d'investissement. Cette réforme est portée par l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics et ses textes d'application.

La DGMP a obtenu la certification à la norme ISO 9001 version 2015 en 2020, renouvelée en 2024. Elle a également conçu et mis en exploitation, à travers le Ministère en charge des marchés publics, l'applicatif de gestion dématérialisée des marchés publics, dénommé SIGOMAP. Le délai moyen de passation des marchés a été réduit à 92,2 jours. De 2019 à 2023, le montant total des marchés approuvés s'élève à 6 350,69 milliards FCFA, dont une part de 2 719,91 milliards FCFA, représentant 42,83 %, a été attribuée aux Petites et Moyennes Entreprises (PMEs). Pour la seule année 2023, la part des marchés attribués aux PMEs s'élève à 45,4 %, soit un montant de 499,98 milliards FCFA.

En matière de traitement des demandes, la DGMP a assuré la prise en charge et le traitement de plus de dix mille requêtes en moyenne par an, grâce à un applicatif de gestion des courriers. Elle a également renforcé le dispositif de délivrance des avis de non-objection, dans le but de crédibiliser davantage l'attribution des marchés. La transparence des opérations de marchés publics s'est accrue avec la mise en place du Système Intégré de Gestion des Opérations des Marchés Publics (SIGOMAP), un outil dématérialisé facilitant la gestion des procédures.

Par ailleurs, la DGMP a formé et renforcé les capacités de 10 543 acteurs du système des marchés publics entre 2020

et aujourd'hui, dont 2 233 opérateurs économiques. Enfin, elle a déployé une stratégie de communication proactive à l'endroit des acteurs du système et du grand public, notamment par la diffusion régulière d'informations sur son site Internet www.marchespublics.ci, la production de vingt capsules dans le cadre de l'émission « Comprendre les marchés publics », visualisée en 2023 par plus de neuf millions de téléspectateurs et internautes, ainsi que la réalisation de treize tutoriels sur le SIGOMAP.

Les résultats de la gestion de la structure de contrôle des marchés publics ont valu à la DGMP plusieurs distinctions.

En 2021, elle a reçu le Prix Qualité Performance pour l'excellence de son Système de Management de la Qualité, décerné par QUALITAS Côte d'Ivoire. La même année, elle s'est également vue attribuer le Prix Spécial Jérusalem pour son engagement dans la transformation digitale de l'administration ivoirienne, toujours par QUALITAS Côte d'Ivoire. En 2022, la DGMP a été doublement récompensée par la Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public (CAIDP), en recevant d'une part le Prix du meilleur organisme public pour l'accès à l'information et d'autre part, le Prix de la meilleure Direction Générale pour l'accès à l'information.

Pour les exercices budgétaires à venir, la DGMP ambitionne de poursuivre le développement du SIGOMAP et le renforcement des capacités des acteurs, afin d'assurer une prise en main totale de l'applicatif et de continuer à améliorer l'efficacité et la transparence du système des marchés publics en Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, la DGMP entend contribuer à l'accroissement de la part de marchés attribués aux PMEs, à travers le renforcement des mécanismes de contrôle et la gestion dématérialisée des opérations, la sensibilisation des entreprises sur les bonnes pratiques en matière de marchés publics à travers des tutoriels et capsules, ainsi que la poursuite des échanges avec le secteur privé dans le cadre de la concertation avec les faîtières des organisations professionnelles d'entreprises œuvrant dans le domaine des marchés publics.

GUICHET UNIQUE DU DEVELOPPEMENT DES PME

Le Guichet Unique du Développement des PME a été créé par ordonnance du 26 janvier 2022 pour soutenir les entrepreneurs et porteurs de projets en favorisant leur accès au financement tout au long de leur cycle de vie, en assurant la coordination d'un continuum d'accompagnement et de financement, et en se positionnant au cœur de l'écosystème entrepreneurial.



La clé de croissance des PME

NOS EXPERTISES

ACCOMPAGNEMENT DES PME



Le GUDE-PME offre un accompagnement personnalisé par le biais de sa filiale Côte d'Ivoire PME (CI PME), qui contribue à la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie de développement des entreprises.

FINANCEMENT DES PME



Le GUDE-PME conçoit aux entrepreneurs des produits de financement adaptés à leurs besoins spécifiques, grâce à son vaste réseau de partenaires financiers.

GARANTIE DES PRÊTS



Le GUDE-PME, par le biais de sa filiale Société de Garantie PME (SG PME), assure la garantie des crédits octroyés par les institutions bancaires au moyen d'une structure flexible et en conformité avec la législation en vigueur.

VISION DU GUICHET UNIQUE



PROPOSER un point d'entrée central et unique à tous les entrepreneurs ivoiriens en coordonnant un continuum accompagnement et financement, dès la création de leurs entreprises et tout au long de leur développement.



CENTRALISER les actions à mettre en œuvre pour couvrir les besoins structurants non couvert par l'écosystème entrepreneurial public/privé, en privilégiant les filières prioritaires.



MOBILISER les ressources financières et humaines pour renforcer l'efficacité des actions du Guichet Unique et de ses filiales.



NOS OBJECTIFS



Accélérer, la régionalisation, le développement des chaînes de valeur et des filières stratégiques.



Participer ou développer d'une culture entrepreneuriale en devenant l'épicentre du soutien, du financement et de l'innovation.



Devenir l'interlocuteur de référence de la croissance des PME en Côte d'Ivoire.



Compléter et sécuriser l'offre de financement actuelle en établissant une collaboration étroite avec le secteur privé et en devenant son partenaire de confiance.



Promouvoir des sources de financement alternatives, tant nationales qu'internationales, en vue d'accroître les ressources de financement disponibles.

REJOIGNEZ NOUS

CENTRE D'APPEL
1356



SITE WEB
gudepme.ci



THE GENERAL EXECUTIVE OF PUBLIC PROCUREMENT (DGMP)

Transparency and efficiency of public procurement Key actor in Côte d'Ivoire

Responsible for regulating, monitoring, and modernizing the public procurement system, the DGMP plays a central role in the efficient management of public resources. It plays a key role for more transparent, inclusive, and accessible public procurement, particularly for SMEs, while supporting reforms and innovations that serve national development.

The General Executive of Public Procurement is responsible for providing advice and technical and legal assistance to contracting authorities and project owners, particularly in matters of public procurement planning and support for order budgeting. It is also responsible for monitoring procurement obligations, reviewing and authenticating tender documents, and reviewing contract approval files.

The DGMP ensures the centralization and publication of calls for tenders in the Official Bulletin of Public Procurement of the Republic of Côte d'Ivoire. Furthermore, the DGMP centralizes and disseminates regulations and all information relating to public

procurement. It participates in the reform of applicable regulations and procedures, and is involved in training and raising awareness among stakeholders in the sector.

Under the supervision of the Ministry of Finance and Budget, the DGMP, which headquarters are located in Abidjan, Cocody Riviera-Bonoumin, is headed over by Mr. Youl Sansan François, General Administrator of Financial Services.

DGMP'S ORGANISATION AND COMMITMENT TO QUALITY

The General Executive of Public Procurement has five Central Divisions, namely the Division of Regulations

and Special Regimes, the Division of Procedures and Operations, the Division of Information Systems, the Division of Training, Communication and Quality, as well as the Division of Statistics and Studies.

In order to meet the expectations of senior authorities as well as those of its stakeholders, including the public administration, the private sector and civil society, the DGMP's top management has made governance and user satisfaction top priorities of its strategy.

With this in mind, the DGMP has implemented a quality-focused management system. Based on the vision of its General Manager, this system aims at "ensuring effective control in order to guarantee the transparency of operations and further strengthen the credibility of the Ivorian public procurement system." This quality system policy approach led to the administration's certification to the international standard ISO 9001 version 2015 on December 28, 2020.

INITIATIVES FOR SMES

30% of public procurement contracts allocated to SMEs

To enable local businesses to benefit from market share, the Ivorian government has adopted important measures to facilitate SMEs' access to public procurement business. One of these measures involves the allocation of 30% of public procurement contracts to SMEs.

bid security Rate cutting in half

The bid security rate is now between 1% and 1.5%, compared to a previous range of 1% to 3%. This reduction significantly reduces the initial costs to companies wishing to submit bids, thereby making



it easier for SMEs to successfully participate in calls for tender.

Tax and social security clearance certificates no more required

From now on, the production of the tax compliance certificate, issued by the General Tax Office (DGI), and the social security contribution update certificate, issued by the National Social Security Fund (CNPS), is no longer required at the time of submission. These documents are only required at the contractualization stage, that is to say during the formalities of signing and approving the contract.

Simplifying the evaluation criteria for new businesses, particularly those on the market for 24 months

Companies on the market for less than 24 months are exempt from the requirement to provide proof of turnover and Certificates of Good Performance (ABE). In return, they simply need to demonstrate financial capacity representing 25% of the amount of their offer.

The setting of simplified procedures that are more accessible to SMEs

Simplified procedures have been

developed for those expenses that are less than: thirty million (30,000,000) CFA francs for local authorities and one hundred million (100,000,000) CFA francs for other entities subject to Public Procurement Code. These are the Simplified Direct Agreement Procedure (PSD), the Simplified Quotation Request Procedure (PSC), the Simplified Limited Competition Procedure (PSL) and the Simplified Open Competition Procedure (PSO).

Increasing the margin of preference applied to subcontracting of 15%

The preference margin rate for companies outsourcing at least 30% of their market share to local SMEs has increased from 5% to 15%. This measure aims to encourage large companies to be more and more involved in subcontracting, allowing local SMEs to participate in major projects with these companies, in the perspective of acquiring skills and experience.

Co contracting or pool of company

Pool of companies, or co-contracting, allows economic operators to pool their administrative, technical, technological, logistical, and financial capabilities to

jointly respond to large-scale calls for tender, which they would not have been able to access individually. SMEs are strongly recommended to use this mechanism to strengthen their positioning and better negotiate their growth.

Subcontracting

Subcontracting is a structured mechanism that allows the holder of a public contract to outsource the execution of part of the contract to an SME. The allocated share cannot exceed 40% of the total amount of the contract. The use of subcontracting is subjected to prior approval of the contracting authority.

MARKET SHARE FOR SMEs

The implementation of the above measures based on the recent reforms of the state procurement contract has allowed local businesses to benefit from significant market shares. In 2023, the market share of Small and Medium Enterprises (SMEs) amounts to 45.4%, representing 499.98 billion FCFA on a total amount of 1,101.9 billion FCFA.



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P102-P105

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P108-P118

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P106-P107

ECONOMIC HEALTH

P120-126

Indicators

FILIÈRE MANIOC

Vers une productivité renforcée grâce à la recherche scientifique

Face à la menace persistante des maladies du manioc, comme la striure brune et la mosaïque africaine, et au vieillissement des vergers qui ont fait chuter la production nationale de 5 millions à 3,5 millions de tonnes, les acteurs ivoiriens de la filière multiplient les initiatives pour sécuriser et accroître leur production.

Le mardi 9 septembre 2025, les producteurs, transformateurs et commerçants du manioc, représentés par le Collège des acteurs de la filière et conduits par leur président Kévin Yedo (également président du conseil d'administration de l'Agence de Développement de la Filière Manioc, ADFMA), ont rencontré le Centre régional «Central and West African Virus Epidemiology» pour les phytopathogènes transfrontaliers. La rencontre s'est tenue au Pôle scientifique et d'Innovation de l'Université Félix Houphouët-Boigny à Bingerville.

« Nous voulons révolutionner la production nationale », a expliqué Kévin Yedo. « Notre objectif est de disposer de vergers de première génération pour améliorer la productivité, l'exploitation



Le président du conseil d'administration, Memel Kevin Yedo, de l'Agence de développement de la filière manioc en Côte d'Ivoire (ADFMA).

et la rentabilité de la filière manioc, tout en préservant les variétés locales qui font le succès de l'attéké. » Selon lui, un hectare de manioc censé produire 25 à 35 tonnes n'en livre aujourd'hui que 10 à 18, soit une perte moyenne de 7 à 13 tonnes par hectare.

Le directeur exécutif du Centre régional, Justin Pita, a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner la Côte d'Ivoire, dont le manioc et l'attéké bénéficient d'une renommée internationale. « Il est essentiel de surveiller nos vergers, de lutter contre les maladies et de les rajeunir. Nous développons plusieurs variétés de plants adaptées à la production de masse, telles que Tinadjô, Essakpei ou Samanké, et nous sommes prêts à travailler avec les acteurs de la filière pour soigner et renouveler leurs vergers », a-t-il précisé. Présent dans 14 pays avec 17 laboratoires opérationnels, le Centre ambitionne de devenir le hub régional de la santé des plantes, offrant un appui scientifique durable à l'ensemble des filières agricoles de la sous-région.

Cette rencontre marque une étape stratégique pour la filière manioc ivoirienne, alliant innovation scientifique et développement économique, afin de sécuriser les récoltes, renforcer les exportations et soutenir la croissance de cette culture clé pour le pays.



Une vue du Collège des acteurs de la filière présent à cette rencontre.

CÔTE D'IVOIRE

La nouvelle étoile de l'attractivité minière mondiale



Une vue de quelques participants à l'édition 2025 de la conférence Africa Down Under, à Perth, en Australie.

La Côte d'Ivoire a participé à l'édition 2025 de la conférence Africa Down Under, qui s'est déroulée du 3 au 5 septembre à Perth, en Australie. Ce rendez-vous, considéré comme l'un des plus importants de l'industrie extractive à l'échelle mondiale, a offert au pays l'opportunité de mettre en lumière sa progression rapide dans le secteur minier. La conférence a réuni investisseurs, décideurs et entreprises du secteur autour des nouvelles tendances et dynamiques de l'industrie minière.

Depuis 2011, la Côte d'Ivoire a engagé une série de réformes ambitieuses visant à moderniser et sécuriser le secteur extractif. À Perth, Seydou Coulibaly, directeur général des Mines et de la Géologie, a rappelé les résultats obtenus : un climat des affaires en nette amélioration, une transparence renforcée et une gouvernance minière exemplaire. Ces avancées offrent désormais aux investisseurs internationaux un environnement fiable et prévisible.

En une décennie, la production aurifère ivoirienne a littéralement changé d'échelle, passant de 18 tonnes en 2014 à 58 tonnes en 2024. La production de manganèse, quant à elle, a été multipliée par dix sur la même période. Cette croissance soutenue a permis à la Côte d'Ivoire de se hisser en 2023 au rang de première juridiction minière d'Afrique de l'Ouest, selon le prestigieux classement du Fraser Institute, détrônant même des références mondiales comme le Canada et l'Australie en matière d'attractivité.

Avec un sous-sol encore largement sous-exploré, la Côte d'Ivoire dispose d'un potentiel immense en or, manganèse, nickel, cuivre, lithium et autres minerais stratégiques indispensables à la transition énergétique mondiale. L'augmentation spectaculaire du nombre de permis de recherche délivrés témoigne de l'intérêt croissant des majors et des juniors pour le pays.

L'attrait ivoirien repose aussi sur ses

infrastructures modernes – ports en eau profonde, réseau routier en expansion, corridors ferroviaires – qui facilitent l'exploitation et l'exportation des ressources. À cela s'ajoute un positionnement stratégique au cœur de l'Afrique de l'Ouest : investir en Côte d'Ivoire, c'est accéder directement à un marché de 410 millions de consommateurs au sein de la CEDEAO, mais aussi à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF), qui en représente plus de 1,2 milliard. En Australie, la Côte d'Ivoire s'est affirmée comme la grande révélation du secteur, portée par un cocktail gagnant : ressources abondantes, stabilité politique, infrastructures solides et volonté gouvernementale de promouvoir une exploitation responsable et durable. Le pays attire désormais les plus grands investisseurs mondiaux et se positionne comme un moteur incontournable de la croissance africaine.

ROADSHOW ASIE 2025

Le CEPICI en mission pour faire de la Côte d'Ivoire un hub d'investissement en Afrique



Mme Solange Amichia, DG du CEPICI a vendu l'image de la Côte d'Ivoire lors de ce roadshow Asie 2025

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) a conduit, du 20 au 28 août 2025, une ambitieuse mission économique dénommée Roadshow Asie 2025. Objectif : positionner la Côte d'Ivoire comme une destination stratégique pour les investissements directs asiatiques en Afrique et capter plus de 300 milliards FCFA d'intentions d'investissements. Cette mission, qui a mobilisé plus de 3 000 participants, a fait étape à Yokohama (Japon), Séoul (Corée du Sud) et Singapour.

Yokohama : coopération et transfert de technologies

Première escale, le Japon, à l'occasion de la TICAD 9. Le CEPICI y a animé un stand national et facilité des rencontres entre entreprises ivoiriennes et japonaises. Plus de 300 accords de coopération ont été signés, ouvrant la voie à des partenariats dans l'agro-industrie, la pisciculture, l'aviculture,

la chimie, mais aussi dans des secteurs innovants tels que l'aéronautique, les technologies satellitaires, les jeux vidéo ou encore la réparation navale.

Lors de sessions B2G, le CEPICI a présenté aux investisseurs japonais les opportunités issues du Plan national de développement (PND 2021-2025), avec une quarantaine d'entreprises intéressées par la Côte d'Ivoire.

Séoul : cap sur les infrastructures et les industries de pointe

A Séoul, le CEPICI a organisé, le 22 août, une rencontre économique à l'hôtel Intercontinental, centrée sur les opportunités dans la cosmétique et la pharmacie, avec la participation de la Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP).

La veille, la directrice générale du CEPICI, Solange Amichia, avait échangé avec la Korea Overseas Infrastructure & Urban Development PME

Corporation (KIND), dont le président, Kim Bokhwan, a manifesté un vif intérêt pour des projets structurants. Parmi eux : le futur TGV Abidjan-Yamoussoukro-Ferkessédougou, les logements sociaux, la logistique et les villes nouvelles. KIND s'est dite prête à accompagner les entreprises coréennes dans leurs investissements en Côte d'Ivoire.

Singapour : la Côte d'Ivoire, vitrine de l'Afrique de l'Ouest

Dernière escale : Singapour, avec la participation du CEPICI à l'Africa Singapore Business Forum 2025 (ASBF). Dans la session Regional Tracks West and Central Africa, Solange Amichia a présenté la Côte d'Ivoire comme hub d'investissement en Afrique, aux côtés de décideurs du Ghana, du Cameroun et de la Guinée. En marge de l'ASBF, plusieurs activités ont renforcé la visibilité du pays : un panel de haut niveau à l'INSEAD sur les PMEs et l'innovation numérique ; un side event du CEPICI mobilisant plus de 200 investisseurs autour des opportunités ivoiriennes ; un dîner d'affaires avec la Chambre de commerce Inde-Singapour ; et des échanges ciblés avec le secteur singapourien de l'éducation et de la formation technique.

Un bilan stratégique

Au total, le Roadshow Asie 2025 a permis de présenter plus de 30 projets structurants, de conclure des partenariats à fort potentiel et de renforcer la visibilité de la Côte d'Ivoire comme destination sûre, rentable et stable pour les IDE.

Au-delà des chiffres, cette mission ouvre la voie à des coopérations stratégiques dans des domaines clés : infrastructures, énergie, agro-industrie, numérique et confirme la volonté d'Abidjan de diversifier ses alliances tout en affirmant sa place au cœur de l'intégration régionale africaine.

INVEST IN VALLÉE DU BANDAMA

Plus de 56 milliards FCFA d'intentions d'investissement enregistrées



Le Chef du Gouvernement Beugré Mambé a procédé à la coupure du ruban de ce forum.

Le Premier ministre Robert Beugré Mambé a procédé, le 18 septembre 2025 à Bouaké, au lancement officiel du Forum économique « Invest in District autonome de la Vallée du Bandama ». Organisé par le CEPICI, ce rendez-vous a réuni pendant deux jours plus de 700 participants venus de Côte d'Ivoire, du Canada, du Japon et d'organisations internationales, autour du thème : « Investir dans le district autonome de la Vallée du Bandama ». A la clôture, la directrice générale adjointe du CEPICI, Carole Eva Versteeg, a annoncé 20 intentions d'investissement pour un montant total de 56,3 milliards FCFA. Les projets concernent notamment les énergies renouvelables, la transformation des céréales et de l'arachide, le renforcement des filières coton, anacarde et mangue, ainsi que le développement de l'agropastoral et de l'industrie laitière. Un portefeuille de 36 projets structurants a également été présenté, dont 21 accompagnés d'études de faisabilité, couvrant des secteurs tels que l'agro-industrie, les infrastructures et l'énergie.

Ce forum illustre l'ambition du District autonome de la Vallée du Bandama, qui regroupe les régions du Gbéké et du Hambol, de se positionner

comme un pôle économique majeur. Carrefour naturel et logistique, doté d'un marché dynamique et de riches potentialités agricoles, minières et foncières, ce District conjugue atouts géographiques et humains pour attirer les investissements et soutenir la transformation structurelle de l'économie nationale.

Selon le CEPICI, les investissements agréés dans ce District ont déjà atteint 149 milliards de FCFA entre 2012 et 2024, principalement dans l'agro-industrie (62 %), le transport et l'entreposage (25 %), l'hôtellerie (11 %) et les industries extractives (2 %). La région reçoit en moyenne 11 milliards FCFA par an. Les principales cultures agricoles du District de la Vallée du Bandama sont l'anacarde, le maïs, le riz, l'igname, l'arachide et le coton. La Cartographie du portefeuille de projets ressort un taux de 33% pour le secteur agro-pastoral, 19% pour les infrastructures et 14% pour les mines et l'énergie.

Au-delà des panels et rencontres B2B/B2G, les échanges ont débouché sur la création d'un comité de suivi chargé de transformer les intentions d'investissement en projets effectifs. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie nationale « Invest In », qui accompagne



*Mme Carole
Eva Versteeg,
DGA du
CEPICI.*

le pilier 5 du PND 2021-2025 consacré au développement territorial équilibré et inclusif.

Ce forum est la deuxième édition d'une initiative qui s'est tenue du 25 au 26 en janvier 2024 dans cette ville, lors du forum « Invest In Bouaké », organisé en marge de la 34 CAN. Cette première édition avait déjà mobilisé près de 700 participants dont 450 opérateurs économiques, posant les bases de la dynamique actuelle. Elle avait été organisée par la municipalité en collaboration avec le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), le Comité de Concertation Etat Secteur Privé (CCESP) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI).

CASSAVA SECTOR

Towards increased productivity through scientific research

Faced with the persistent threat of cassava diseases, such as brown streak and African mosaic, and the ageing of orchards, which have caused national production to fall from 5 million to 3.5 million tonnes, Ivorian stakeholders in the sector are stepping up initiatives to secure and increase their production.

On Tuesday 9 September 2025, cassava producers, processors and traders, represented by the College of Industry Stakeholders and led by their president Kévin Yedo (also chairman of the board of directors of the Cassava Industry Development Agency, ADFMA), met with the Central and West African Virus Epidemiology Regional Centre for transboundary plant pathogens. The meeting was held at the Science and Innovation Centre of Félix Houphouët-Boigny University in Bingerville. ‘We want to revolutionise national production,’ explained Kévin Yedo. ‘Our goal is to have first-generation orchards to improve the productivity, exploitation and profitability of the cassava sector, while preserving the local varieties that make attiébé so successful.’ According to him, one hectare of cassava, which is supposed to produce 25 to 35 tonnes, currently yields

only 10 to 18 tonnes, representing an average loss of 7 to 13 tonnes per hectare.

The Regional Centre’s Executive Director, Justin Pita, reaffirmed his institution’s commitment to supporting Côte d’Ivoire, whose cassava and attiébé enjoy international renown.



CÔTE D'IVOIRE

The new star of global mining attractiveness

Côte d'Ivoire participated in the 2025 edition of the Africa Down Under conference, which took place from 3 to 5 September in Perth, Australia. This event, considered one of the most important in the global extractive industry, provided the country with an opportunity to highlight its rapid progress in the mining sector. The conference brought together investors, decision-makers and companies from the sector to



discuss new trends and dynamics in the mining industry. Since 2011, Côte d'Ivoire has undertaken a series of ambitious reforms aimed at modernising and securing the extractive sector. In Perth, Seydou Coulibaly, Director General of Mines and Geology, highlighted the results achieved: a significantly improved business climate, enhanced transparency and exemplary mining governance. These advances now offer international investors a reliable and predictable environment. In a decade, Côte d'Ivoire's gold production has literally changed scale, rising from 18 tonnes in 2014 to 58 tonnes in 2024. Manganese production, meanwhile, increased tenfold over the same period. This sustained growth enabled Côte d'Ivoire to rise to the top of the Fraser Institute's prestigious ranking of West African mining jurisdictions in 2023, even dethroning global benchmarks such as Canada and Australia in terms of attractiveness.

With a largely unexplored subsoil, Côte d'Ivoire has immense potential in gold, manganese, nickel, copper, lithium and other strategic minerals that are essential to the global energy transition. The spectacular increase in the number of exploration licences issued reflects the growing interest of major and junior mining companies in the country.

ROADSHOW ASIA 2025

CEPICI on a mission to make Côte d'Ivoire an investment hub in Africa

From 20 to 28 August 2025, the Centre for the Promotion of Investments in Côte d'Ivoire (CEPICI) conducted an ambitious economic mission called Roadshow Asia 2025. The aim was to position Côte d'Ivoire as a strategic destination for Asian direct investment in Africa and to attract more than 300 billion CFA francs in investment commitments. The mission, which attracted more than 3,000 participants, stopped off in Yokohama (Japan), Seoul (South Korea) and Singapore.

Yokohama : cooperation and technology transfer

The first stop was Japan, on the occasion of TICAD 9. CEPICI hosted a national stand and facilitated meetings between Ivorian and Japanese companies. More than 300 cooperation agreements were signed, paving the way for partnerships in agribusiness, fish farming, poultry farming and chemicals, as well as in innovative sectors such as aeronautics, satellite technologies, video games and ship repair.

Seoul : Focus on infrastructure and cutting-edge industries

In Seoul, on 22 August, CEPICI organised an economic meeting at the Intercontinental Hotel, focusing on opportunities in cosmetics and pharmaceuticals, with the participation of the New Public Health Pharmacy (NPSP).



The day before, CEPICI Director General Solange Amichia had met with the Korea Overseas Infrastructure & Urban Development Corporation (KIND), whose president, Kim Bokhwan, expressed keen interest in structural projects.

Singapore : Côte d'Ivoire, showcase for West Africa

Last stop : Singapore, with CEPICI participating in the Africa Singapore Business Forum 2025 (ASBF). In the Regional Tracks West and Central Africa session, Solange Amichia presented Côte d'Ivoire as an investment hub in Africa, alongside decision-makers from Ghana, Cameroon and Guinea.

A strategic assessment

In total, the Asia 2025 Roadshow enabled the presentation of more than 30 structural projects, the conclusion of high-potential partnerships and the strengthening of Côte d'Ivoire's visibility as a safe, profitable and stable destination for FDI.

INVEST IN BANDAMA VALLEY

More than 56 billion CFA francs in investment will be recorded



On 18 September 2025, Prime Minister Robert Beugré Mambé officially launched the 'Invest in Bandama Valley Autonomous District' Economic Forum in Bouaké. Organised by CEPICI, this two-day event brought together more than 700 participants from Côte d'Ivoire, Canada, Japan and international organisations around the theme: 'Investing in the Autonomous District of Bandama Valley'.

At the close of the event, CEPICI Deputy Director General Carole Eva Versteeg announced 20 investment intentions totalling 56.3 billion CFA francs. The projects mainly concern renewable energies, cereal and peanut processing, strengthening the cotton, cashew and mango sectors, and developing

agropastoralism and the dairy industry.

A portfolio of 36 structural projects was also presented, 21 of which were followed by feasibility studies, covering sectors such as agro-industry, infrastructure and energy.

This forum illustrates the ambition of the Autonomous District of Bandama Valley, which includes the regions of Gbéké and Hambol, to position itself as a major economic hub. A natural and logistical crossroads, with a dynamic market and rich agricultural, mining and land potential, this District combines geographical and human assets to attract investment and support the structural transformation of the national economy.

BUDGET 2025

La Côte d'Ivoire dépasse légèrement ses objectifs à mi-année

Au terme du premier semestre 2025, le budget de l'État ivoirien affiche des performances encourageantes. Les ressources mobilisées hors comptes spéciaux du Trésor s'élèvent à 8 243,5 milliards FCFA, dépassant légèrement la prévision de 8 236 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 100,1 %.

Ces chiffres ont été présentés par Amadou Coulibaly, porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication, à l'issue du Conseil des ministres du 17 septembre 2025 au Palais présidentiel d'Abidjan-Plateau.

« La mobilisation des ressources est satisfaisante, et l'exécution des dépenses reste globalement conforme aux prévisions », a souligné M. Coulibaly. Les recettes comprennent 3 649 milliards FCFA de recettes budgétaires et 4 594,5 milliards FCFA de ressources de trésorerie.

Du côté des dépenses, 7 862,2 milliards FCFA ont été engagés pour une prévision de 8 088,1 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 97,2 %. Les investissements, élément clé du Plan national de Développement (PND), ont été exécutés à 1 717 milliards FCFA sur 1 838,3 milliards FCFA prévus, soit 93,4 %.

Les dépenses sociales et de lutte contre la pauvreté dépassent, quant à elles, les objectifs plafond : 1 978 milliards FCFA



Le Président de la République et ses collaborateurs.

pour la réduction des disparités sociales (contre 1 868,6 milliards FCFA prévus) et 526,6 milliards FCFA pour les dépenses sociales spécifiques (contre 490,6 milliards FCFA). Amadou Coulibaly a rappelé que les efforts se poursuivront au second semestre 2025, avec pour priorité la mobilisation des ressources, l'amélioration de la capacité d'absorption des crédits d'investissement et la maîtrise des dépenses de fonctionnement, afin de respecter les engagements du programme économique avec le FMI et de réaliser les objectifs d'investissement du PND.

COMMERCE NUMÉRIQUE

Une opportunité de 180 milliards de dollars pour l'Afrique

L'Afrique s'inscrit résolument dans une dynamique de transformation numérique. Les échanges se digitalisent, les chaînes d'approvisionnement s'automatisent, et

l'intégration régionale s'accélère. Avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), le continent dispose désormais d'un marché commun de 1,3 milliard d'habitants et d'un PIB combiné de 3 400 milliards de dollars (environ 1 957 584 milliards FCFA).

Pour en libérer tout le potentiel, l'Afrique doit franchir une nouvelle étape : celle du commerce numérique intégré. Selon la CNUCED, l'économie numérique africaine pourrait peser 180 milliards de dollars (environ 103 636 milliards FCFA) d'ici 2025.

Pour Dr Jumoke Oduwole, ministre nigériane du Commerce, cette transformation constitue un levier stratégique pour la croissance, l'emploi et la réduction des inégalités.



Dr Jumoke Oduwole, ministre nigériane du Commerce.

Des plateformes telles que Matta jouent un rôle central dans cet écosystème. Bien plus qu'une marketplace, Matta facilite l'approvisionnement, la logistique et les paiements transfrontaliers grâce à des outils intégrés comme Flux (gestion logistique) et bientôt Oxide Finance (paiement et financement).

Elle connecte les industriels africains à des fournisseurs certifiés dans des secteurs clés, de l'agroalimentaire à la construction, tout en garantissant traçabilité et fiabilité.

Ce modèle sera au cœur des discussions du Sommet West Africa IMT 2025, prévu du 21 au 23 octobre 2025, qui réunira décideurs et industriels autour des politiques et innovations pour la transformation industrielle du continent.

10^{ème} ÉDITION DU SITLA

Abidjan s'impose comme capitale régionale du tourisme et des loisirs

Après une pause due à la pandémie, le Salon International du Tourisme et des Loisirs d'Abidjan (SITLA) a signé son grand retour du 19 au 21 septembre 2025 au Parc des Expositions d'Abidjan, Port-Bouët. Pour cette 10^{ème} édition, placée sous l'égide de ONU Tourisme et du ministère du Tourisme et des Loisirs, ce rendez-vous stratégique a démontré que la Côte d'Ivoire entend s'imposer comme une destination phare sur la carte mondiale du tourisme.

Le SITLA 2025, placé sous le thème « Innovations technologiques : un facteur de développement du tourisme et des loisirs », s'est ouvert en présence du ministre d'État Kobenan Kouassi Adjoumani, représentant le Premier ministre Robert Beugré Mambé, parrain de l'événement. La présence de personnalités de haut niveau dont Mme Jessica Davis Ba, ambassadrice des États-Unis, pays invité d'honneur a confirmé la stature internationale de ce salon.

En intégrant la technologie comme fil conducteur, l'édition 2025 a mis en avant les mutations nécessaires pour rendre le secteur plus compétitif, plus durable et mieux connecté aux standards mondiaux. Avec une contribution de plus de 10 % au PIB et près de 400 000 emplois directs et indirects, le tourisme et les loisirs occupent une place centrale dans la stratégie de croissance de la Côte d'Ivoire. Le plan « Sublime Côte d'Ivoire », lancé en 2018 par le ministre Siandou Fofana, a déjà permis d'ancrer la destination dans une dynamique de modernisation et de diversification.

La renaissance du Golf Hôtel dans le cadre du complexe M Avenue, la construction des emblématiques Trois Tours d'Abidjan, l'implantation du Four Seasons sur le site du BNEDT et le développement de complexes balnéaires de Grand-Bassam à Grand-Béréby, sont les projets phares qui confirment cette ambition.

Parallèlement, l'État mise sur la



Une vue des officiel...



... et de la salle, lors de l'ouverture du SITLA.

valorisation des sites écotouristiques de Man à Korhogo en passant par Jacqueville et Kong pour élargir l'offre et assurer une meilleure répartition des retombées économiques sur l'ensemble du territoire.

Bien plus qu'un salon cette 10^e édition a prouvé que le SITLA est une plateforme d'affaires où se rencontrent investisseurs, opérateurs privés, experts et décideurs politiques. Les conférences, expositions et rencontres B2B permettent de bâtir des synergies régionales et internationales, ouvrant la voie à des partenariats stratégiques et à

de nouveaux flux d'investissements. L'édition 2025 a particulièrement insisté sur la digitalisation de l'expérience touristique, avec des initiatives comme une e-administration dédiée pour simplifier les démarches, un projet d'e-tourisme pour digitaliser l'accueil et l'offre ainsi qu'un système national d'information touristique pour mieux piloter les politiques publiques.

Ces innovations visent aussi à stimuler l'écosystème local, notamment les startups, les PMEs et la jeunesse ivoirienne, afin de faire du tourisme un levier inclusif de développement.

ENERGIE

Une centrale solaire de 52 MWc prévue à M'Bengué d'ici 2027

La Côte d'Ivoire franchit une nouvelle étape dans sa transition énergétique. Le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, a présidé à Abidjan la signature de la convention Tongon Solaire, portant sur la construction d'une centrale photovoltaïque de 52 MWc à M'Bengué, dans la région du Poro. La mise en service est prévue au plus tard fin 2027. Selon le ministre, ce projet s'inscrit dans la dynamique enclenchée avec les centrales solaires de Bondoukou (2023), Ferkessédougou, Kong et Katiola (2024). Il constitue une étape clé de la stratégie énergétique nationale, qui vise à accroître la part des renouvelables dans le mix

électrique et à répondre à une demande en forte croissance.

Le Plan d'Urgence Énergie 2026-2030 prévoit en effet une augmentation rapide des capacités nationales de production : de 150 MW supplémentaires en 2026 à 2 570 MW en 2030, toutes sources confondues. La part des centrales solaires devrait ainsi passer de 42 MW dès 2026 à 925 MW en 2030. Le projet Tongon Solaire figure parmi les piliers de cette stratégie d'accélération.

Pour sa part, Abdul Soukpafolo Koné, administrateur général de Tongon Solaire, a annoncé que la centrale permettra de couvrir les besoins de 30 000 foyers, avec une production annuelle estimée à 90 GWh. Le projet générera



Le Ministre Sangafowa-Coulibaly congratulant M. Abdul Soukpafolo Koné, administrateur général de Tongon Solaire.

500 emplois directs et indirects et contribuera à la réduction des émissions de CO₂ à hauteur de 39 000 tonnes par an.

Il a souligné la portée symbolique de cette initiative confiée à une entreprise 100 % ivoirienne : « Qu'une société nationale soit désignée pour conduire un projet de 33 milliards de Fcfa témoigne d'une volonté politique forte de valoriser le capital humain local et de bâtir des champions nationaux capables de relever les défis énergétiques du XXI^{ème} siècle. »

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ÉCONOMIE BLEUE

Le PSTACI, une réponse stratégique au déficit en poissons en Côte d'Ivoire

Face à une dépendance massive aux importations de poissons, le gouvernement ivoirien mise sur l'aquaculture pour renforcer sa souveraineté alimentaire. Le Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI) entend relever le défi, en alliant production locale, formation et promotion de l'investissement privé.

La Côte d'Ivoire fait face à un défi de taille qui est de satisfaire une demande nationale en poissons estimée à 730 000 tonnes en 2023, alors que la production locale n'en couvre que moins de 15 %. Pour inverser cette tendance, le gouvernement a lancé un ambitieux plan : le Programme Stratégique de Transformation de l'Aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI).

« Ce programme poursuit deux grands objectifs : accroître la production nationale de poissons d'élevage et attirer davantage d'investissements privés dans

le secteur aquacole », explique Mobido Samaké, Coordonnateur du PSTACI. Le dispositif repose sur deux pôles techniques : la station piscicole de Loka (département de Bouaké) et celle de Koubi (département de Tiébissou). À Loka, les écloseries produisent près d'un million d'alevins chaque année, qui sont ensuite transférés à Koubi pour la phase de grossissement dans 62 étangs aménagés. Cette chaîne permet



La demande nationale en poissons était estimée à 730 000 tonnes en 2023.

d'atteindre une production annuelle moyenne de 2 500 tonnes de tilapia.

« Nos alevins sont disponibles pour tous ceux qui souhaitent consommer du poisson frais local ou s'engager dans l'aquaculture », affirme Ulrich Migoné, ingénieur en génie aquacole.

Au-delà de la production, la station de Koubi joue un rôle clé dans le développement des compétences locales. Depuis son lancement, 76 jeunes ont été formés aux métiers de l'aquaculture, créant ainsi de nouvelles perspectives d'emploi durable.

En structurant ainsi la filière, l'État ambitionne de démocratiser la pratique aquacole et de faire émerger un écosystème dynamique autour de la production halieutique. L'objectif fixé est clair : atteindre une production annuelle de 150 000 tonnes d'ici 2030, dans le cadre d'une politique nationale de sécurité alimentaire et de réduction de la dépendance aux importations.

HORLOGE DÉMOGRAPHIQUE 2025

la Côte d'Ivoire face au défi de sa croissance humaine



La Côte d'Ivoire comptera cette année 32,5 millions d'habitants, dont 16,6 millions d'hommes et 15,9 millions de femmes.

L'Agence Nationale de la Statistique Appliquée et de la Technologie (ANSAT) a dévoilé l'horloge démographique 2025 de la Côte d'Ivoire. Plus qu'une simple projection, elle met en lumière les dynamiques profondes de la population ivoirienne avec une vitalité démographique, une jeunesse prometteuse, mais aussi des défis socio-économiques majeurs.

Ainsi, la Côte d'Ivoire comptera cette année 32,5 millions d'habitants, dont 16,6 millions d'hommes et 15,9 millions de femmes. La tendance reste à une croissance soutenue. La population est en pleine expansion puisque le solde naturel affiche un gain de +774 745 habitants pour cette seule année.

La vitalité démographique ivoirienne s'illustre par une natalité particulièrement élevée. En 2025, on prévoit 1 025 716 naissances, soit environ 2 810 nouveau-nés chaque jour. Cela représente l'arrivée de 117 enfants par heure dans la population. Ces chiffres traduisent la jeunesse de la société ivoirienne, porteuse de dynamisme, d'énergie et de promesses pour l'avenir.

En parallèle, la mortalité demeure un enjeu important. En 2025, on estime à 248 159 le nombre de décès, soit environ 680 par jour et 28 chaque heure. Ces données rappellent l'urgence de renforcer les systèmes de santé et de poursuivre les efforts en matière de prévention, afin de réduire les décès évitables et d'améliorer l'espérance de vie de la population.

La Côte d'Ivoire, portée par une natalité vigoureuse et malgré une mortalité encore élevée, enregistre un solde naturel positif qui confirme son dynamisme démographique. Avec une jeunesse nombreuse et pleine de potentiel, le pays s'affirme parmi les nations les plus dynamiques d'Afrique. Cette vitalité ouvre des perspectives prometteuses dès l'instant où elle peut devenir un levier puissant de développement économique et social. Mais pour que cette énergie devienne une véritable richesse nationale, elle doit être portée par des politiques publiques ambitieuses. Celles-ci devront créer des emplois pour absorber l'afflux de jeunes actifs, renforcer l'éducation pour former une main-d'œuvre qualifiée, investir dans la

santé pour améliorer l'espérance de vie et planifier l'aménagement du territoire afin d'assurer un développement équilibré et durable. La croissance démographique ivoirienne est donc à la fois une opportunité à saisir et un défi majeur à relever.

Au-delà des chiffres, l'horloge démographique 2025 rappelle l'évidence selon laquelle la force de la Côte d'Ivoire réside dans sa jeunesse. Transformer cette vitalité en moteur de prospérité dépendra de la capacité collective à investir dans l'éducation, la santé, l'emploi et l'innovation. « Une population qui grandit, un avenir à bâtir ensemble ». Ce slogan résonne comme un appel à l'action collective. Une population qui grandit, c'est un avenir à bâtir ensemble, parce que la démographie n'est pas une fatalité mais plutôt une ressource. Il urge donc de faire de cette jeunesse un atout, et non un poids. Cela sera la clé pour transformer l'explosion démographique en véritable dividende économique et social.

TABLE RONDE SUR LE FINANCEMENT DU PLAN NATIONAL MULTISECTORIEL DE NUTRITION 2024-2027

Le ministre Adama Coulibaly présente les priorités du Gouvernement ivoirien aux partenaires financiers

La table ronde de haut niveau sur le financement du plan national multisectoriel de nutrition (PNMN), s'est tenue, en présence du Vice-président, Tiémoko Meyliet Koné, du Premier ministre, Robert Beugré Mambé, des membres du gouvernement et des partenaires techniques et financiers, à l'hôtel Ivoire-Cocody à Abidjan.

Cette importante assise dont la cérémonie de clôture a été faite par le Chef du gouvernement dans l'après-midi, a été marquée par de fortes annonces d'investissement des partenaires techniques et financiers pour le financement du PNMN 2024-2027.

A cette occasion, le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, a présidé la session relative à la déclaration et annonces des

partenaires et présenté les 13 fiches projets élaborées pour mieux orienter les partenaires dans leurs mandats afin de mieux contribuer au financement du plan.

Les 13 fiches portent entre autres sur le projet multisectoriel d'extension des FRANCS-DPE (Foyers de Renforcement des Actes de Nutrition Communautaire et Développement de la Petite Enfance), le projet multisectoriel d'appui aux structures de prise en charge de la petite enfance, le projet multisectoriel d'appui à la sécurité alimentaire des aliments, le projet multisectoriel d'appui à l'autonomisation des femmes dans les zones de vulnérabilité à la malnutrition, le projet multisectoriel d'enrichissement obligatoire du riz et autres aliments en micronutriments ainsi que le projet sectoriel de renforcement de l'accès

à l'eau potable dans les zones de vulnérabilité à la malnutrition.



Le ministre Adama Coulibaly.



Cette table ronde s'est tenue en présence du Vice-président, Tiémoko Meyliet Koné, du Premier ministre, des membres du gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

Par Koné P. WANOGO

« Ces fiches, dans leur synthèse, prennent en compte l'ensemble des actions et des secteurs du plan », a précisé le ministre des Finances et du Budget. La nutrition de la population ivoirienne, a-t-il ajouté, est un enjeu crucial et il est de notre responsabilité, en tant que décideurs, de garantir à chaque citoyen un état nutritionnel optimal. C'est à cet effet, que la Côte d'Ivoire a élaboré un nouveau Plan National Multisectoriel de Nutrition pour la période 2024-2027.

D'un coût évalué à 205 milliards FCFA, soit environ 350 millions de dollars, ce plan est financé à hauteur de 15 % par l'État, soit 30 milliards FCFA (environ 53 millions de dollars), a fait savoir le président de cette session aux bailleurs de fonds.

« Nous attendons des ressources complémentaires de la part des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des collectivités territoriales et des organisations non gouvernementales. Le besoin de financement complémentaire est de 174 milliards FCFA, soit environ 300 millions de dollars », a-t-il confié.

A ce titre, sur environ 300 millions de dollars américains, soit environ 174 milliards FCFA, attendus d'eux pour le financement du Plan national multisectoriel de nutrition (PNMN) 2024-2027, les partenaires au développement ont annoncé 320 millions de dollars, soit 187,5 milliards FCFA, de contributions financières, soit 108%.

Madame Afshan Khan, sous-secrétaire générale des Nations Unies et coordonnatrice du Mouvement SUN (Scaling Up Nutrition) pour le renforcement de la nutrition, a, au nom des partenaires, déclaré que le PNMN 2024-2027 de la Côte d'Ivoire est un plan de changement audacieux et réalisable.

« La nutrition est un investissement rentable et durable, la fondation d'un avenir prometteur. Je souhaite à la Côte d'Ivoire la pleine réussite de ses ambitions en matière de nutrition, en vous assurant de notre volonté renouvelée d'accompagner le pays dans la mise en œuvre du plan 2024-2027 », a-t-elle assuré.

UMOA

La BCEAO accorde l'agrément à neuf nouveaux établissements de paiement



La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de sécurisation et de modernisation des services financiers en accordant son agrément à neuf établissements de paiement dans l'espace de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). Une décision qui confirme la volonté de l'institution d'accélérer l'inclusion financière et la digitalisation des transactions dans la région.

Ces établissements sont ainsi autorisés à opérer dans les huit pays de l'Union Monétaire Ouest-Africaine. Parmi eux, Samir Money Sénégal SA, Versus Finances Tech-SA, Copay SA, SESA Digital Finance SA au Sénégal, ainsi que Intouchable Togo au Togo. Cette initiative porte le total des établissements agréés à vingt.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'Instruction n°001-01-2024, qui encadre strictement les services de paiement. Depuis le 1er mai 2025, seules les structures officiellement agréées sont habilitées à proposer de tels services, sous peine de sanctions sévères pour les

contrevenants.

Pour les spécialistes du secteur, ce renforcement du dispositif réglementaire apporte une double garantie : sécuriser les transactions électroniques et protéger les consommateurs face aux risques liés aux services numériques. « L'agrément officiel constitue un gage de confiance et de transparence pour les utilisateurs », souligne un analyste financier basé à Abidjan.

Au-delà de l'aspect sécuritaire, l'enjeu est également économique et social. En favorisant l'émergence d'acteurs solides, la BCEAO entend stimuler la compétitivité du secteur tout en élargissant l'accès aux services financiers, en particulier dans les zones rurales encore marginalisées.

A travers cette décision, la Banque Centrale adresse le message selon lequel, la digitalisation des paiements dans l'UMOA n'est plus une option mais un impératif. Les établissements agréés deviennent ainsi des partenaires clés du développement économique et de l'inclusion financière dans la région.

CÔTE D'IVOIRE – ÉTATS-UNIS

Un Compact régional de 180 milliards FCFA pour renforcer l'intégration énergétique ouest-africaine

La Côte d'Ivoire et les États-Unis ont ouvert le 16 septembre, une nouvelle page de leur coopération économique et stratégique avec la signature d'un Compact régional énergie d'un montant total de 322 millions de dollars, soit environ 180,3 milliards FCFA. Sur ce montant, 300 millions de dollars (168 milliards FCFA) sont financés par Washington, tandis que l'État ivoirien apporte une contrepartie de 22,5 millions de dollars (12,6 milliards FCFA). La cérémonie, présidée par le Premier ministre Robert Beugré Mambé, a marqué une double étape. Celle de la clôture réussie du Compact bilatéral lancé en 2019 ainsi que la conclusion d'un accord inédit destiné à renforcer la place de la Côte d'Ivoire comme hub énergétique régional.

Le Compact bilatéral, doté de 536,7 millions de dollars (environ 300,5 milliards FCFA), a permis la mise en œuvre de deux projets structurants. Le premier, Abidjan Transport, a contribué à moderniser les infrastructures urbaines et à fluidifier la mobilité dans la capitale économique, favorisant une productivité accrue et une meilleure compétitivité des entreprises. Le second, intitulé Compétences pour l'Employabilité et la Productivité, a été consacré au développement de la formation professionnelle et à l'adaptation des jeunes aux besoins du marché du travail, renforçant ainsi le capital humain et l'attractivité du pays pour les investisseurs.

Selon Jason Small, Vice-président par intérim du MCC, ces réalisations traduisent « une Côte d'Ivoire plus connectée, compétitive et tournée vers l'avenir ». Il a tenu à rappeler que cet appui « n'est pas un prêt, mais un don du peuple américain au peuple ivoirien », soulignant ainsi la nature unique de ce mécanisme de coopération.

LE COMPACT RÉGIONAL : CATALYSEUR ÉNERGÉTIQUE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avec ce nouvel engagement, la Côte d'Ivoire consolide son rôle de locomotive énergétique au sein de la CEDEAO et du West African Power Pool (WAPP). Ce programme poursuit deux objectifs majeurs. D'une part, il vise à moderniser le réseau électrique national, afin d'améliorer l'accès à l'énergie et d'en renforcer la fiabilité pour les ménages comme pour les entreprises. D'autre part, il a pour ambition d'accélérer l'intégration énergétique régionale, en favorisant l'interconnexion des réseaux, ce qui permettra de stimuler la croissance industrielle, de réduire le coût de l'électricité dans l'espace ouest-africain et de renforcer la compétitivité des économies locales.

Au-delà de l'enjeu énergétique, ce Compact régional représente un levier majeur pour la croissance ivoirienne. En modernisant ses infrastructures, la Côte d'Ivoire attire



La Côte d'Ivoire et les États-Unis ouvrent une nouvelle page de leur relation

de nouveaux investissements directs étrangers (IDE) dans l'industrie, les services et les technologies propres. Le secteur privé, notamment les entreprises américaines et locales, devrait bénéficier de nouvelles opportunités de partenariats public-privé (PPP) dans les domaines de l'énergie, du transport et des infrastructures.

Le projet contribuera également à la création d'emplois qualifiés dans la construction, l'ingénierie, la maintenance et la gestion des réseaux électriques. A moyen terme, il permettra d'alimenter en énergie fiable les pôles industriels et de soutenir la transition vers une économie plus verte et durable.

UNE VISION COMMUNE POUR UN AVENIR PARTAGÉ

Le Premier ministre Robert Beugré Mambé a salué, au nom du chef de l'État Alassane Ouattara, la solidité du partenariat stratégique ivoiro-américain et réaffirmé la volonté du gouvernement de poursuivre les réformes structurelles. L'ambassadrice des États-Unis, Jessica Davis Ba, a pour sa part, insisté sur « l'engagement de son pays en faveur d'une Côte d'Ivoire prospère et résiliente, porteuse d'opportunités pour sa jeunesse comme pour les entreprises américaines ».

La Côte d'Ivoire se positionne non seulement comme un marché en pleine expansion, mais aussi comme une plateforme énergétique et industrielle stratégique en Afrique de l'Ouest, à travers ce Compact régional. Envoyant ainsi un message clair aux investisseurs internationaux. Dans un contexte mondial marqué par la transition énergétique, le pays confirme sa volonté d'allier croissance, durabilité et intégration régionale, tout en consolidant sa place de leader dans la sous-région.

Par Nicodème SARAKA

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Côte d'Ivoire adopte une stratégie pour stimuler l'innovation et la créativité

La Côte d'Ivoire a lancé, les 28 et 29 août 2025 à Abidjan, l'atelier de validation de sa Stratégie nationale de la Propriété intellectuelle. Ouvrant officiellement les travaux, le représentant du ministre du Commerce et de l'Industrie, Mathurin Bombo, a indiqué que cette stratégie s'inscrit dans la vision du gouvernement visant à faire de la propriété intellectuelle et de l'innovation un véritable levier de compétitivité et d'industrialisation.

Conçu comme un outil de transformation économique, ce document stratégique vise à accompagner la créativité locale, protéger les inventions, encourager l'entrepreneuriat innovant et renforcer la compétitivité de l'économie nationale. Une fois adoptée, la stratégie offrira un cadre clair pour stimuler l'innovation, sécuriser les actifs intellectuels et valoriser les savoirs locaux, qu'il s'agisse de la recherche scientifique ou des produits du terroir.

Le directeur général de l'Office ivoirien de la propriété intellectuelle (OPI), Dr Koffi Paul Assandé, a pour sa part souligné les enjeux de la propriété intellectuelle dans la transformation industrielle et économique du pays, insistant sur l'urgence de protéger et de



Une vue des personnalités à cet atelier.

valoriser la créativité ivoirienne dans un contexte mondial en pleine mutation. Présent à cette rencontre, Emmanuel Rugomboka, représentant du directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), a salué les avancées de la Côte d'Ivoire et réaffirmé l'appui constant de l'Organisation à ce processus.

Organisé par l'OPI avec l'appui technique et financier de l'OMPI, l'atelier a rassemblé près de 70 experts issus des ministères, des structures publiques et privées ainsi que du milieu académique, tous mobilisés pour doter le pays d'un instrument stratégique à la hauteur de ses ambitions de développement.



Les experts ayant pris part à cet atelier immortalisent cet atelier auprès des autorités.

TONGON

1,78 million de dollars pour transformer les villages riverains de la mine d'or



La remise de l'enveloppe a été officiellement remise le 30 août 2025, lors de l'installation du Comité de développement local minier (CDLM).

Bientôt, les populations des villages riverains de la mine d'or de Tongon, dans le département de M'Bengué, au nord de la Côte d'Ivoire (district des Savanes), verront leurs écoles et centres de santé rénovés, ainsi que de nouveaux forages d'eau potable réalisés. Un financement d'un milliard FCFA (1,78 million de dollars) a été mobilisé à cet effet. L'enveloppe a été officiellement remise le 30 août 2025, lors de l'installation du Comité de développement local minier (CDLM), une instance créée pour orienter une partie des revenus issus de l'exploitation aurifère vers les communautés locales.

Ce mécanisme découle du Code minier ivoirien, qui impose aux compagnies minières de consacrer une partie de leurs revenus au développement des zones impactées par leurs activités. Au-delà du respect réglementaire, il s'agit d'un instrument de gouvernance visant à transformer les richesses minières en bénéfices tangibles pour les populations riveraines et à réduire les tensions sociales souvent observées autour des projets extractifs.

Pour Cissé Sabati, inspecteur général au ministère des Mines, du Pétrole et

de l'Énergie, ce dispositif « ouvre une nouvelle page pour les communautés locales » et place les CDLM comme des « outils de participation citoyenne et de développement territorial ».

Les financements annoncés seront orientés vers trois axes prioritaires. Le premier concerne l'éducation, à travers la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires. Le deuxième touche la santé, avec le renforcement des centres de soins de proximité. Enfin, le troisième axe vise à améliorer l'accès à l'eau potable grâce à la construction de forages, tout en soutenant l'autonomisation économique par l'appui aux initiatives locales génératrices de revenus.

Cependant, les attentes des populations dépassent largement les annonces. L'accès durable à l'eau potable, la scolarisation effective des enfants et la lutte contre la pauvreté demeurent des préoccupations quotidiennes.

Pour les autorités locales, cette initiative illustre la volonté de transformer le secteur minier en moteur de croissance partagée. « Ce mécanisme traduit la détermination du gouvernement à faire du secteur minier un levier de

développement inclusif », a affirmé Aboudramane Coulibaly, 6^{ème} vice-président du Conseil régional du Poro. La direction de la mine, représentée par Dénise N'Gom, a insisté sur le caractère structurant du dispositif : « L'installation de ce CDLM marque une étape cruciale. Elle reflète notre volonté de travailler en synergie avec les autorités et les communautés pour bâtir un avenir durable et équitable. »

Si le montant mobilisé est significatif, les observateurs soulignent que l'efficacité de l'initiative dépendra de la transparence dans l'utilisation des fonds et du suivi des projets. Dans d'autres zones minières du pays, des dispositifs similaires ont été freinés par des lenteurs administratives, voire par des soupçons de mauvaise gestion.

Le secteur minier occupe une place croissante dans l'économie ivoirienne et attire d'importants capitaux étrangers. Mais pour les habitants de Tongon, l'enjeu est plus concret. Il s'agit de voir enfin l'or extrait de leur sol se traduire en infrastructures éducatives, sanitaires et économiques durables.

SALON DE L'AUTOMOBILE D'ABIDJAN 2025

26 237 visiteurs, 75 exposants et un marché en plein essor



Une vue des officiels présents lors de la cérémonie de clôture du Salon de l'automobile d'Abidjan.

La deuxième édition du Salon de l'Automobile d'Abidjan, tenue du 11 au 15 septembre 2025 au Parc des Expositions, a confirmé l'ambition de la Côte d'Ivoire de devenir un hub automobile de référence en Afrique de l'Ouest. Placé sous le thème « L'industrie automobile, levier de croissance solidaire au service du développement durable de la Côte d'Ivoire », l'événement a réuni 75 exposants et attiré 26 237 visiteurs, soit une fréquentation record.

Le ministre des Transports, Amadou Koné, s'est félicité du succès de cette deuxième édition, saluant la diversité des offres, la qualité des stands et la forte présence de véhicules propres. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement, sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara et du Premier ministre Robert Beugré Mambé, à faire de la Côte d'Ivoire un modèle de mobilité durable. « Ce salon devra également s'ouvrir à la sous-région ouest-africaine, pour devenir le salon de l'Afrique : cette Afrique qui va vite, qui a soif de progrès », a-t-il déclaré.

Au-delà de son rôle de vitrine, le Salon constitue une plateforme de réflexion sur les grands enjeux du secteur que sont la formation de la jeunesse, la transition énergétique, la mobilité durable ainsi que sécurité routière et digitalisation. Trois conférences ont

ainsi porté sur l'emploi et la formation, la transition énergétique et les défis environnementaux, ainsi que sur la réglementation et la sécurité routière.

Selon Abdul Hussein Beydoun, président du Groupement Interprofessionnel Automobiles, Matériels et Équipements (GIPAME), la Côte d'Ivoire est le pays qui enregistre le plus grand nombre de véhicules neufs importés en Afrique de l'Ouest francophone. Les chiffres confirment la vitalité du secteur : il génère 6 000 emplois directs et 10 000 emplois indirects, pour une masse salariale annuelle estimée à 60 milliards FCFA. En 2024, il a contribué à hauteur de plus de 500 milliards FCFA aux recettes fiscales et douanières de l'État.

Toujours en 2024, 28 000 véhicules neufs ont été importés via le GIPAME et 10 000 hors GIPAME, soit un total de 38 000 unités. La tendance se renforce en 2025. Ainsi, sur les sept premiers mois, déjà 26 000 véhicules neufs ont été écoulés, dont 20 000 via le GIPAME et 6 000 hors GIPAME. Les projections annoncent une hausse à 50 000 véhicules importés d'ici fin 2025, confirmant l'attractivité du marché ivoirien.

Cette dynamique s'accompagne d'investissements croissants dans les véhicules propres et connectés,

renforçant le positionnement du pays dans la mobilité durable.

Le ministre Amadou Koné a annoncé que le Salon se tiendrait désormais tous les deux ans, avec un prochain rendez-vous fixé à novembre 2027. De son côté, Arthur Moloko, vice-président du GIPAME, a rappelé trois enseignements majeurs : le rôle de l'automobile comme vecteur de croissance économique, la nécessité de former la jeunesse aux métiers d'avenir, et la nécessité de bâtir un écosystème collaboratif entre l'État, les entreprises et les institutions de formation.

En clôture, la cérémonie a été marquée par la remise de certificats de participation aux exposants ainsi que la récompense des gagnants du concours « La main de fer », avec à la clé un véhicule neuf et une moto.

Avec des retombées économiques déjà mesurables et des ambitions régionales affirmées, le Salon de l'Automobile d'Abidjan s'impose désormais comme la vitrine automobile de l'Afrique de l'Ouest, confirmant la place centrale de la Côte d'Ivoire dans une industrie en pleine mutation.

Rappelons que la première édition du Salon de l'Automobile d'Abidjan (SAA) a eu lieu du 12 au 16 décembre 2019.

CARSNIP

La Côte d'Ivoire se dote d'un plan d'actions triennal ambitieux pour dynamiser l'investissement privé



Une vue des participants à l'atelier d'élaboration et de validation du Plan d'Actions Opérationnel (PAO) du Cadre Référentiel Stratégique National de l'Investissement Privé (CARSNIP).

Grand-Bassam a accueilli l'atelier d'élaboration et de validation du Plan d'Actions Opérationnel (PAO) du Cadre Référentiel Stratégique National de l'Investissement Privé (CARSNIP).

Cette rencontre marque l'aboutissement d'un processus entamé en octobre 2024 et vise à doter le pays d'un outil de pilotage clair, chiffré et coordonné pour stimuler l'attractivité et la compétitivité de son économie.

Le CARSNIP s'inscrit dans la dynamique du programme Promotion des Réformes Économiques et Investissements (ProREI), mis en œuvre avec l'appui de la Coopération allemande (GIZ).

Fruit d'une concertation entre administration publique, secteur privé, chambres consulaires et partenaires techniques et financiers (PTF), ce dispositif définit sept domaines d'intervention clés, traduits en 21 objectifs stratégiques généraux, 53 objectifs stratégiques spécifiques et 252 activités opérationnelles pour la période 2027–2029.

Le PAO adopté prévoit un financement global prévisionnel de 3 442,14 milliards FCFA sur trois ans, dont 98,25 % pris en charge par l'État et 1,75 % à mobiliser auprès des PTF. L'investissement dans les infrastructures concentre l'essentiel des ressources avec 2 786,35 milliards

FCFA (soit plus de 80 % du budget), pour la construction d'écoles, universités, technopoles et autres équipements structurants.

Par domaine d'intervention, le budget prévisionnel se répartit comme suit : 15,80 milliards FCFA sont alloués à la promotion et à la facilitation de l'investissement privé, tandis que 3,82 milliards FCFA seront consacrés aux accords et partenariats sur l'investissement.

Le domaine de la concurrence bénéficie d'une enveloppe de 8,89 milliards FCFA et celui de la fiscalité disposera de 4,89 milliards FCFA. La gouvernance, la conduite responsable des entreprises et le développement des ressources humaines mobiliseront 615,39 milliards FCFA. L'investissement dans les infrastructures absorbera la plus grande part, avec 2 786,35 milliards FCFA, et enfin, 7,01 milliards FCFA sont prévus pour le financement de l'investissement.

Cette répartition illustre la volonté d'articuler réformes structurelles, renforcement des capacités et investissements massifs dans les infrastructures.

L'atelier a également permis d'arrêter les grandes lignes du dispositif de gouvernance du CARSNIP, avec un schéma convergent autour de trois instances : Un Comité National de Pilotage, placé sous l'autorité de la Primature, pour garantir

l'orientation politique et la coordination stratégique. Un Comité Technique de Suivi, regroupant les acteurs publics et privés clés, pour assurer la liaison entre stratégie et opérationnel. Des Cellules de coordination par domaine d'intervention, logées dans les ministères sectoriels, avec des points focaux permanents pour assurer la continuité et le suivi des actions. Les commissions recommandent également une formalisation juridique rapide (communication en Conseil des Ministres et arrêté de la Primature) afin d'assurer l'ancrage institutionnel et la pérennité du dispositif.

Au terme des travaux, le rapport final du PAO a été validé, sous réserve de quelques ajustements. La Directrice de la DPIDSP, Professeure Bernadette Kassi, a salué un plan «réaliste, cohérent et inclusif», tout en appelant à une mobilisation collective pour sa mise en œuvre effective.

Les prochaines étapes clés seront l'adoption officielle du CARSNIP et le lancement opérationnel des premières actions dès 2027. Avec ce plan triennal, la Côte d'Ivoire confirme son ambition de devenir l'une des plateformes d'investissement les plus attractives d'Afrique, en misant sur un pilotage stratégique, une gouvernance inclusive et un financement massif des infrastructures. Cet atelier s'est tenu du 28 au 30 juillet 2025, à l'Hôtel Le Régent.



MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION,
DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME



Contactez-nous au:

27 20 33 41 17/18
07 68 42 50 65



Avec mon ACD, mon terrain est SÉCURISÉ



2025 BUDGET

Côte d'Ivoire slightly exceeds its mid-year targets



At the end of the first half of 2025, the Ivorian state budget showed encouraging results. Resources mobilised outside the Treasury's special accounts amounted to 8,243.5 billion CFA francs, slightly exceeding the

forecast of 8,236 billion CFA francs, representing an achievement rate of 100.1%.

These figures were presented by Amadou Coulibaly, government spokesperson and Minister of Communication,

following the Council of Ministers meeting on 17 September 2025 at the Presidential Palace in Abidjan-Plateau. 'Resource mobilisation is satisfactory, and expenditure remains broadly in line with forecasts,' Mr Coulibaly said. Revenues include 3,649 billion CFA francs in budget revenues and 4,594.5 billion CFA francs in cash resources.

On the expenditure side, 7,862.2 billion CFA francs were committed out of a forecast of 8,088.1 billion CFA francs, representing an execution rate of 97.2%. Investments, a key element of the National Development Plan (PND), were executed at 1,717 billion CFA francs out of a forecast of 1,838.3 billion CFA francs, or 93.4%.

Social and poverty reduction expenditure exceeded the minimum targets: 1,978 billion CFA francs for the reduction of social disparities (compared to 1,868.6 billion CFA francs planned) and 526.6 billion CFA francs for specific social expenditure (compared to 490.6 billion CFA francs).



DIGITAL TRADE

An opportunity of \$180 billion for Africa

Afica is firmly committed to a dynamic digital transformation. Trade is becoming digital, supply chains are becoming automated, and regional integration is accelerating.

With the African Continental Free Trade Area (AfCFTA), the continent now has a common market of 1.3 billion people and a combined GDP of \$3.4 trillion (approximately 1,957,584 billion CFA francs).

To take advantage of these assets, Africa must get more and more involved in digital trade. According to UNCTAD, the African digital economy could be worth \$180 billion (approximately 103,636 billion CFA francs) by 2025. It connects African manufacturers to certified suppliers in key sectors, from agri-food to construction, while ensuring traceability and reliability.

This model will be at the heart of discussions at the West Africa IMT 2025 Summit, scheduled for October 21-23, 2025, which will bring together decision-makers and manufacturers to discuss policies and innovations for the continent's industrial transformation.

10th EDITION OF SITLA

Abidjan as the regional capital of tourism and leisure

After a hiatus due to the pandemic, the Abidjan International Tourism and Leisure Fair (SITLA) made its grand return from 19 to 21 September 2025 at the Abidjan Exhibition Centre in Port-Bouët. For this 10th edition, organised under the auspices of UN Tourism and the Ministry of Tourism and Leisure, this strategic event demonstrated that Côte d'Ivoire intends to establish itself as a leading destination on the world tourism map.

SITLA 2025, with the theme 'Technological innovations: a factor in the development of tourism and leisure', was opened in the presence of Minister of State Kobenan Kouassi Adjoumani, representing Prime Minister Robert Beugré Mambé, patron of the event. The presence of high-level personalities, including Ms Jessica Davis Ba, Ambassador of the United States, the



guest of honour country, confirmed the international stature of this exhibition. With technology as its guiding principle, the 2025 edition highlighted the changes needed to make the sector more competitive, more sustainable and better connected to global standards. Contributing more than 10% to GDP

and providing nearly 400,000 direct and indirect jobs, tourism and leisure play a central role in Côte d'Ivoire's growth strategy. The 'Sublime Côte d'Ivoire' plan, launched in 2018 by Minister Siandou Fofana, has already helped to anchor the destination in a dynamic of modernisation and diversification.

ENERGY

A 52 MW solar power plant planned for M'Bengué by 2027

Côte d'Ivoire is taking a new step in its energy transition. The Minister of Mines, Petroleum and Energy, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, presided over the signing of the Tongon Solaire agreement in Abidjan, covering the construction of a 52 MWp photovoltaic power plant in M'Bengué, in the Poro region. The plant is scheduled to come on stream by the end of 2027 at the latest.

According to the minister, this project is part of the momentum created by the solar power plants in Bondoukou (2023), Ferkessédougou, Kong and Katiola (2024). It is a key step in the national energy strategy, which aims to increase the share of renewables in the electricity mix and meet rapidly growing demand.

The 2026-2030 Energy Emergency Plan provides for a rapid increase in national production capacity: from an additional 150 MW in 2026 to 2,570 MW in 2030, all sources combined. The share of solar power plants is expected to increase from 42 MW in 2026 to 925 MW in 2030. The Tongon Solaire project is one of the pillars of this acceleration strategy.

Abdul Soukpafolo Koné, general manager of Tongon Solaire, announced that the plant will meet the needs of 30,000 households, with an estimated annual production of 90 GWh. The project will generate 500 direct and indirect jobs and contribute to reducing CO₂ emissions by 39,000 tonnes per year. He emphasised the symbolic significance of this initiative, which has been entrusted to a 100% Ivorian company.



FOOD SECURITY AND THE BLUE ECONOMY PSTACI, a Strategic Response to the Fish Deficit in Côte d'Ivoire



With a challenge of massive dependence on fish imports, the Ivorian government is relying on aquaculture to strengthen its food sovereignty. The Strategic Program for the Transformation of Aquaculture in Côte d'Ivoire (PSTACI) aims to meet this challenge by combining

local production, training, and promoting private investment. Côte d'Ivoire faces the daunting challenge of meeting a national demand for fish estimated at 730,000 tons in 2023, while local production only covers less than 15% of this demand. To reverse this trend, the government has launched an ambitious plan: the Strategic Program for the Transformation of Aquaculture in Côte d'Ivoire (PSTACI).

The program is based on two technical centers: the Loka fish farm (Bouaké department) and the Koubi fish farm (Tiébissou department). In Loka, the hatcheries produce nearly a million fry each year, which are then transferred to Koubi for the grow-out phase in 62 developed ponds. This chain achieves an average annual production of 2,500 tons of tilapia.

Beyond production, the Koubi station plays a key role in developing local skills. Since its launch, 76 young people have been trained in aquaculture careers, creating new sustainable employment opportunities.

By structuring the sector in this way, the government aims to democratize aquaculture practices and foster a dynamic ecosystem around fish production. The objective is clear: to achieve annual production of 150,000 tons by 2030, as part of a national policy for food security and reducing dependence on imports.

DEMOGRAPHIC CLOCK 2025 Côte d'Ivoire faces the challenge of human growth

In 2025, Côte d'Ivoire will have a population of 32.5 million, including 16.6 million men and 15.9 million women. The trend remains one of sustained growth. The population is expanding rapidly, with a natural increase of 774,745 inhabitants for this year alone.

The vitality of Côte d'Ivoire's population is illustrated by a particularly high birth rate. In 2025, 1,025,716 births are expected, or approximately 2,810 newborns every day. This represents the arrival of 117 children per hour in the population. These figures reflect the youthfulness of Ivorian society, which is dynamic, energetic and promising for the future.

At the same time, mortality remains a significant issue. In 2025, the number of deaths is estimated at 248,159, or approximately 680 per day and 28 per hour. These data highlight the urgent need to strengthen health systems and continue prevention



efforts in order to reduce preventable deaths and improve the life expectancy of the population.

Côte d'Ivoire, buoyed by a high birth rate and despite a still high mortality rate, has a positive natural balance, confirming its demographic dynamism. With a large and promising young population, the country is establishing itself as one of the most dynamic nations in Africa. This vitality opens up promising prospects, as it can become a powerful lever for economic and social development.

ROUNDTABLE ON FINANCING THE 2024-2027 NATIONAL MULTISECTORAL NUTRITION PLAN

Minister Adama Coulibaly presents the ivorian Government's priorities to financial partners

The Vice President Tiémoko Meyliet Koné, Prime Minister Robert Beugré Mambé, members of the government, and technical and financial partners attended the high-level roundtable on financing the National Multisectoral Nutrition Plan (PNMN) at "hôtel Ivoire-Cocody" in Abidjan.

This important meeting, which closing ceremony was held by the Head of Government in the afternoon, was dominated by strong investment announcements from technical and financial partners for the financing of the 2024-2027 PNMN.

During that roundtable, the Minister of Finance and Budget, Adama Coulibaly, chaired the session on partner declarations and announcements and presented the 13 project factsheets

developed to better guide partners in their mandates and better contribute to financing the plan.

The 13 factsheets cover, among other things, the multisectoral project to expand FRANCS-DPE (Foyers de Renforcement des Actes de Nutrition Communautaire et Développement de la Petite Enfance), the multisectoral project to support early childhood care structures, the multisectoral project to support food security, the multisectoral project to support women's empowerment in areas vulnerable to malnutrition, the multisectoral project for mandatory micronutrient fortification of rice and other foods, and the sectoral project to strengthen access to drinking water in areas vulnerable to malnutrition.

The president of this session informed



the donors that the estimated cost is 205 billion FCFA, or approximately 350 million dollars, financed up to 15% by the State, representing 30 billion FCFA (approximately 53 million dollars).

UMOA

BCEAO grants approval to nine new payment institutions

The Central Bank of West African States (BCEAO) has taken a further step in its strategy to secure and modernise financial services by granting approval to nine payment institutions within the West African Monetary Union (UMOA). This decision confirms the institution's commitment to accelerating financial inclusion and the digitisation of transactions in the region.

These institutions are now authorised to operate in the eight countries of the West African Monetary Union. They include Samir Money Sénégal SA, Versus Finances Tech-SA, Copay SA and SESA Digital Finance SA in Senegal, and Intouchable Togo in Togo. This initiative brings the total number of approved institutions to twenty.

This measure is part of Instruction No. 001-01-2024, which strictly regulates payment services. Since 1 May 2025, only officially approved structures have been authorised to offer such services, with severe penalties for offenders.

For industry experts, this strengthening of the regulatory framework provides a double guarantee: securing electronic

transactions and protecting consumers from the risks associated with digital services. 'Official authorisation is a guarantee of trust and transparency for users,' says a financial analyst based in Abidjan.



CÔTE D'IVOIRE – UNITED STATES

A regional compact worth 180 billion CFA francs to strengthen West African energy integration



On 16 September, Côte d'Ivoire and the United States opened a new chapter in their economic and strategic cooperation with the signing of a regional energy compact worth a total of \$322 million, or approximately 180.3 billion CFA francs. Of this amount, \$300 million (168 billion CFA francs) is being financed by Washington, while the Ivorian government is contributing \$22.5 million (12.6 billion CFA francs). The ceremony, presided over by Prime Minister Robert Beugré Mambé, marked a double milestone: the successful conclusion of the bilateral Compact launched in 2019 and the signing of an unprecedented agreement aimed at strengthening Côte d'Ivoire's position as a regional energy hub.

The bilateral Compact, worth \$536.7 million (approximately 300.5 billion CFA francs), enabled the implementation of two structural

projects. The first, Abidjan Transport, helped to modernise urban infrastructure and improve mobility in the economic capital, promoting increased productivity and greater competitiveness for businesses. The second, entitled Skills for Employability and Productivity, was dedicated to developing vocational training and adapting young people to the needs of the labour market, thereby strengthening human capital and the country's attractiveness to investors. With this new commitment, Côte d'Ivoire is consolidating its role as an energy leader within ECOWAS and the West African Power Pool (WAPP). This programme has two main objectives. Firstly, it aims to modernise the national electricity grid in order to improve access to energy and enhance its reliability for both households and businesses. Furthermore, it aims to accelerate regional energy integration by

promoting grid interconnection, which will stimulate industrial growth, reduce electricity costs in West Africa and strengthen the competitiveness of local economies.

Beyond the energy challenge, this regional Compact represents a major lever for growth in Côte d'Ivoire.

Prime Minister Robert Beugré Mambé, speaking on behalf of Head of State Alassane Ouattara, praised the strength of the strategic partnership between Côte d'Ivoire and the United States and reaffirmed the government's commitment to pursuing structural reforms. US Ambassador Jessica Davis Ba, for her part, emphasised 'her country's commitment to a prosperous and resilient Côte d'Ivoire, offering opportunities for its youth and for American businesses'.

INTELLECTUAL PROPERTY

Côte d'Ivoire adopts a strategy to stimulate innovation and creativity

On 28 and 29 August 2025, Côte d'Ivoire launched a workshop in Abidjan to validate its National Intellectual Property Strategy. Officially opening the proceedings, Mathurin Bombo, representative of the Minister of Trade and Industry, said that this strategy is part of the government's vision to make intellectual property and innovation a real lever for competitiveness and industrialisation.

Designed as a tool for economic transformation, this strategic document aims to support local creativity, protect inventions, encourage innovative entrepreneurship and strengthen the competitiveness of the national economy. Once adopted, the strategy will provide a clear framework for stimulating innovation, securing intellectual assets and promoting local knowledge, whether in scientific research or local products.

The Director General of the Ivorian Intellectual Property Office (OPI), Dr Koffi Paul Assandé, highlighted the importance of intellectual property in the country's industrial and economic transformation, emphasising the urgent need to protect and

promote Ivorian creativity in a rapidly changing global context. Organised by the OPI with technical and financial support from WIPO, the workshop brought together nearly 70 experts from ministries, public and private organisations, and academia.



TONGON

1.78 million \$ to transform villages near the gold mine

Soon, the populations of villages near the Tongon gold mine in the department of M'Bengué, in northern Côte d'Ivoire (Savanes district), will see their schools and health centres renovated, as well as new drinking water boreholes drilled. Funding of one billion CFA francs (1.78 million \$) has been mobilised for this purpose. The funds were officially handed over on 30 August 2025, during the installation of the Local Mining DevelopPMEn Committee (CDLM), a body created to channel part of the revenue from gold mining to local communities.

This mechanism stems from the Ivorian Mining Code, which requires mining companies to devote part of their revenues to the developPMEn of areas impacted by their activities. Beyond regulatory compliance, it is a governance tool aimed at transforming mineral wealth into tangible benefits for local populations and reducing the social tensions often observed around extractive projects.

The announced funding will be directed towards three priority areas. The first concerns education, through the rehabilitation and equipping of school infrastructure. The second relates to health, with the strengthening of local healthcare centres. Finally, the third area aims to improve access to drinking water through the construction of boreholes, while supporting

economic empowerment by backing local income-generating initiatives.

However, the expectations of the population far exceed the announcements. Sustainable access to drinking water, effective schooling for children and the fight against poverty remain daily concerns.

While the amount raised is significant, observers point out that the initiative's effectiveness will depend on transparency in the use of funds and project monitoring. In other mining areas of the country, similar schemes have been hampered by administrative delays and even allegations of mismanagement.



ABIDJAN MOTOR SHOW 2025

26,237 visitors, 75 exhibitors and a booming market



The second edition of the Abidjan Motor Show, held from 11 to 15 September 2025 at the Parc des Expositions, confirmed Côte d'Ivoire's ambition to become a leading automotive hub in West Africa. Under the theme 'The automotive industry, a lever for inclusive growth in the service of sustainable development in Côte d'Ivoire', the event brought together 75 exhibitors and attracted 26,237 visitors, a record attendance.

Transport Minister Amadou Koné welcomed the success of this second edition, praising the diversity of offerings, the quality of the stands and the strong presence of clean vehicles.

According to Abdul Hussein Beydoun, president of the

Interprofessional Group for Automobiles, Materials and Equipment (GIPAME), Côte d'Ivoire is the country with the highest number of new vehicles imported into French-speaking West Africa. The figures confirm the vitality of the sector : it generates 6,000 direct jobs and 10,000 indirect jobs, with an estimated annual payroll of 60 billion CFA francs. In 2024, it contributed more than 500 billion CFA francs to the state's tax and customs revenues.

Minister Amadou Koné announced that the show would now be held every two years, with the next edition scheduled for November 2027. For his part, Arthur Moloko, Vice-President of GIPAME, highlighted three key lessons : the role of the automotive industry as a driver of economic growth, the need to train young people in the jobs of the future, and the need to build a collaborative ecosystem between the state, businesses and training institutions.

The ceremony concluded with the presentation of certificates of participation to exhibitors and the awarding of prizes to the winners of the 'La main de fer' competition, with a new car and a motorbike up for grabs.

The first edition of the Abidjan Motor Show (SAA) took place from 12 to 16 December 2019.

CARSNIP

Côte d'Ivoire Adopts an Ambitious Three-Year Action Plan to Boost Private Investment

Gand-Bassam hosted the workshop for the validation of the Operational Action Plan (PAO) of the National Strategic Framework for Private Investment (CARSNIP).

This meeting marks the culmination of a process launched in October 2024 and aims to provide the country with a clear, quantified, and coordinated steering tool to enhance the attractiveness and competitiveness of its economy.

CARSNIP is part of the Economic Reforms and Investments Promotion Program (ProREI), implemented with the support of German Cooperation (GIZ).

The result of consultations between public administration, the private sector, chambers of commerce, and technical and financial partners (TFPs), this framework identifies seven key areas of intervention, translated into 21 general strategic objectives, 53 specific strategic objectives, and 252 operational activities for the 2027–2029 period.

The adopted PAO provides for a total projected financing of CFAF 3,442.14 billion over three years, of which 98.25% will be covered by the State and 1.75% to be mobilized from TFPs. Infrastructure investment accounts for the bulk

of resources, with CFAF 2,786.35 billion (over 80% of the budget) earmarked for the construction of schools, universities, technology parks, and other structuring facilities.





Nous sommes engagés aux côtés des entreprises ivoiriennes pour exporter leur savoir-faire.



Découvrez nos offres de services

-  Diagnostic à l'export
-  Renforcement des capacités à l'export
-  Promotion des produits et services
-  Connaissance des marchés

-  Développement à l'international
-  Assistance au financement et sécurisation des opérations à l'export
-  Conseil juridique
-  Soutien logistique

REJOIGNEZ-NOUS

cotedivoireexport.ci



 **Adresse**

Immeuble CGRAE, face à Fraternité Matin, Bd de l'Indénié, Abidjan
+225 27 20 28 67 53
+225 07 67 22 99 36

 **Téléphone**



REPERTOIRE DES CADRES PARITAIRES SECTORIELS (CPS)

N°	CADRE PARITAIRE SECTORIELS	NOM &PRENOMS	FONCTION	CONTACT
PRIMATURE (1)				
MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET				
01	Comité de la Réforme Fiscale	Joseph MONGNAINHI Amoi Ehilé	Chargé d'Etudes	Cél : 07 07 39 96 46 mongnainhi@gmail.com paulkoua2000@yahoo.fr/ p.koua@budget.gouv.ci 07 09 89 81 16 amoi_eh@yahoo.fr
02	Observatoire des Contrôles Fiscaux (OCF)	Meité Mariama	Sous-Directeur	mmeite73@yahoo.fr 07 08 61 29 19 Dah Marius 07 48 01 30 80 romeo.dah@dgi.gouv.ci
03	Cercle d'Echanges et de Réflexion (CER)	Okou okai Marcelle	CHEF DE SERVICE	01 01 13 13 52 osandemarcelle@gmail.com
04	Cadre Permanent de Concertation sur la Commande Public (CPC)	KONET HAMZA	CHEF DE SERVICE	Cel : 07 48 51 65 91 dohandre@tresor.gouv.ci konethamza@tresor.gouv.ci frankck.dadie@tresor.gouv.ci 07 77 19 55 58 / 07 08 48 56 83
05	Comité National de Rapatriement des recettes d'Exportation (CNRRE)	ZORO BI VANIE ANGE	CHEF DE SERVICE	07 58 66 56 82 bivane.zoro@tresor.gouv.ci kone.amadou@tresor.gouv.ci
06	Comité de Remboursement des Crédits de TVA (COM-TVA)	NGUETTA ARSENE KOUADIO ASSOA YVES	INSPECTEUR VERIFICATEUR	07 09 09 99 87 a.nguetta@igf.finances.gouv.ci 07 58 48 22 13 assoayves@yahoo.fr
07	Comité d'Arbitrage de la Valeur (CAV)	Col KOUDOU Serges	CHEF DE BUREAU	07 57 89 55 35 sergek_alain@yahoo.fr 01 01 05 12 00 r.nemecomas1@gmail.com 07 07 20 20 48
08	OCOD	Colonel AKE Louis speed Amédé	CHEF DE BUREAU	01 01 05 30 71 / 07 07 07 09 59 ake.leopold@douanes.ci 07 07 24 20 69
09	Observatoire Nationale de la Compétitivité des Entreprises (ONCE)	BROU ASSENDE KONE ZOUMANA	CHARGE DE COMMUNICATION	07 07 92 64 80 assande_j75@yahoo.fr konealnour@gmail.com 07 49 78 75 65
	Direction Générale des Marchés Publics	BROU Yao Paul Koffi LECLAIR	Directeur de la formation	07 57 67 60 34 e.pehe@marchespublics.gouv.ci koffileclair@gmail.com 07 07 18 22 24

N°	CADRE PARITAIRE SECTORIELS	NOM &PRENOMS	FONCTION	CONTACT
MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE				
10	COMITE CGECI – ANDE	Mme FADIGA KONE Gba Monné Patricia	Cheffe de service	07 07 26 35 47 sfadiga.ande@gmail.com gbapatricia.ande@gmail.com 07 07 24 20 69
11	Commission Nationale de Développement Durable (CNDD)	SOW FATOUMATA	Assistante Technique	07 47 19 30 75 fatousow4719@gmail.com alloukaella@gmail.com 07 09 88 47 97
12	Commission Nationale de Développement Durable, Coordination Nationale du Projet de Transition Bas Carbone	M. ZAKPA FREDERIC ZEMATI Epse TRAHIER Diane landry	Coordinateur de Projet	07 07 13 79 84 zakpafredericks@gmail.com zemland@yahoo.fr 05 05 72 65 43
MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE				
13	Comité National du ZLECAF	Ismaël Coulibaly ZOHOU BOLI	Chef de projet	07 77 55 66 77 is.coulibaly@cnzlecaf.gouv.ci b.zohou@cnzlecaf.gouv.ci 07 78 92 64 69
14	Programme de Vérification de la Conformité (VTS VOC)	LOUA SYLVA PARFAIT	CHEF DE SERVICE	07 08 76 47 93 sylva.loua@gmail.com
15	Conseil National de Consommation	M. ACHO Patrick	Sous-Directeur	07 07 24 26 73 saintpatrickacho@gmail.com
	Comité National de Lutte Contre la Vie Chère	M. ACHO Patrick	Sous-Directeur	07 07 24 26 73 saintpatrickacho@gmail.com
16	Dispositif de Financement de la BCEAO en faveur du Financement des PMEs/ PMI	KATAKRA FULGENCE	Chef de Service	07 49 54 36 68 fulgencecommerce@gmail.com ehoumankb@yahoo.fr konansyl@yahoo.fr 07 07 76 34 99
17	Groupe de Travail sur l'Electricité	Koné KINONDJA	Sous-Directeur	05 05 90 93 33 07 08 57 92 69
18	Groupe de Travail sur Le Sucre	Koné KINONDJA	Sous-Directeur	05 05 90 93 33 kone_kinondja@yahoo.fr
19	SOGEDI	KEREN KAMANO EPSE KONAN	CHEF DE SERVICE	01 01 47 66 88 kerenkamanokek@gmail.com adelinekonan@gmail.com 07 99 14 14 15
20	Comité National TEC- CEDEAO	ATTE DOFOU	Sous-Directeur	01 01 10 50 80 – doffoupaul@yahoo.fr
21	Conseil National des Exportations (CNE)	MOTCHAN Richard Gouare Ameme	Chef d'Unité Etude	rmotchian@cne-ci.org 07 49 35 12 54 07 59 53 78 58 gameme@cne-ci.org dgrah@cne-ci.org
22	CODINORM	PATRICK YAO	Chargé d'Etudes	07 49 05 44 76 patrickyao@codinorm.ci
23	Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE)	Kokou AKA	Business Analyst	07 09 39 23 59 aka.kokou@gmail.com
24	Cadre Référentiel Stratégique National de l'Investissement Privé (CARSNIP)	Jean Claude Gbotta	Sous-Directeur	07 59 91 41 09 jcgbottaok@yahoo.fr chefcabmpip@gmail.com

N°	CADRE PARITAIRE SECTORIELS	NOM &PRENOMS	FONCTION	CONTACT
MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE				
25	Comité Emploi	MAMADOU DOSSO Wawa Kouamé Noel	Sous-Directeur	0707352652 aslevismsdoss@gmail.com nwawa@emploi.gouv.ci 07 08 26 66 98
26	Conseil National de Dialogue Social (CNDS)	Gérard AMANGOUA BRICE KOUMAN	SOUS-DIRECTEUR	07 08 48 98 70 cnds.civ@gmail.com mykouman@gmail.com 07 07 47 13 53
27	Commission Consultative du Travail (CCT)	Mme TANKESSE	SOUS-DIRECTEUR	07 08 95 16 64 atankasse@yahoo.com
28	Comité Consultatif Tripartite sur les Normes Internationales du Travail (CCTNIT)	TEHE	SOUS-DIRECTEUR	07 08 46 57 41 rolandtehe225@yahoo.fr arnaudpatricegnahoua@gmail.com 07 48 20 47 58
29	Observatoire Nationale des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (ONATMP).	M.KLA VRA MICHAEL	SOUS-DIRECTEUR	07 08 33 91 63 tizcathe@gmail.com vkmdegouess@gmail.com 05 06 46 07 88
MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE				
30	(Observatoire du Service Public)	KOUAKOU LUCIEN N'DJOMON née SOUMAHIN Carole Kouadio Kra Hervé	SECRETAIRE PERMANENT Coordinatrice de la Communication	07 97 10 57 86 Lucien.kouakou@osep.gouv.ci 07 08 34 92 32 soumahincarole@gmail.com kkraherve@gmail.com 07 67 32 84 35
MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS				
N°	STRUCTURE	NOM &PRENOMS	FONCTION	CONTACT
31	Conseil National du Tourisme	Malan Valérie	Directeur de Cabinet	07 07 98 43 92 a.ouattaracnt.tourisme@gmail.com amelanvalerie08@gmail.com 07 08 47 9230
MINISTERE EN CHARGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE				
32	COM APE	DANON MOUSSA KOUADJO Guillaume GOLE BI	Sous- directeur	07 08 78 78 72 danonbidjo@yahoo.fr 05 05 33 13 59 / 07 49 30 75 25 / golenehemie@yahoo.fr
Ministère de l'Economie Numérique				
33	CERTIC (Cercle d'échanges et de réflexion sur les TIC)	M.me SAMAKE épouse KONATE	Responsable	07 77 39 19 25 r.samake@telecom.gouv.ci



A vibrant photograph of a young woman with a wide, joyful smile, showing her teeth. She is wearing a large, colorful yellow headwrap with red stripes and matching yellow and red dangling earrings. She is dressed in a patterned top with shades of purple, red, and white. The background is filled with various tropical fruits, including pineapples and mangoes, suggesting a fresh, natural environment.

**ENTREPRENEURS, PORTEURS DE PROJETS,
PME, ACCÉDEZ AISÉMENT AU
FINANCEMENT BANCAIRE.**

ENSEMBLE, IMPULSONS L'INCLUSION FINANCIÈRE.

+225 05 00 047 268
+225 27 20 236 020



www.sgpme.ci



Votre **Portail Digital** est maintenant disponible



*Plateforme dédiée aux **opérateurs économiques** et à la gestion de leurs préoccupations

Ensemble pour une économie performante

